



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

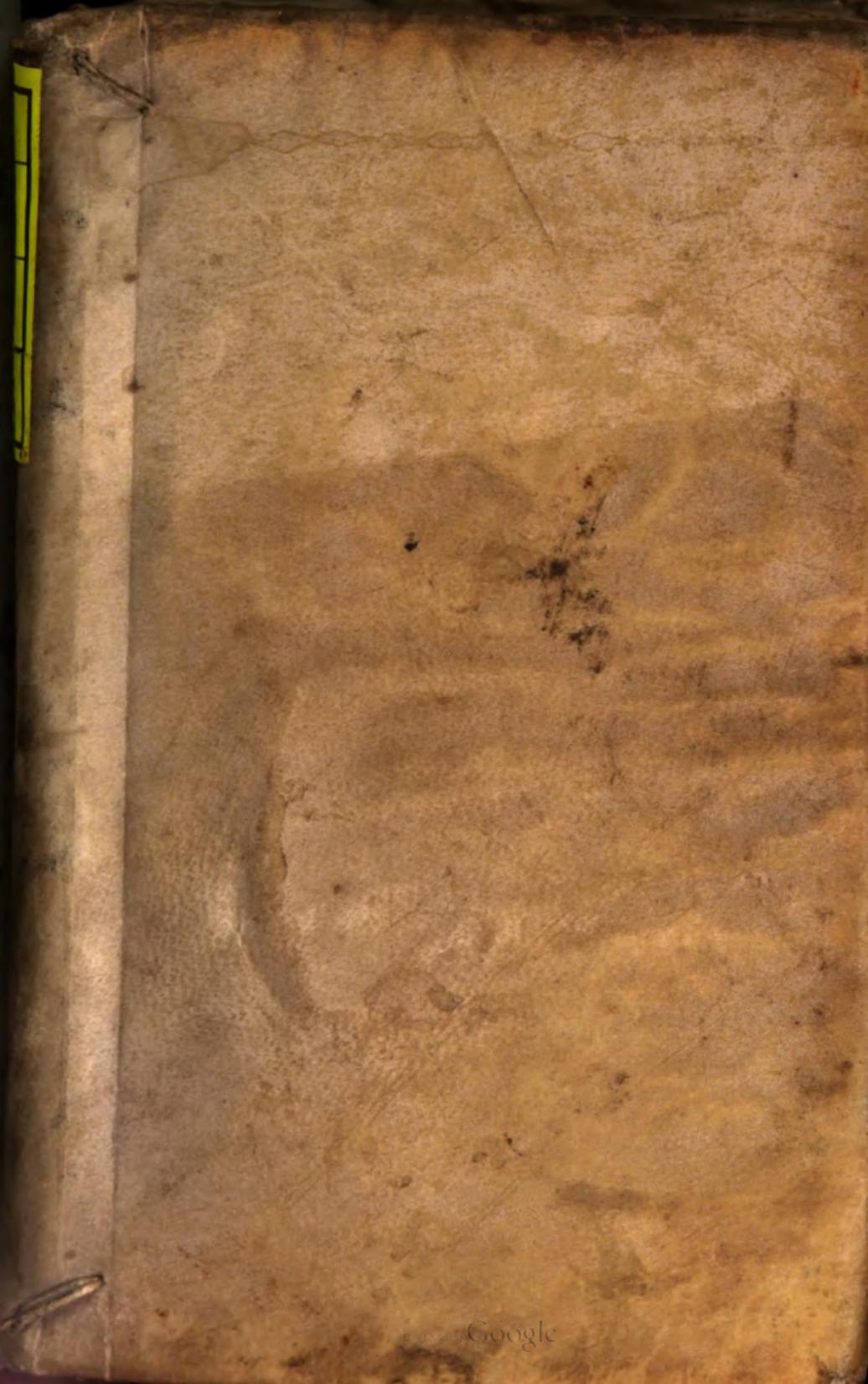
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



Est. 511^m

1705, 3

✓ Mercure

<36624505200012

<36624505200012

Bayer. Staatsbibliothek

MERCURE

GALANT

DEDIE' A MONSIEUR
LE DAUPHIN.

MARS, 1705.



A PARIS,
Chez MICHEL BRUNET, Grande Salle du
Palais, au Mercure galant.

Comme il est impossible dans la conjoncture présente de ne pas grossir le Mercure, ce qui en augmente considérablement les frais, on ne peut se dispenser d'en augmenter aussi le prix. Ainsi les volumes qui seront reliez en veau se vendront dorénavant trente-huit sols, quant aux volumes qui seront reliez en parchemin, on n'en payera que trente-cinq. Les Relations se vendront autant que les Mercures.

**Chez MICHEL BRUNET, grande
Salle du Palais, au Mercure
Galant.**

**M. D C C V.
*Avec Privilège du Roy.***

Bayerische
Staatsbibliothek

Digitized by Google



AU LECTEUR.

IL y a lieu de croire qu'on ne lit plus l'Avis qui a esté mis depuis tant d'années au commencement de chaque Volume du Mercure, puis que malgré les prieres réitérées qu'on a faites d'écrire en caracteres lisibles les Noms propres qui se trouvent dans les Memoires qu'on envoie pour estre employez, on ne glige de le faire, ce qui est cause qu'il y en a quantité

AU LECTEUR :

de défigurez, estant impossible de deviner le nom d'une Terre, ou d'une Famille, s'il n'est bien écrit. On prie de nouveau ceux qui en envoient d'y prendre garde, s'ils veulent que les noms propres soient corrects. On avertit encore qu'on ne prend aucun argent pour ces Memoires, & que l'on employera tous les bons Ouvrages à leur tour, pourvu qu'ils ne desobligent personne, & que ceux qui les enverront en affranchissent le port.



M E M O I R E S

G A I L L A R D

M A R S 1705.

LE Pere Gaillard, Jesuite,
qui prêche le Carême
à Versailles devant le
Roy, ayant prêché suivant l'u-
sage ordinaire, le jour de la
Purification, devant ce même
Prince, reçut de grands applau-

A iij

6 MERCURE

dissemens. Voicy quelques fragmens de ce premier Sermon, qui ont été retenus par des personnes dont la mémoire est des plus heureuses.

Après que ce Pere eût loué le Roy sur sa pieté, & sur ses autres vertus Chrétiennes, il parla ainsi à ce grand Prince : *Que sert au bien des Peuples & à la douceur de leurs jours que le Prince place les bornes de son empire au-delà des Terres de ses ennemis : Qu'il fasse de leurs Souverainetez des Provinces de son Royaume : Qu'il leur soit également Supérieur par les sièges & par les ba-*

BALANT 7

railles : Que les Nations se liguent ensemble pour se défendre & pour l'arrêter : Que leur Monarque ait la consolation de voir les Princes ses petits-fils soutenir ou accroître ses destinées ; suivre les traces augustes de leur victorieux Pere, & imiter sa bonté , sa docilité , son équité , sa vigilance & son intrepidité ; si triste & inquiet, j'y vivois dans l'oppression ; si à couvert des courses de l'ennemi , je me trouvois exposé dans les plaees où dans les ruës d'une Ville au fer d'un assassin, & que je craignisse moins dans l'horreur de la nuit d'être pillé où égorgé dans d'épaisses forests,

A iij

8 MERCURE

que dans ses carrefours ; si foible
& seul de mon parti , j'avois à
souffrir dans ma retraite , du voi-
sinage d'un Grand, & si l'on avoit
moins pourvû à me faire justice
de ses entreprises ; si je n'avois pas
sous ma main autant de maîtres
& d'excellens maîtres pour élever
mes enfans dans les Sciences , où
dans les Arts , qui feront un jour
leur établissement ; & si enfin par
les ordres du Prince , je n'étois pas
aussi content de ma fortune , qu'il
doit lui-même par ses vertus l'être
de la sienne. Dans un autre en-
droit cet Orateur continua ainsi :
Sous un tres-grand Roy ceux qui

GALANT 9

tiennent les premières places, n'ont que des devoirs faciles & que l'on remplit sans peine; Tout coule de source. L'autorité & le génie du Prince, qui est à leur tête, leur aplaniissent les chemins, leur épargnent les difficultés. Que de dons du Ciel ne faut-il pas pour bien régner! Une naissance auguste, un air d'Empire & d'autorité, un visage qui remplisse la curiosité des Peuples empressez à voir le Prince, & qui conserve le respect dans le Courtisan: Il faut qu'il ait l'esprit facile & insinuant; le cœur ouvert & sincère, & dont on croie voir le fond, & ainsi très-propre

10 MERCURE

à se faire des amis , des creatures
& des Alliez ; un secret toute-
fois profond & impenetrable dans
ses motifs & dans ses projets ; qu'il
ait du serieux & de la gravité
dans le public ; qu'il ait une ma-
niere de faire des graces qui soit
comme un second bienfait ; qu'il ait
une étendue de connoissance , qui
luy fasse tout voir par ses yeux ;
qu'il agisse immediatement & par
lui-même ; Que ses Generaux ne
soient , quoy qu'éloignez de luy ,
que ses Lieutenans ; les Ministres
que les Ministres. Il faut en un
mot , qu'un Prince sçache vaincre
& user de la victoire ; qu'il sçache

GALANT II

Donner des regles à une vaste ambition, & qu'il apprenne à ses enfans jusqu'où l'on doit conquérir. Ces admirables vertus que chacun renferme dans l'idée qu'il se forme d'un véritable Souverain, ne font-elles pas le portrait naturel du grand Monarque qui commande en France ? Ne peignent-elles pas, SIRE, V. M. au naturel ? & un Monarque, qui comme vous, les rassemble toutes en sa personne, n'est-il pas bien digne du nom de GRAND, que toutes les Nations de l'Europe, celles-mêmes les plus conjurées à vôtre perte, n'ont pû refuser de vous donner, & que

12 MERCURE

vous avez enfin obtenu du consentement unanime de tous les Peuples de la terre, & ce qui est plus beau, SIRE, sans l'avoir demandé.

Je croy ne pouvoir vous envoyer le discours suivant dans un temps plus convenable à son sujet.

C O P I E.

D'une Lettre écrite au Pere Lamy, Prêtre de l'Oratoire, sur son Traité de la Pâque.

MON R. PERE,

J'avois prouvé par une de mes Lettres à un Abbé de mes Amis

GALANT 13

que Jesus-Christ n'avoit pas esté crucifié tout nud, bien qu'il eût esté dépoüillé & j'écrivois contre sa reponse, lors que tombant sur le verset de S. Jean qui vous fait avancer que Jesus-Christ ne fit pas la Pâque legale la veille de sa mort, je crus que la difficulté qu'il me faisoit naitre venoit de mon peu de capacité & de mon insuffisance. Je m'attachay d'abord à ce verset pour le concilier avec les trois Evangelistes, qui luy sont opposez en apparence, & j'eus le bonheur d'y réüssir en moins de trois semaines. J'avois laissé croupir pendant quelques années cette im-

14 MERCURE

portante Decision, lors que ache-
tant l'Ouvrage que Scaliger a fait
De Emendatione Temporum,
j'y vis les disputes qu'elle avoit
causé jusques à partager l'Eglise;
la Grecque disant que Jesus-Christ
avoit anticipé ce repas misterieux,
& la Romaine soutenant l'opi-
nion contraire. J'y vis comme ce
celebre Auteur avoit autre fois
suiivy la derniere, & comme il
avoit quitté son sentiment pour
embrasser celui de la Greque; j'y
vis ses raisons pour la soutenir,
dont connoissant la foiblesse, &
même la fausseté, je resolus de
donner au Public ce que j'avois

GALANT 15

découvert par l'Écriture même. Je témoignay mon intention à un Libraire de cette Ville, qui m'aprit que vous aviez travaillé sur ce même sujet, j'achetay votre Ouvrage; je l'examinay & je connus d'abord le fort & le foible de vos raisons & de celles de tous vos Adversaires. N'en étant donc point content par les difficultez insurmontables qu'il me fait naitre, souffrez, mon Reverend Pere, que je vous les propose pour que vous me fassiez la faveur de me les lever par une de vos reponses. Je commence par les Azymes: Vous dites qu'il n'étoit pas permis

16 MERCURE

de faire aucune œuvre servile pendant ces sept jours ; je ne le trouve point dans l'Écriture, ny ne l'y trouveray jamais, si vous me refusez la grace de m'en apprendre le Livre & le Chapitre. Elle parle, je le sçay, du premier & du septième comme de deux Festes solennelles, mais elle ne dit rien des cinq qui sont entre deux, Moïse aiant pris garde de ne pas écrire dans vôtre sens, parce qu'il est entierement opposé à l'ordre qu'il en avoit reçu de Dieu par son Angc. Septem. diebus, dit ce. Legislateur, Azyma comedetis ; in primo die non

GALANT 17

erit fermentum in domibus vestris: quicumque comederit fermentatum peribit anima illa de Israël, à primo die usque ad diem septimum. Dies prima erit sancta atque solemnis, & dies septima eâdem festivitate venerabilis; nihil operis facietis in eis, exceptis his quæ ad vescendum pertinent, *il me semble, où je me trompe fort, mon Reverend Pere, que ces mots; nihil operis facietis in eis, se rapportent à dies prima & dies septima, & non pas à ceux là; septem diebus Azyma comedetis, parce que s'il avoit falu s'abste-*

Mars 1705.

B

18 MERCURE

nit des œuvres serviles pendant ces sept jours ; Dieu auroit dit sans doute ; septem diebus Azyma comedetis , nihilque operis facietis in eis , &c. ce qui seroit clair. Pesez , je vous prie , ce que j'avance , conferez-le avec le Levitique , vous trouverez , je m'en flatte , que je n'ay pas tort ; joignez-y le 28. ch. des Nomb. depuis le 17. verset jusques au vingt-sixième. Examinez le Deuteronomie depuis le 1. verset jusques au 9. vous direz sans doute avec moi que Dieu n'a jamais exigé de son Peuple qu'il fist 7. Festes continuës , que Mr de Sacy s'est trompé en traduisant ce

GALANT 19

verset, quoique Scaliger & plusieurs graves Auteurs l'ayent ainsi crû; quoique, dis-je, vous l'ayez approuvé & même soutenu. Je ne dis rien de ces sept & huit jours des Azymes que vous faites commencer à la fin du 13. ou au commencement du 14. du mois, le réservant pour une autre occasion, afin de passer incessamment à la Pâque. Je vous prie pour cet effet de remarquer que cette Feste & celle des Azymes est la même, qu'elle commence par consequent en même temps, bien que vous les distinguez & que vous fassiez commencer la dernière 24. heures avant

B. ij.

20 MERCURE

la Pâque, qui commençoit précisément au coucher du Soleil du 14. de la Lune de Nisan. Si donc la Pâque & les Azymes commençoient le même soir & au même moment, comme l'on ne peut le nier à cause de l'Exode, qui dit de l'Agneau Pascal; Et servabitis eum usque ad quartam decimam mensis hujus, immolabitque eum univèrsa multitudo filiorum Israël ad vesperam, & touchant les Azymes; Primò mense, quartâ decimâ die mensis ad vesperam comedetis Azyma, &c. Si donc, dis-je, la Feste de Pâque où des Azymes commen-

GALANT 21

ce le 14. au soir, & que S. Matthieu nous dise ; Primâ autem die Azymorum accesserunt Discipuli ad Jesum dicentes, ubi vis paremus tibi comedere Pascha, & Saint Marc : Et primo die Azymorum, quando Pascha iminolabant, dicunt ei Discipuli ; quò vis eamus & paremus tibi ut manduces Pascha & S. Luc en fin, venit autem dies Azymorum in quâ necesse erat occidi Pascha ; & misit Petrum & Joannem dicens : euntes parate nobis Pascha, ut manducemus, &c. Sidonc, dis je, la Feste de Pâque & celle des Azymes com-

22 MERCURE

mencent dans le même moment, & que le premier jour des Azymes qui est par consequent le 1. de la Pâque, auquel il falloit l'immoler, Jesus-Christ envoya Pierre & Jean pour la preparer, Jesus-Christ la mangea quand l'heure fust venue. Vous ne prendrez pas sans doute ce primò die Azymorum pour le premier jour naturel qui est le quinze; car vous feriez par là que Jesus-Christ ordonneroit la preparation de la Pâque 24. heures plus tard qu'il ne faut; ce qui seroit si contraire à la Loy qu'il est inutile de le refuter, outre que le 13. Chap. de la premiere partie de vostre Ouvrage, tit. 1. pag. 25. me persuade

assez que vous n'entrerez jamais dans ce sentiment ; mais parce que vous affoiblissez la force des passages dans vostre traduction , il est bon d'en examiner un , quel qu'il soit , pourveu qu'il soit de l'Evangile. Je prens celuy de Saint Matthieu , où je vois clairement que Jesus-Christ fit la Pâque legale la veille de sa mort , puisqu'il dit : Prima autem die azymorum accesserunt Discipuli ad Jesum dicentes ; ubi visparemus tibi comedere Pascha? at Jesus dixit , ite in civitatem ad quemdam , & dicite ei , magister dicit , tempus meum

24 MERCURE

propè est, apud te facio Pascha cum discipulis meis, & fecerunt Discipuli sicut constituit illis Jesus; & paraverunt Pascha. *Il est clair par ce passage que les Disciples preparerent veritablement la Pâque, c'est-à-dire, l'Agneau Paschal ordonné par la Loy; Saint Marc, ny S. Luc ne vont pas contre ma Doëtrine, si l'on les prend dans le veritable sens, estant certain qu'ils auroient écrit, & paraverunt quæ Pascha, requirit, exigit, ou quelque chose semblable, & non pas; paraverunt Pascha, comme ils font, s'il falloit croire que les deux Disciples preparerent*

GALANT 25

preparerent seulement ce qu'il fal-
loit pour la celebrer. Si vous dites
vray , mon Reverend Pere , la
Loy de Dieu ne subsiste plus , aussi
ne vous en mettez-vous pas fort
en peine , puisque vous le publiez
hautement dans vôtrec second Cha-
pitre & ailleurs. Je ne sçaurois ce-
pendant me persuader ce que vous
dites-là , parce que l'Ecriture
m'apprend que toutes les Pasques
se devoient faire avec les mêmes
ceremonies que la premiere , &
c'est ce que je soutiens. Jugez-en
vous-mêmes par le passage que je
vous raporte ; Custodi verbum
istud legitimum tibi & filiis tuis

Mars 1705. C

26 MERCURE

usque in æternum . cùmque introieritis terram quàm Dominus daturus est vobis , ut pollicitus est , observabitis ceremonias istas , lisez le 14. vers. le 17. & 42. du même Chap. vous ny trouverez rien qui ne me soit favorable ; joignez-y le 3. le 5. & le 10. du même livre, vous y verrez qui de nous deux est le mieux fondé : si vous pesez enfin le 3. le 5. & le 14. versets du 9. Chap. des Nomb. vous conviendrez que tout y est contre vous. Je viens maintenant au renversement general de cette Loy que je remarque dans vostre Systeme. Premièrement

vous transferez la preparation de cet Agneau Pascal qui se faisoit le dix de Nisan au 13. du même mois, Secondement vous faites immoler la Pâque dans le Temple, tandis que chaque famille doit l'immoler chez soy, à quoy l'Evangile s'accorde parfaitement bien : Philon celebre Auteur que vous declarez hautement Schismatique, le dit en termes bien formels ; Lactance & S. Augustin le prouvent dans l'endroit que vous combattez, en nous voulant insinuer que ces deux graves Auteurs ignoroient ce que les Juifs pratiquoient de leur temps & ce qu'ils

28 MERCURE

leur voyoient peut-estre faire. Troisièmement vous faites repandre au pied de l'Autel le sang de cet Agneau, tandis que l'on doit en asperger le haut & les deux poteaux de la porte de la maison où l'on l'a tué, & quand bien je n'aurois pas raison je trouve le Levitique 1. 11. & 7. 8. & le Deuteronome 12. 17. qui vous sont contraires. Quatrièmement vous faites que les Juifs ne mangent point cet Agneau tout entier, contre le Commandement exprés que Dieu leur en a voit fait, puisque vous en faites brûler la graisse sur l'Autel. Je ne dis rien de la posture, me contentant

GALANT 29

de vous prier instamment de m'apprendre quel est le verset de l'Écriture qui obligea les Israélites à le manger debout ; chez qui vous avez trouvé que Jesus-Christ & ses Apôtres estoient assis quand il fit son dernier repas , & quel est l'Évangile qui donne lieu de croire que Jesus-Christ ne communia pas Judas avec le reste des Apostres. Cinqüièmement vous faites faire à ce Peuple deux repas consecutifs bien que la Loy ne parle que d'un seul ; vous obligez enfin par vôtre tour ingenieux la plus grande partie des Juifs à supprimer la Pâque , ny ayant selon vostre Systeme

C üj

30 MERCURE

que ceux qui estoient, ou qui s'étoient rendus à Jerusaleem qui pussent la celebrer dans le temps que la Loy les obligeoit à la faire le 14. de la Lunc de Nisan, sous peine de la vie, à moins qu'ils ne fussent impurs ou loïn de chez eux, estant en voyage parmy leur nation; car alors ils devoient la transferer au 14. du second mois, & non plus tard. Je prouve que plus des deux tiers du Peuple ne pouvoient pas faire la Pâque selon vostre Systeme dans le temps porté par la Loy. Premièrement aucune femme, parce qu'il n'y avoit que les mâles qui dussent se rendre à Jerusaleem; cette Loy

même n'estoit pas si étroitement commandée, que l'on ne pust s'en exempter, comme l'on voit chez Joseph dans ses antiquitez l. 17. ch. 11. mais surtout par les Villes & par les Châteaux que les Juifs deffendirent après la destruction de cette Metropole. Et si vous rapellez la chose de plus loin, vous verrez que personne ne fit la Pâque lors qu'Aristobulus estoit assiegé dans le Temple par Hircanus son frere, & par Aretas Roy des Arabes, s'il est vray, comme vous avez pretendu le prouuer, qu'il la faille immoler dans le Temple. Où pouvoit outre cela loger un si grand Peuple?

32 MERCURE

Philon comprend cette difficulté, lors qu'il nous dit dans vostre Livre qu'une seule region ou une seule Ville, selon vostre Systeme, ne peut pas contenir une nation si nombreuse qui s'est répandue dans tout le monde ; car enfin je n'exagere point lors que je dis que faire rester tout le Peuple Juif dans Jerusalem, c'est renfermer toute la France dans un seul Paris, chose inconcevable ! & dont le Public conviendra si je vous prouve un jour par l'Ecriture qu'il y avoit pour le moins douze millions de Juifs du temps de David. Je vous prie, au reste, de me marquer l'en-

droit de l'Ecriture qui permet aux Juifs de differer leur Pâque, jusques au 14. du second mois, parce que la Ville de Jerusalem n'étoit pas assez grande pour les contenir tous : faites-moy voir qu'il faille arrester une Chambre le 13. comme vous l'écrivez; car sans cela ses endroits me paroissent suspects, veu ce que vous dites à votre page 140. & au 10. & 11. versets du 9. ch. des Nomb. que vous raportez. Les enfans en second lieu, les nourrices, les malades, leurs gardes & les bergers y auroient manqué; les premiers par l'impossibilité où l'embaras qu'auroit cau-

34 MERCURE

se le trajet, & les derniers à cause des Troupeaux, par ce que tout seroit mort ou se seroit égaré pendant leur absence, à moins qu'il n'eussent tout amené avec eux, ce qui n'auroit pas assurément diminué la difficulté de faire rester tout ce peuple dans cette seule Ville. Vous n'en trouverez plus si vous faites immoler la Pâque dans la maison de chaque particulier, comme je l'ay déjà dit, comme la Loy le porte, comme Philon & les Docteurs que vous citez le veulent, comme on le lit chez Lactance, chés S. Augustin & dans l'Evangile. C'est dans ce Systeme

GALANT 35

que tout est aplani. Philon n'est plus un Schismatique comme vous voulez, s'il n'y a quelqu'autre raison qui le prouve; les constitutions Apostoliques, ny l'Hymne de S. Thomas ne sont point rejetez; la troisieme strophe du Pange lingua que vous passez sous silence se trouve exempte de censure; le Concile de Trente reste dans son entier; l'Inquisition n'est plus accusée de faveur, de surprise, d'ignorance, ny d'injustice dans le châtiment qu'elle excerça contre Vechietas, qui eut la hardiesse d'écrire & de soutenir que Jesus-Christ n'avoit pas institué

36 MERCURE

la Sainte Eucharistie avec du pain
Azyme : sentiment pour lequel
vous panchez, bien qu'on ne le
lise pas ouvertement dans votre
Ouvrage. De-là vient que vous
avez introduit un huitième jour
des Azymes, au prejudice de Jo-
seph, auquel vous faites violence
pour le faire venir dans votre sen-
timent, bien que Dieu fasse com-
mencer ces Azymes à l'heure mê-
me de la Pâque, parce que ce
n'est qu'une même feste, comme je
l'ay dit. Enfin nôtre Vulgate n'est
plus corrigée dans mon Systeme,
parce que je n'ay pas besoin de
dire comme vous, que le Texte

Hebreu n'y est pas exprimé dans toute sa force : sentiment dont vous vous faites un mérite & que je ne voudrois pas soutenir. Je veux à présent vous accorder qu'il faille immoler la Pâque dans le Temple ; que l'on y doive comparoitre à une heure après midy, pour le plus tard ; que cet Agneau doive être préparé selon toutes les maximes que vous en prescrivez après les Rabins ; je vous dis que les Apôtres l'ont fait , parce que rien ne m'oblige à croire que ce fût sur le tard , comme vous le voulez , qu'ils demanderent à Jesus-Christ quel étoit l'endroit où il

38 MERCURE

vouloit qu'ils luy preparassent la Pâque : prenez s'il vous plaît les *Evangiles*, vous n'y trouverez pas un seul mot qui m'empêche de croire que les *Apôtres* luy tinrent ce discours le matin de ce premier jours des *Azymes*, qui est le 14. de *Nisan*; ils eurent donc le tems de la preparer à l'heure qu'il falloit; *Jesus-Christ* vint ensuite avec le reste des *Apôtres*, & la mangea quand l'heure fut venue. Si vous convenez enfin qu'ils mangerent une Pâque commemorative; n'étoit-ce pas celle qui se faisoit le 14. de *Nisan*, en memoire de celle que les *Israëlites* firent au-

GALANT 39

tres-fois par l'ordre de Dieu lorsqu'il voulut les delivrer de la servitude d'Egypte, & qu'il leur ordonna de renouveler tous les ans à pareil jour, & à la même heure, comme je l'ay dit cy-dessus? Si vous me le contestez, faites-moy voir, je vous prie, l'autorité de l'Ecriture sur laquelle vous fondez cette Pâque commemorative au 13. de Nisan, car pour moy je n'y trouve rien qui favorise vôtre opinion, & sur tout dans ce tems où les Loix des Juifs étoient dans toute leur vigueur, comme vous le reconnoissez vous même dans la dou-

40 MERCURE

ble prison de S. Jean-Baptiste. N'oubliez pas s'il vous plaît d'apporter au moins un Passage qui me prouve que la solennité de cette Fête, commençoit dans ce prétendu moment, par la recherche du Pain levé & par un repas. Vous voyez maintenant l'intérêt que vous avez, mon Reverend Pere, de lever tous les doutes que je vous propose, & de combattre en même-temps tout ce que j'établis; car si vous ne le faites pas, le Verset de S. Jean (qui est le sujet de tout votre Livre) demande encore sa véritable explication; Les trois Pâques d'Ezechias, de Josias, &

GALANT 41

d'Esdras , la demandent aussi ; tous vos Rabins sont farcis de contes & de fables ; votre Ouvrage tombe par consequent ; & tous vos Sectateurs ne sçavent plus que dire. Je me flatte qu'il n'en sera pas de même de mon opinion , quand elle paroîtra , parce que j'expliqueray ces difficultez apparentes par l'Escriture même , en luy donnant un sens aisé , facile , naturel , & celuy que tout le monde a déjà reçu comme le veritable. Votre réponse ou votre silence me determineront sur ce projet ; mais parce que vous protestez dans l'avertissement qui precede vos Re-

Mars 1705.

D

42 MERCURE

flexions sur la Lettre d'un Docteur de Sorbone, à un Docteur de la même Maison, & sur l'Histoire Evangelique du R. P. Pezron, de l'Ordre de Cisteaux, qu'à moins que des personnes de reputation & d'une érudition distinguée, ne proposent quelques difficultez de consequence, qui n'ayent point encore esté assez éclaircies, vous garderez absolument le silence sur cette Question; je fais inserer cette Lettre que vous recevrez par la Poste, dans le Mercure Galant & dans les Journaux des Sçavans que l'on imprime à Paris & à Tre-voux, afin de vous y engager.

GALANT 43

Je ne vous dis rien de la double prison de S. Jean-Baptiste, la réservant pour mon Livre, où vous verrez Scaliger avec nos fameux Mathematiciens fort embarrassés, & les calculs de tous nos Chronologistes entierement faux. Je suis avec respect, &c.

Cette Dissertation est accompagnée de plusieurs citations, qui n'ont pû entrer dans ce Volume, à cause du peu de marge.

Le Pere de la Forge ayant esté élu l'Eté dernier General des Mathurins, dans un Chapitre

C ij

44 MERCURE

general tenu à Paris , ainsi que je vous l'ay marqué ; partit sur la fin du même Été pour aller visiter les Couvents que son Ordre a en Espagne. Il alla d'abord à Barcelone où il arriva le 9. d'Octobre de l'année dernière. Le P. Ministre du Couvent de Barcelone , qui avoit resolu d'aller au devant de luy jusqu'à Perpignan , distant de trois grandes journées de Barcelone , n'ayant appris sa marche que le neuf au matin , partit aussi-tost pour le joindre au lieu où ce General devoit dîner , auquel il le trouva. Ils

partirent ensemble l'aprèsdînée, & suivant les ordres qui avoient esté donnez par le P. Ministre, ils trouverent à une lieuë de Barcelone, sept carrosses remplis de personnes de distinction, & de plusieurs Religieux de l'Ordre. Le P. General monta avec quatre personnes des plus qualifiées d'entre celles qui étoient venuës au devant de luy, dans un carrosse magnifique. Il trouva en arrivant au Couvent que l'Ordre a dans Barcelone, les Religieux qui l'attendoient processionnellement. Il descendit

46 MERCURE

de carosse , les suivit au bruit des Trompettes, des Hautbois, & de quantité d'autres Instrumens. Il entra dans l'Eglise où le *Te Deum* fut chanté alternativement avec l'Orgue & la Musique, & au son de plusieurs Instrumens qui ne sont pas d'usage en France. Le *Te Deum* étant fini, & le P. General ayant fait sa priere sur un carreau au pied du grand Autel, il se plaça dans un fauteuil, où tous les Religieux vinrent luy jurer obéissance, en luy baisant les mains. Ce qu'il y eut de particulier, est que parmi le nombre d'environ

GALANT 47

cinquante Religieux qui forment la Communauté, le P. Piguierolles, élu General pour l'Espagne en 1688. luy jura la même obéissance que les autres. Après cette cérémonie, il fut conduit dans l'appartement qu'on luy avoit préparé au son des Trompettes, des Hautbois, des Violons, des Basses de viole, & d'une grande Symphonie. A peine fut-il entré dans sa Chambre, qu'il fut complimenté par un Gentilhomme, de la part de M^r le Viceroy de Catalogne, & par un Ecclesiastique de la part de M^r l'E-

48 MERCURE

-vêque de Barcelone. Plusieurs Gentils-hommes monterent dans la même chambre, & toute la Compagnie fut regalée de liqueurs glacées. Le 10. au matin le Viceroy envoya à ce General un Gentilhomme, pour luy dire qu'il vouloit le prévenir en luy rendant visite; mais le P. de la Forge y alla lui-même sur l'heure. M^r l'Evêque lui envoya demander comment il avoit passé la nuit, & le vint voir l'aprèsdînée, les Evêques en usant ainsi en Espagne, à l'égard des Generaux d'Ordre. Toute la journée se passa à recevoir

cevoir des complimens & des visites. Le Couvent de Barcelone est fort beau. Il y a trois Cloîtres l'un sur l'autre, bien percez par de belles arcades, & soutenus par des colonnes tres-delicates. Toute la façade du dedans du Cloître est d'une belle pierre grise. L'Eglise est aussi d'une grande beauté; ainsi que le Refectoire qui est vouté & revêtu tout autour d'une maniere de lambris de carreaux d'Hollande, à la hauteur de dix pieds. Il y a dans la Maison une magnifique Apoticaierie.

Le General arriva le 6. de
Mars 1705. E

50 MERCURE

Novembre à Saragosse, Capitale du Royaume d'Arragon. Les Peres Mathurins y ont un Couvent des plus magnifiques; il a esté commencé par Charlequint & par le Pape Adrien VI. Les Mathurins ont outre ce Couvent un College dans la Ville, & il y a tant dans l'un que dans l'autre au moins soixante Religieux. Le Pere General y a reçu tous les honneurs possibles, & il a esté visité par M^r l'Archevêque de Saragosse, Viceroy du Royaume d'Arragon.

Ce General continuant sa

GALANT 51

marche vers Madrid, y arriva le 27. de Novembre. Il étoit dans le Carosse de Monsieur le Duc d'Arcos, frere de Madame la Duchesse d'Albe. Ce Duc avoit esté au devant de luy à plus d'une lieuë de Madrid, avec un grand cortege de Carosses. Le P. General alla descendre au Couvent des Mathurins qui est le plus beau Couvent de Madrid & dans lequel il y a quatre-vingt Religieux ; aussi est-il d'une magnificence extraordinaire. Ce General y fut tres bien reçu. Le 3^e jour de son arrivée il eut

E ij

52 MERCURE

une audience publique du Roy & de la Reine avec les ceremonies accoutumées en de pareilles audiences, & huit ou dix jours ensuite il eut une audience particuliere du Roy, dans laquelle S. M. C. luy dit plusieurs choses obligantes, & luy marqua le plaisir qu'elle avoit de le voir à Madrid. Je ne puis m'empescher d'ajouter icy ce que j'ay vû dans une lettre de ce Pere. Voicy en propres termes ce que contient l'article dont j'ay jugé à propos de vous faire part. *J'ay esté fort content aujourd'huy d'entendre*

dire à une des plus grandes Dames d'Espagne, qu'à chercher de l'Orient à l'Occident, on ne pourroit mieux trouver que les Espagnols ont dans la personne du Prince & dans celle de la Princesse. Il est vray qu'elle est charmante & qu'on en peut esperer les plus grandes choses pour son sexe & pour son rang. Le Roy est tres-bien fait, il est d'une douceur qui enchante, & ce Prince a par dessus cela, tout l'esprit & toute la penetration possible.

Ce Pere après avoir esté régalé à Madrid par plusieurs Grands d'Espagne, poursuivit

E iij

54 MERCURE

son voïage pour visiter le reste des Couvens de son Ordre. Si j'apprens ce qui s'est passé dans ces visites , je vous en feray part.

En achevant cet article , on vient de me faire voir une Lettre écrite de Grenade , du 17. Fevrier, par un homme qui accompagne le General des Mathurins dans son voyage. Voicy un extrait de cette Lettre.

Le dessein du P. General étoit d'aller de Seville à Malaga , où son Ordre a une tres-belle Maison ; mais deux jours de pluye en

avant rendu les chemins impraticables , le Superieur l'est venu trouver. Il apprit de ce Superieur que pendant le dernier combat Naval , deux Communautez de Religieuses , & le Chapitre de la Cathedrale de Malaga s'étoient retirez chez les Mathurins , où on leur donna des appartemens separés : Que depuis dix heures jusqu'à la nuit , le bruit du canon ébranloit toute la Ville : qu'on y étoit tres-consterné , & que de leur Maison qui est tres-élevée & distante de la Mer d'un quart de lieuë , on voyoit le feu & la fumée de l'artillerie : que le lende-

56 MERCURE

main la consternation fut encore grande pendant toute la journée, parce qu'on ne sçavoit pas encore à qui la victoire estoit demeurée; mais que le jour suivant on fut fort réjoui d'apprendre que les Ennemis avoient perdu la bataille.

Pour vous donner des nouvelles de Grenade où nous sommes presentement, je vous diray que la Ville est dans une situation tres-fertile & dans un climat tres-doux, quoique les montagnes dont elle est au pied soient si élevées qu'elles sont en tout temps couvertes de neiges; ce qui est fort favorable pour boire frais dans les grandes chaleurs. Mr l'Arche-

GALANT 57

vêque honora & prévint de sa visite le P. General. C'est un Prélat tres-gracieux & fort affectionné aux deux Couronnes, & le nom de Loüis XIV. est reveré dans Grenade. La Cathedrale est la plus belle d'Espagne, & sur tout dans son Sanctuaire, qui est d'une richesse, d'un goût & d'une architecture admirable; ce qui m'a paru de plus curieux est le Château des Rois Maures appelé la Alhambra. Les dehors de ce Château ne marquent pas beaucoup; mais tous les appartemens du dedans d'une structure moresque, sont d'un goût singulier & bien enten-

58 MERCURE

des pour les delices & pour la fraîcheur, dans un climat où les chaleurs sont grandes. Tous les appartemens en sont voutez & les voutes & les murailles enrichies de sculptures, de Lettres & de chiffres arabesques ; ces appartemens sont aussi lambrissez en porcelaine & pavez d'un beau marbre blanc. Il y a une distribution d'eau si abondante qu'il y a des fontaines jaillissantes en chaque chambre, un lieu destiné pour les bains, un pour les parfums & un autre pour la deffense, en cas de Siège. Et en cas qu'on coupast les eaux qui viennent de loïn, il y a un

GALANT 59

reservoir d'une grandeur immense en forme de deux Eglises souterraines, que l'on vuide de temps en temps, pour le nettoyer, & qu'on remplit ensuite pour fournir de l'eau à la Ville entiere dans le besoin. Ceux qui n'ont pas dequoy boire à la neige y en vont querir pendant les grandes chaleurs.

Charlequint avoit dans le même endroit commencé un magnifique Palais, qui n'a point esté achevé. Il y a une Cour en Collonnades d'un marbre qui paroîtroit tres-précieux s'il estoit poli, mais quoique brut, l'ouvrage est tres-estimable.

Je suis ravi que par tout où je

60 MERCURE

passé, on me témoigne la grande & singulière estime qu'on a pour la personne, pour la puissance & pour les augustes qualitez du Roy de France nôtre Souverain.

Je vous parlai dans ma Lettre du mois de Septembre 1700. d'une célèbre cérémonie qui se fit à Alby au sujet de la Translation des Reliques de Saint Clair, premier Evêque de cette Ville & Apostre de l'Albigois. M^r le Goux de la Berchere qui estoit alors Archevêque d'Alby & maintenant Archevêque & Primat de Narbonne, en pro-

nonçant le jour de la Ceremonie le Panegyrique de S. Clair, fit vœu de donner une Chasse d'argent pour conserver la Relique qu'il procuroit à l'Eglise d'Alby. Il vient de s'acquiter de ce vœu d'une maniere digne de luy.

Le 31. du mois de Decembre dernier il fit presenter au Chapitre de l'Eglise Metropolitaine d'Alby une riche Chasse d'argent tres-delicatement travaillée; c'est une Mosaïque d'un bon goût. Ce même jour la Relique fust exposée pendant toute la journée à la veneration

62 **MERCURE**

du peuple , & après Vespres elle fut portée en Procession autour de la célèbre Eglise de Sainte Cecile , & ensuite déposée dans la magnifique Chapelle de Saint Clair que Mr de Narbonne a fait orner de peintures.

L'Eglise d'Alby n'avoit point de Relique considérable de son premier Evêque ; c'est à Mr de Narbonne qu'elle est redevable de celle qu'elle possède presentement. C'est aussi ce grand Prelat qui a renouvelé le culte de cet Apôtre de l'Albigeois , qu'on ne peut plus invoquer à

Alby sans se souvenir de celuy qui luy a procuré un si precieux depost.

C'a esté aussi pour entretenir la pieté des Fidèles pour ce grand Saint que Mr de Narbonne a fondé une basse Messe chaque Mecredy de l'année dans la Chapelle de Saint Clair, qui est toujourns celebrée par un Chanoine de l'Eglise Metropolitaine, & où il y a grand concours de Peuple.

Aussi-tost que le Chapitre de l'Eglise d'Alby eut reçu ce beau Monument de la pieté & de la Religion de Mr l'Archevêque

64 MERCURE

de Narbonne, il crût qu'il étoit de son devoir de marquer à cet illustre Prelat sa reconnoissance; c'est ce qu'il fit au commencement du mois de Janvier dernier par une Lettre tres-respectueuse, à laquelle Mr de Narbonne a repondu d'une maniere tres-obligeante. Pendant plus de dix-sept ans d'Episcopat il y a toujours eu une union tres-parfaite entre ce grand Prelat & cette illustre Compagnie; il semble que cet esprit de paix, soit reservé à Mr de Narbonne. Dans toutes les Eglises qui ont eu le bonheur de l'avoir pour

GALANT 65

Pasteur , il a toujours laissé des fruits de paix , d'union & de charité. L'Eglise d'Alby l'a mis au nombre de ses plus illustres Pasteurs, & elle l'honore comme le Restaurateur de la Discipline Ecclesiastique. Trente années d'un Episcopat laborieux & passé dans des visites continues n'ont pû ralentir l'ardeur de son zèle. L'année dernière les Estats de la Province de Languedoc ne furent pas plutôt finis qu'il commença la visite du Diocèse de Narbonne, qu'il n'interrompit que lors que les affaires de la Province l'obli-

Mars 1705.

F

66 MERCURE

gerent d'aller en Cour, où son habileté dans les affaires de l'Etat ne parut pas moins que son zèle & sa vigilance éclatent dans le gouvernement de son Diocèse.

Je vous envoie deux Lettres sur une nouvelle découverte d'Eau Minerale. Vous trouverez dans la première, de quelle manière cette découverte a été faite, & la seconde vous apprendra les qualitez & les vertus de cette Eau:

Il y a quelques mois que l'on

GALANT 67

fit dans la ville d'Aix en Provence, une découverte qui merite d'être scüe, & dont les Sçavans ne seront pas fâchez d'estre instruits. En abattant une Maison qui menaçoit ruine, & qui appartenoit aux Procureurs du País, on decouvrit aux côtez, des restes de chapiteaux, de corniches, & d'autres monumens antiques; ce qui fit penser aux ouvriers qu'il y avoit peut-estre eû autrefois dans cet endroit-là quelque édifice considerable. Ils chercherent & trouverent dans ces precieux debris une source d'eau chaude, qui sortit de terre à gros boüillons. On fut dés-

F ij

68 MERCURE

lors persuadé que c'étoit véritablement dans cet endroit que les Bains de Sextius étoient situés; & on n'en douta plus après qu'on eut trouvé dans le même lieu, quantité de Medailles & d'Inscriptions qui confirmerent d'une maniere incontestable ce que l'on s'étoit imaginé. Cette découverte est d'autant plus considerable, qu'outre que l'origine & la fondation de la ville d'Aix en deviendront par-là plus assurées, la source a une vertu admirable pour guerir plusieurs maladies, que les Medecins regardent comme incurables & pour lesquelles ils n'ont aucun remede.

GALANT 69

Plusieurs personnes en ont déjà fait une salutaire expérience ; & on voit aller à ces Eaux une infinité de monde qui les rendront bien-tôt aussi renommées que celles de Digne & de Balaruc. Outre qu'elles ne cedent en rien à celles-cy, elles ont sur les premières, qui sont toutefois tres-celebres, l'avantage d'avoir une odeur moins désagréable. Il seroit à souhaiter qu'il y eust à Aix des gens capables ou assez amateurs de l'Antiquité, pour nous donner l'explication des diverses Inscriptions qui ont esté trouvées dans ce tresor souterrain. M^r de Chasteüil Gallaup, de qui

70 MERCURE

je tiens la nouvelle de cette découverte, est tres-capable de la donner, s'il en veut prendre la peine. Le goût qu'il a pour les belles Lettres, & les lumieres qu'une longue application luy a données sur tout ce qui regarde l'Histoire de Provence & de la ville d'Aix, sa patrie, nous assureroient du succès & de la certitude de ses conjectures sur la découverte qui a esté faite, s'il vouloit en faire part au Public.

L E T T R E

Ecritte à M. M. M. sur la nouvelle découverte d'une nouvelle source d'Eau Minérale , faite à Aix en Provence.

MONSIEUR,

Pour vous donner quelque éclaircissement sur la nature & sur les propriétés de l'Eau chaude qu'on vient de découvrir dans la ville d'Aix , je dois vous dire ce qui s'est passé au sujet de cette découverte , & y ajouter les expériences que j'en ay faites pour en développer les principes , estimant

72 MERCURE

qu'il n'en faut pas davantage pour vous, Monsieur, dont le discernement est si sûr sur tout ce qui concerne la Medecine.

Je ne m'arrêterai pas à vous décrire la situation & la beauté de cette Ville, ny celle de son territoire; y aiant fait vos études & pris tous vos degrez; vous sçavez aussi bien que moy, qu'elle abonde en tout ce qui est nécessaire pour passer la vie avec douceur: que les rues en sont grandes & bien percées: que les édifices en sont somptueux, & qu'on y voit encore de fort beaux restes de l'Antiquité; sçavoir, Tombeaux, Inscriptions, Colomnes,

GALANT 73

Colomnes , & autres choses tres-considerables que l'injure du temps a en partie ou tout-à fait ruinées.

Strabon rapporte que Caius Sextius , General & Consul des Romains , l'a fit bâtir l'an 631. de la fondation de Rome , après avoir soumis ce pays aux Romains , & qu'il la nomma en latin , Aquæ sextiæ , à l'occasion des bains d'eaux chaudes qu'il y fit construire l'an avant la naissance de Nôtre Seigneur 120. je laisse aux Historiens ces matieres pour venir à ce que vous me demandez.

Cette source fut trouvée l'Esté dernier , proche les murailles de Mars 1705. G

74 MERCURE

la Ville, au quartier des Reverends
Pere de l'Observance, sous les de-
bris d'une ancienne maison. Ceux
qui s'en apperceurent les premiers
la trouverent plus chaude & plus
pure que les autres, dont les habi-
tans se servent à divers usages &
qu'on a fait conduire en plusieurs
quartiers de la Ville pour servir à
des tres-belles fontaines & parti-
culierement au Cours d'Orbitelle,
ou par la multitude des tuyaux &
par la varieté des jets d'eau qui
tombent dans de grands bassins, el-
les font l'admiration des étrangers,
& le plaisir de ceux qui s'y prome-
nent. Dant les os ludere fontes.

GALANT 75

Jamais découverte n'a plus fait de bruit ; chacun a voulu voir cette eau dans sa source, & tout le monde en a parlé, elle a esté approuvée de tous ceux qui aiment la vérité ; ceux au contraire qui ont interest qu'elle soit voilée, ont tâché d'en faire la critique ; cependant les cures singulieres, & les effets avantageux qu'un grand nombre de personnes en a ressentis ne permettent pas de douter de la vertu & de l'efficacité de nôtre eau : En effet, plusieurs malades lassés de mener une vie languissante, attirez par la seule nouveauté de la découverte, de tout âge, de tout sexe, & de

G ij

76 MERCURE

toutes conditions , en ont bû l'Esté dernier, même dans la Canicule. On peut dire , quoy qu'ils ayent agi en cela sans aucune consideration , & sans avoir égard à la difference des temperamens ny des maladies , sans avis de Medecin & dans une saison peu convenable à cette sorte de remède , qu'ils ont pourtant recourré leur santé , par l'usage de cette Eau , ou du moins un soulagement tres-considerable. Sic tamen non luditur de corio humano.

La reputation de cette Eau , fondée sur les effets aussi surprenans que salutaires qu'elle produisoit

alors , attira dans cette Ville, l'Aut-
 tomne dernier , un grand nombre
 d'Etrangers, qui ayant trouvé une
 parfaite guerison de leurs indisposi-
 tions s'en retournerent fort contents,
 en loüant & benissant le Seigneur
 d'avoir permis qu'on trouvât dans
 le creux d'un rocher une fontaine si
 salutaire. Qui convertit rupem
 in fontes aquarum.

Cette eau n'a commencé de re-
 jaillir que quand on a eu percé le
 rocher qui la couvroit , & nous ne
 sommes redevables de ce bien, après
 Dieu (qui est sans doute le plus
 grand qu'on püst procurer aux Ci-
 toyens de cette Ville & à ses voi-

78 MERCURE

fins) qu'aux soins & aux ordres de Mrs les Consuls & Procureurs de ce pays, qui veillent beaucoup plus à ce qui peut estre utile & avantageux au public, qu'à ce qui concerne leur propre gloire. Hujus vobis gloria facti justa manet.

Il y a presentement 4. tuyaux qui dégorgent cette Eau, dans une cave découverte, maçonnée de briques & de pierres pour éviter la presse des buveurs, & afin que chacun en puisse prendre sans s'incommoder.

Cette Eau est tres-claire, aussi legere que de l'eau de pluye, &

GALANT 79

aussi potable que la meilleure eau de fontaine. Elle est sans aucune saveur & n'a aucune odeur ; elle n'est ny extrêmement chaude , ny d'une substance tres-subtile , parce qu'elle n'est impregnée que des esprits des mineraux qui entrent dans sa composition , comme on pourra voir dans la suite par l'analise que j'en ay faite ; c'est pour cela qu'elle est tres-amie de la nature & de l'estomach , dont elle penetre & débouche toutes les obstructions , fortifie toutes les parties en dégagant leur chaleur naturelle & en les rétablissant chacisne en leur premier temperament ; elle est diure-

G iij

80 MERCURE

rique , purgative & quelquefois sudorifique , suivant les dispositions qu'elle rencontre dans les sujets.

Il y a peu de maladies exterieures & dans l'habitude du corps qu'elle ne puisse emporter , particulièrement en usant des anciens bains qu'on trouve autant admirables en leur structure qu'en leurs materiaux , & dont l'histoire nous assure que les vertus n'estoient pas moindres.

ANALYSE.

Chimique-mechanique de l'Eau
chaude minerale d'Aix.

Quoique les malades , contents de recouvrer leur santé , s'inquiettent peu de sçavoir la quantité precise des parties minerales que cette Eau charrie , ny comment s'y fait la dissolution du mineral qui y domine ; je croy pourtant qu'on l'estimera davantage , à mesure qu'on en découvrira la nature par une exacte Analyse , d'autant mieux que nous sommes dans un siècle , où l'on ne se contente pas de voir

82 MERCURE

quels sont les effets des medicamens; mais où l'on veut aussi en penetrer la cause physique de l'action.

Le raisonnement ne nous mene pas loin lorsqu'il s'agit d'expliquer la vertu des Eaux minerales, nos sens sont trop grossiers pour en decouvrir les parties, & la Chymie qui est la Sage-femme qui aide la nature à produire à decouvert ses enfentemens, nous fait seulement trouver presque dans tous les corps du sel, du soufre, du mercure, de l'eau, & de la terre, & par elle nous ne pouvons connoistre que leur volatilité ou fixité; car le feu dont la

GALANT 83

Chymie se sert comme d'unique
couteau, remuant par sa grande
activité les parties d'un mixte,
en rompt l'union & en continuant
de les agiter & de les diviser, celles
qui sont les plus volatiles se se-
parent des autres, & les plus fixes
demeurent dans le feu; mais cette
Analyse ne suffit pas pour faire
connoître les vertus essentielles
de nostre eau, il faut employer
d'autres moyens & se servir de
la mécanique pour découvrir la
nature & les propriétés de ces prin-
cipes que le feu a séparés. De sorte
que ce seroit peu de chose de tirer
le sel de cette Eau par évapo-

84 MERCURE

ration , de tirer de ce sel l'esprit
& les autres principes par des
feux graduez ; il faut les mêler
avec diverses liqueurs , comme
l'esprit de nitre , de vitriol , la
dissolution du sublimé corrosif ,
l'huile de tartre par défaillance ,
les teintures de roses , de violetes ,
de tournesol , & avec le sang &
la Lymphe des animaux. Par
exemple si les principes qu'on re-
tire de cette Eau fermentent avec
l'esprit de nitre ou de vitriol , s'ils
dissolvent le sang & la Lymphe ,
on conclut que ce sont des alkali ,
& qu'ils en ont les qualitez. S'ils
ne fermentent pas avec l'esprit de

GALANT 85

nitre ou de vitriol ; mais bien avec l'huile de tartre par défail-
lance , s'ils coagulent le sang ou
la Lymphe , on juge que ce sont
des acides , qui produiront les effets
qui leur sont propres. C'est par
cette double voye que j'ay tâché
de m'assurer d'où nôtre Eau tiroit
sa force.

Je mis une bonne quantité de
l'Eau de cette noûvelle source
dans une terrine de grez , où
ayant fait évaporer à un feu lent
toute l'humidité , je dissôus les ré-
sidences dans l'Eau commune , que
je filtray ensuite par un papier
gris , dont je fis encore évaporer

86 MERCURE

toute l'humidité. Il me resta un sel de couleur rousse tirant sur le blanc, qui pique les fibres nerveuses de la langue comme le salpêtre. J'ay fait aussi divers mélanges de cette Eau avec plusieurs liqueurs minerales, pour observer les fermentations & les precipitations qui en resulteroient.

Je mélay de l'esprit de souffre avec l'Eau de cette Fontaine qui s'étoit refroidie, & je sentis d'abord une chaleur en maniant la phiole, je mélay aussi égales parties de cette Eau, & de dissolution de couperose, & je vis au fonds de la bouteille une precipi-

tation de quelque matiere rousse.
 Du mélange de cette Eau avec
 égale partie de l'Eau de chaux, il
 s'en fit une d'une matiere blanchâ-
 tre.

Cette Eau chaude ne prend
 autre couleur par le mélange de
 la poudre de noix de galles, que
 celle de la poudre même, que l'es-
 prit de vitriol versé par dessus ne
 fait point changer; ce qui est une
 marque qu'elle n'est pas vitrioli-
 que. Cette teinture ne change point
 aussi par l'addition de l'huile de tar-
 tre faite par désaillance, ce qui
 doit nous faire croire qu'elle n'est
 pas alumineuse. Ayant ensuite

88 MERCURE

mêlé de l'esprit de sel commun, du sublimé corrosif, du sel armoniac, chacun separement avec nôtre Eau; il ne parut aucun changement ny en couleur ny en chaleur.

Le sel de l'Eau de cette fontaine est different du sel commun. Il fermente avec les acides & en adoucit les pointes. Ny cette Eau, ny la dissolution de son sel, ny le sel même jettez sur le lait froid ou boüillant, ny causent aucune alteration sensible.

On tire par la distillation de cette Eau, une liqueur spiritueuse; mais on a bien de la peine d'en tirer quelques esprits dég-

GALANT 89

gez de leur phlegme ; parce que les substances minerales sont si intimement & si étroitement unies dans les parties de nôtre Eau, qu'on ne peut presque point les en separer : d'où vient qu'elle est aussi transparente qu'une Eau tres pure & tres-simple.

Il me semble que de ces experiences on peut conclurre, que ce qui fait la vertu de nôtre Eau, est particulièrement un esprit volatil nitro-sulfure, qui resulte de l'union qui se fait dans la terre de l'acide de l'air avec des scls alkali, par le moyen de la fermentation & des circulations na-

Mars 1705.

H.

90 MERCURE

turelles ; & cet esprit comme un dissolvant spécifique, détache quantité de particules sulfurées les plus pures, qui rendent cette Eau balsamique & tres-amie de la nature, d'où l'on voit que l'esprit mineral dont cette Eau est impregnée, & duquel coulent comme d'un principe fécond tant d'effets surprénans pour une infinité de maladies, n'est pas un acide purement vitriolique ; mais plutôt nitro-aérien embarrassé dans les pores des sels alkali.

La chaleur de nôtre Eau vient des particules salines soufrées qu'elle rencontre dans son chemin,

Et qu'elle entraîne avec elle dans les entrailles de la terre, dont il se fait une effervescence qui luy communique cette chaleur. Cette opinion est plus vrai-semblable, que de dire que la chaleur des Eaux minerales vient d'un feu souterrain.

A quelles maladies est propre l'Eau chaude d'Aix, & comment elle opere.

J'ay déjà dit que dès que cette source fust decouverte une infinité de personnes burent de cette Eau indifferemment pour toutes sortes

H ij

92 MERCURE

de maladies : cependant comme je ne prétens pas la faire passer pour un remede universel , ny établir le salut de tous les malades sur son efficacité , je vais marquer les principales dont plusieurs personnes ont esté gueries.

L'indigestion d'estomach , l'appetit dépravé , diminué ou perdu , ont esté reparez , par la dissolution le denoüement des glaires & des viscositez qu'elle precipite , & qu'elle entraîne par la voie des intestins , & par celle des urines. Enfin la filtration du ferment stomachal se faisant mieux à travers la membrane glandée , l'appetit

reprend une nouvelle vigueur.

Cette Eau convient aux vomissemens qui succedent au gonflement & à l'abondance des matieres crasses qui alterent le ferment digestif, elle fond les phlegmes qui embarrassent la circulation des humeurs.

Les affections du bas ventre, comme lienterie, dissenterie, colique, ont esté emportées par son moyen; parce qu'elle détrempe dans sa course les sels bilieux & attrabilaires, acres, aigres ou salez, & par sa vertu balsamique, elle rasfermit les fibres relachées.

Elle est beaucoup plus efficace

94 MERCURE

que toutes les autres sources d'Eaux chaudes d'Aix qui ont toujours esté dans une grande estime pour les maladies des reins & de la vessie, pour la gravelle, & pour les difficultez d'uriner, parce qu'elle entraîne cette matiere terrestre, & cette crasse, ce bol qui est aisement converti en sable par l'action du ferment, elle enleve aussi cet accide qui fait la strangurie.

Les pertes de sang aux femmes, les fleurs blanches, & le flux de sang hemorroïdal s'adoucissent ou cessent entierement, par le resserrement des humeurs acres.

Les langueurs & défaillances

GALANT 95

provenant de la circulation du sang, ou de la dissipation des esprits, sont réparées par cette Eau; de même que les tensions de l'abdomen, les hydropisies, l'ictéritie ou jaunisse, la pâleur & la bouffissure du visage.

La sciatique, les rhumatismes, les contractions des nerfs, la goutte, les vertiges, l'épilepsie, & ce qu'on appelle communément vapeur dans les passions hystériques, hypocondriques & scorbutiques; toutes ces maladies ne tirant leur origine que des nerfs plus ou moins irrités & picotés, & des esprits agités, dissipés, altérés, ou troublés,

96 MERCURE

peuvent estre vaincuës par l'analogie qu'il y a entre nos esprits & ceux que nostre Eau contient, qui sont d'une même nature volatile, balsamique, nitro-aérienne, par où ils sont plûtoſt réanimez, re-vivifiez, qu'altrez ou détruits; & par raport à la cause materielle qui est une humeur acre, bilieuse, melancolique, attrabilaire, plus ou moins abondante, exaltée & fermentée, dont les pointes sont rompuës, adoucies & precipitées avec le tems par cette même substance volatile nitro-sulfurée que nôtre Eau renferme, & qu'elle charrie avec elle par les voyes des selles

selles & des urines.

*Enfin les ulceres , les chancres
& toutes les maladies cutanées ,
comme gâles , dartres & autres ,
sont emportées ou du moins adou-
cies en lavant & en fomentant
de nôtre Eau les parties malades
ou bien en s'y baignant.*

*Il y a déjà six bains d'achevez
dont on pourra se servir dans le
printemps prochain.*

*De quelle maniere on doit
prendre les Eaux & les bains.*

*Avant que de boire les Eaux
minerales , on doit consulter les
Mars 1705. I*

98 MERCURE

Medecins & particulierement ceux des lieux , pour apprendre d'eux le regime qu'on doit garder, la quantite & combien de jours on en doit boire , & les moyens d'éviter ou de calmer les accidens qui arrivent quelquefois.

Les saisons les plus propres pour prendre les Eaux chaudes , sont le Printemps & l'Automne ; ceux qui sont pletoriques & remplis de mauvais sucs doivent se faire saigner & purger , après quoy on peut descendre à la fontaine , & boire suivant la portée de son estomach ; il est mieux de ne pas s'en rassasier au commencement ;

GALANT 99

mais d'en prendre seulement deux ou trois verres de suite, & puis se promener un demy quart d'heure après lequel on retourne boire; en continuant de même jusqu'à ce qu'on sente quelque repugnance à en boire davantage, & cela pendant dix, douze, quinze jours, plus ou moins; ce que le Medecin doit regler suivant le temperament & l'estat de la maladie.

L'heure la plus convenable est de six à sept du matin, parce que le sommeil qui repare les forces ne doit pas estre interrompu. On doit dîner trois ou quatre heures après avoir pris les Eaux; on doit avoir

I ij

100 MERCURE

alors rendu toute l'Eau qu'on a prise, & quand même on n'auroit pas tout rendu, cela ne doit pas détourner de dîner à l'heure réglée.

Les viandes les plus simples sont les plus convenables. On peut boire son vin un peu moins trempé que de coutume ; les ragouts, la pâtisserie, les entremets, en un mot les grands repas ne sont pas propres à ceux qui boivent de cette Eau. On peut cependant après la soupe se faire servir du rôti, comme du mouton qui est excellent dans Aix, du veau, de la volaille ; mais le tout avec modération.

Si en prenant les Eaux, il ar-

GALANT IOI

rive des vomissemens ou des devoyemens, il ne faut pas s'effrayer ny intercepter tout-à-coup le cours des matieres viciées, dont le reflux deviendroit très prejudiciable, il suffit de diminuer la quantité de l'Eau, ou d'en interrompre l'usage pour quelques jours; car ces accidens s'arrêtent d'eux-mêmes, & on peut reprendre les Eaux; s'ils sont opiniâtres, il faut avoir recours à un Medecin.

Les femmes ne doivent pas boire pendant le cours de leurs regles. Celles qui les prennent pour devenir bien réglées, doivent faire dissoudre dans le premier verre du

102 MERCURE

fel d'absinthe, d'armoïse, ou quelque autre, capable d'exciter une douce fermentation, & de fondre les causes du retardement.

Il vaut toujours mieux boire les Eaux minerales à leur source que de les faire porter chez soy. Neanmoins ceux qui ne peuvent pas venir aux fontaines, peuvent les prendre chez eux, en les faisant chauffer au bain Marie; quelquefois les accidens & les symptomes des maladies disparoissent, & la cause & le foyer restent pour un peu plus de temps. Pour lors afin de surmonter entierement ces indispositions, il faut retourner dans

une autre saison à la fontaine, & aux bains; il est nécessaire même pour prévenir certaines maladies d'y venir souvent.

Si j'avois écrit, Monsieur, à une personne qui ne fust pas autant éclairée que vous l'estes, j'aurois beaucoup plus raisonné sur tous les phénomènes précédens pour luy faire mieux connoître la vertu admirable de nôtre Eau; mais n'ayant autre dessein que de vous donner une idée de cette découverte, ainsi que vous me marquez par vôtre Lettre, j'ay crû de voir exposer simplement les faits d'une manière concise & serrée dont je vous laisse-

104 MERCURE

ray tirer les consequences, pour lesquelles j'auray toute la deference possible.

Monfieur le Duc d'Aquasparta est mort à Rome, dans un âge fort avancé. Il estoit d'une tres-ancienne Maison d'Italie, alliée de près à celle des Cerchi, des Seigneurs d'Ancone, du Chasteau de Val-de-Sienne, qui produisit dans le treizième siecle l'Illustre Æmiliana de Cerchi, qui fonda la Congregation des Terzins dans l'Eglise de Sainte Croix de Florence. Elle mourut âgée seule-

GALANT 105

mient de vingt-sept ans , & nous avons sa vie écrite en huit langues différentes. La Maison d'Aquas-parta est aussi alliée à celles des Ursins, des Colannes, des Marecotti, des Barberins, & enfin à celle des Cesarini qui a produit des Cardinaux. Virginio Cesarini, fils de Julien Cesarini Duc de Citta-nuova & de Livia Ursini, descendoit d'une Aquas-parta. La Maison de Cesi est des plus illustres, & est la même que celle d'Aquas-parta. Paul Emile Cesi fut fait Cardinal par Leon X. aussi bien qu'un autre Prelat du même

106 MERCURE

nom. Le Duc qui vient de mourir descend d'Angelo de Cesi, Duc d'Aquas - parța, & fils de Frederic de Cesi, qui s'acquit beaucoup de reputation sous le Pontificat d'Urbain VIII. en 1627. & 1630. Il estoit bon Philosophe, il sçavoit les Mathematiques, les belles Lettres, les Mecaniques, & s'attachoit particulièrement à la Physique. Nous avons divers ouvrages de sa façon. Les plus considerables sont, *Apicarium : de Cælo : Metalliphitum : Tabula Philosophice : Moralia : Paradoxa : Monita, &c.* Le Duc d'Aquas-parța éta-

blit à Rome l'Academie de *gli Lincei*, & mourut vers l'an 1640. Pietro Donate Cesi fut fait Cardinal par Urbain VIII. qui le fit d'abord son Tresorier general, & ensuite Cardinal en 1641. Il mourut en 1652. Le Cardinal Paul Emile, dont j'ay parlé, estoit fils d'Angelo de Cesi, Comte de Menzano, & de Francisca Carula. La Maison de Cesi ou Cesis, des Ducs d'Aquas-parta est des plus illustres de Rome, où elle est venuë de la Province de Spolette, dans le territoire de laquelle on voit encore un Chasteau du nom

108 MERCURE

de Cesis. Cette Maison quitta Spolette pour venir s'établir à Rome vers l'an 1400. Il faut consulter Janus Nicius Erithræus , & le sçavant & illustre Grec, Lco Allarius.

Dame Elizabeth - Marguerite le Clerc de Lesseville, Epouse de M^{re} Jacques Sadoc ; Seigneur de Grandval, Chevalier de l'Ordre de Saint Louis ; Colonel de Dragons & Brigadier des Armées du Roy , & auparavant veuve de M^{re} Gabriel Portail, Seigneur de Fresneau, Conseiller du Roy en sa Cour de Parlement, mourut

dans le mois de Fevrier dernier.
 M^r de Grandval est d'une très-
 ancienne Maison, alliée aux
 plus considerables de la Pro-
 vince de Normandie. M^r de
 Grandval, Capitaine dans le
 Regiment de Feugeres, distin-
 gué par son merite & par sa
 valeur, est son parent. Feu M^r
 Portail premier mary de la Da-
 me qui donne lieu à cet article,
 estoit fort considéré dans le
 Parlement. Ceux qui portent
 son nom aujourd'huy, luy font
 beaucoup d'honneur. M^r Por-
 tail Conseiller au Parlement &
 M^r le premier Avocat General

110 MERCURE

son fils, sont dans une haute considération. La maison de le Clerc de Lesseville n'est pas moins considérable. M^r le President de Lesseville a un fils Religieux de la Trape, & plusieurs neveux Conseillers au Parlement. Nicolas le Clerc Curé de S. André des Arcs à Paris, & Doyen de la Faculté de Theologie de cette Ville, fleurissoit vers l'an 1530. C'étoit un Pasteur extrêmement zélé, sçavant, & grand ennemi des Novateurs. Robert Cenalis, Evêque d'Avranches, fait son éloge en luy dediant un de ses ouvrages, dans lequel il

GALANT 111

traite des moyens de reprimer l'insolence des heretiques. Hubert le Clerc a laissé quelques Poësies sacrées , & mourut en 1615. âgé de quatre-vingt quatre ans à Lille en Flandres , où l'on voit son Epitaphe dans l'Eglise de S. Pierre. Nicolas le Clerc vivoit en 1566. & avoit traduit du Grec en Latin quelques ouvrages de S. Hippolitte. Jean le Clerc , dit *Bussy* , fut fait Gouverneur de la Bastille par le Duc de Guise pendant la Ligue.

Dame N... de Normanville fille de M^{re} N... de Nor-

112 MERCURE

manville , Gentilhomme des plus qualifiez de la Province de Normandie , a épousé M^{re} N. du Premont , Gentilhomme plein de merite & distingué par sa naissance , qui l'allie aux Maisons de Barneville , & Maillé Benard. M^r de Normanville est allié de M^e la Presidente de Chailli , qui porte le même nom que luy , & qui a esté élevée à S. Cyr. Il est allié aux Maisons de Briquemare , de la Tour , & de Ris , de Normandie. Ce Gentilhomme à infiniment d'esprit , ce qu'il a fait connoistre par

GALANT 113

plusieurs Ouvrages. M^e du Premont est sortie du premier mariage de M^e de Normanville qui a épousé en 2^{es} noces le sœur de M^o Brigallier, Religieuse du Monastere des Filles-Dieu dans la ruë S. Denis, de l'Ordre de Fontevrault. Cette Dame est fort connuë par son esprit & par l'étenduë de ses lumieres. Elle juge parfaitement de tous les Ouvrages de litterature. Elle est consultée par les personnes les plus habiles, & elle a acquis dans le monde la réputation de joindre à une grande vertu beau-

Mars 1705

K

114 MERCURE

coup d'érudition.

M^r le Marquis d'Avrincourt, dont je vous ay parlé le mois dernier, & qui a eu l'agrément du Roy pour acheter le Gouvernement d'Hesdin, vacant par la mort de M^r le Marquis de Courtebourne, épousa au commencement de ce mois Mlle d'Osmont. Cette Demoiselle a beaucoup de mérite, elle est parente de Madame la Duchesse de Ventadour, elle a un frere Major du Regiment du Roy, avec Brevet de Colonel, & le Commandeur d'Osmont, qui sert depuis long-

GALANT 115

temps dans la Marine, est son oncle. L'avantage qu'elle a eu d'être élevée auprès de Madame de Maintenon, fait son éloge. Elle est sortie d'auprès de cette Dame d'une manière qui fait voir combien elle la confideroit, aussi étoit-elle estimée de toute la Cour, qui ne se laisse jamais surprendre par le faux mérite. Madame la Duchesse de Bourgogne l'estimoit beaucoup, & luy a donné des marques de la consideration qu'elle avoit pour elle.

116 MERCURE

L'article qui suit est si rempli d'érudition , que je vous l'envoie de la maniere qu'il m'a esté donné.

Dans tous les éloges qui ont paru jusqu'à present du Pere Menetrier, personne n'a parlé de ce qu'il dit dans ses Ouvrages touchant la ruse que les Romains employèrent pour ravoir leurs femmes esclaves, qu'ils avoient esté obligés d'accorder aux Gaulois en en la personne d'Atepomanus, que l'on croit être le frere de Momorus; Tutola, Philotis, ou Retiane monterent une nuit sur un

arbre avec des flambeaux allumés & firent signe aux Romains qu'il étoit temps de venir leur rendre la liberté pendant que les Gaulois étoient endormis. Les Romains qui étoient convenus de ce stratagème sortirent sur les Gaulois, les égorgerent & ramenerent leurs esclaves. Quoi qu'il paroisse quelque chose de fabuleux dans ce recit & que Plutarque le raconte différemment dans ses Paralleles & dans la vie de Camille, il ne laisse pas de nommer expressement Ate-pomanus. Il est vray que Plutarque luy fait demander des Dames Romaines pour des desseins moins

118 MERCURE

honnestes que ceux d'en faire leurs femmes, & je m'étonne avec le P. Menetrier que feu M^r l'Abbé Tallemant ait retranché de la vie de Camille cette Histoire qui est dans le Grec, & dans toutes les Traductions Latines, & dans celle d'Amiot Evêque d'Auxerre. Les sentimens des Historiens sur le passage d'Annibal à Lyon, sont fort partagez. Le Pere Labbé dit qu'ayant composé une lettre où il parloit de ce voyage & du passage d'Annibal à l'endroit où le Rhone & la Saône font une Isle, M^r de Marca devant lequel il la lut, luy dit, Mon Pere, êtes vous

GALANT 119

si bon de croire qu'Annibal ait passé par cet endroit-là ; pour moy je croy que cela se doit entendre de l'Isle que fait le Rhône avec l'Isere & non pas la Saône : Ce qui est confirmé par la reflexion de Cluvier qui a corrigé Polybe en cette occasion. Le Pere Menetrier a suivi le sentiment du P. Labbé, & dit qu'ayant lû avec attention l'Histoire de Polybe dont il fait un grand cas, il n'a pû d'outer un moment que le passage d'Annibal à Lyon, ne fût une verité tres constante, & pour en établir la preuve, cet Auteur fait un détail exact &

120 MERCURE

succinct de tout le chemin qu' Annibal fit depuis le passage des Pirenées jusqu'au passage des Alpes : détail qu'il tire des Memoires de Polybe. Du reste ce Pere se moque de Cluvier qui n'a écrit que depuis un siècle, & qui dans cette occasion ne doit pas être preferé à Tite-live ny même à Plutarque ; il est vray que Polybe dit expressement qu' Annibal fit en dix jour prés de cent milles de chemin le long du Rhône, qui sont cinquante lieues, lesquelles il fit en côtoyant toujours le pays des Allobroges ; qui s'étend depuis l'embouchure de l'Isere dans le Rhone jusqu'à Geneve, qui est du pays
des

GALANT 121

des Allobroges; ainsi il faut nécessairement conclure que depuis la pointe du confluent du Rhône & de la Saone, qui est la pointe de cette Isle que Polybe compare au Delta d'Egypte; il marcha jusqu'à Seyssel, monta les Alpes de Valais & de Sion, pour descendre ensuite dans la Val-d'Aost & faire ces 1200. stades des Alpes dont parle Polybe, qui sont cent-cinquante mille d'Italie, & 75. lieues de France. Il ne faut pas s'arrêter à ce qu'en a écrit Titeliue, n'ayant pas esté dans ces pays comme Polybe, il a pû se tromper en beaucoup de choses, particulièrement en nommant des Peuples

Mars 1705.

I

122 MERCURE

dont Polybe ne dit pas un mot; mais il convient avec luy qu'il passa en cet endroit où est à present Lyon, & Plutarque dit la même chose. Après avoir parlé du passage d'Annibal, le P. Menetrier a donné ses conjectures sur l'occasion qui a fait donner le nom d'Isle à ce triangle de terre que font le Rhone & la Saone. Cet espace luy paroît avoir esté autrefois une véritable Isle de forme triangulaire, parce que ce qui est à present l'Hôtel de Ville, la Place des Terreaux, celle de la grande Boucherie, celle qui est derriere jusqu'à la Saone, étoit anciennement un fossé qui s'étendoit

d'une Riviere à l'autre, & c'étoit là que se tenoient à couvert les bateaux de ceux qui trafiquoient sur l'une & sur l'autre Riviere, & ce Canal estoit si ancien qu'il avoit un nom Grec depuis la premiere fondation de Lyon ; il a même esté vu de nos jours & c'étoit avant l'an 1646. le lieu où l'on s'exerçoit à tirer de l'arquebuse, & l'Hôtel de Ville a esté bâti dans l'endroit où il estoit situé. Le P. Menetrier parle ensuite des Colonies Romaines amenées à Lyon de l'Autel consacré à Auguste & bâti aux frais de 60. Nations ; & dont il nous reste la figure des

L ij

124 MERCURE

deux Colonnes qui flanquoient cet Autel & qui soutiennent aujourd'huy le Chœur de l'Eglise d'Aisnay. Le P. Menetrier conjecture que la diversité des Medailles des Colonies vient de la diversité des Champs assignez : que ceux où l'on voit des signes militaires étoient , occupatorii agri , c'est-à-dire , des terres conquises par les soldats , que ceux où il y a des Bœufs & des Charruës estoient les Champs achetés ou donnez par les Questeurs pour estre cultivés au profit de la Republique, & ainsi des autres. Nôtre Auteur croit donc que le Lion qui est dans

la Medaille d'Antoine estoit la devise des Segusiens , Peuples libres , chez qui fu établie une Colonie de Romains par Marc Antoine ; ce n'est pas qu'on doive croire que la Ville de Lyon a tiré de là le nom qu'elle a aujourd'huy, & l'Armoirie qu'elle porte , puisque les Armoiries n'étant en usage que depuis l'an 1000. ou 1100. ainsi que le même Auteur l'a fait voir dans son Origine du Blazon, & le nom de Lyon ayant esté formé de Lugdunum , comme celui de Noyon de Noviodunum, il n'y a nulle apparence qu'il y ait eu d'autre raison de ce Lion qui est

126 MERCURE

dans les Armoiries de la Ville de Lyon que le raport du nom de cette Ville en nôtre Langue au nom de cet Animal. Et pour donner un plus grand jour à l'explication de plusieurs Medailles & à plusieurs points de l'Histoire ancienne, le Pere Menestrier transcrit dans son Histoire le commencement de l'ouvrage d'Hygens, puis qu'aussi bien ayant d'abord esté publié defectueux & sans commencement, sur l'exemplaire de la Bibliotheque de Saint Bertin; le sçavant Gentian Heruet a donné le moyen de l'avoir plus entier sur un exemplaire d'Italie.

En voicy le Titre : Hygeni Augusti liberi de limitibus constituendis.

Nostre Autheur remarque donc que Plancus s'attacha à Cesar l'an 721. que depuis 710. il n'estoit point venu dans les Gaules, & qu'il n'avoit pû mener à Lyon des colonies. Lyon n'estoit encore que Municipie; il le fut même longtemps avant que d'estre Colonie Romaine; ce que malgré le témoignage exprés de Senèque, nul Historien n'a remarqué avant le Pere Menestrier. Senèque, en effet, nous indique le temps auquel cette Ville devint Colonie Romaine,

L iij

128 MERCURE

lorsque raillant sur la mort de l'Empereur Claude qui estoit né à Lyon , il introduit la Fièvre qui dit à Hereule , Marci municipem vides. On peut consulter Augelle pour sçavoir ce que c'estoit que Municipi , & pour mieux connoistre l'estat de Lyon avant le Senatus-Consulte de Claude, Plancus estant peu de temps avant Gouverneur de la Syrie pour Antoine. Le Senatus-Consulte de l'Empereur Claude reçoit de grands éclaircissiemens du chapitre d'Augelle. Ce n'est pas seulement dans les deux Tables d'airain conservées à l'Hostel de Ville , où Lyon est

*appellé Colonia Claudia copia ,
 mais aussi dans plusieurs Inscryp-
 tions antiques, qui nous apprennent
 que Lyon demeura Municipé jus-
 qu'à l'Empereur Claude. A l'é-
 gard du temps de ce Senatus-Con-
 sulte , Tacite l'a marqué expresse-
 ment sous le Consulat d'Aulus
 Vitellius & de Lucius Vipsanius,
 c'est-à-dire l'an 800. de Rome,
 L'année que Claude & Vitellius
 firent en qualité de Censeurs le
 84. Lustre , ou la revûë de Rome
 pour en dresser l'estat & en corri-
 ger les abus. Paradin en parlant
 d'une troisième Table où il falloit
 que fust gravé le Decret du Senat*

130 MERCURE

dont parle Tacite , & qui suivit la Harangue que l'Empereur Claude fit au Senat pour faire en sorte que le droit de monter aux Dignitez fut accordé à ceux d'Autun , à cause de l'ancienne alliance qu'ils avoient avec les Romains , dit : & Dieu veuille qu'elle se trouve quelque jour comme ces deux furent trouvées l'an 1529. Le P. Menetrier attaque en cet endroit Paradin & Rubis , qui raisonne encore plus mal que Paradin , & fait voir que les Tables de Lyon sont toute autre chose que la Harangue de l'Empereur Claude , & après avoir

donné les anciens noms des Villages du Mont d'or, tirez des anciens Titres, il promet dans son Introduction à l'Histoire, &c. de parler plus amplement de la Colonie amenée à Lyon par Plancus sous l'Empire d'Auguste, & il a tenu sa parole dans les Dissertations qu'il en a données.

Le P. Menestrier fait voir que l'Eglise de S. Nisier, aujourd'huy Collegiale a esté autrefois Cathedrale : que les Reliques de S. Nisier y furent apportées d'Afrique & que l'Archevêque Loüis de Villars, un des ancestres du Maréchal de ce nom, en fit une Collegiale, l'an 1305.

132 MERCURE

Ce Pere avoit déjà publié deux Volumes de sa Bibliothèque curieuse & instructive : on en attend la suite des Peres de sa Compagnie. On trouve à la fin du second Tome une dissertation sur un Feu inventé par le P. Thomas, qui est fort interessante ; & qui doit faire plaisir aux Sçavans.

S. A. R. Monsieur le Duc d'Orleans alla au commencement de ce mois aux Galleries du Louvre, chez M^r de Lannay, Directeur de la Monnoye des Medailles du Roy, & comme ce Prince a un esprit vaste

& infini & qu'il n'y a rien dont il n'ait une parfaite connoissance, il parla avec une profonde érudition de tout ce que l'on fit en sa presence.

M^r de Launay fit fraper sur le champ trois Medailles, dont la premiere representoit la Famille Royale : La seconde la bataille de Cassel : & la troisieme, la prise de S. Omer. Vous sçavez la part qu'il devoit prendre à ces deux dernieres Medailles. On fit aussi fabriquer devant ce Prince quantité de Jettons, & ensuite on le conduisit dans les lieux où M^r de

134 MERCURE

Launay fait fabriquer tous les Ouvrages d'Orfevrerie qu'il fait pour Sa Majesté.

Ce Prince parut tres-satisfait de tous les travaux, & parla avec éloge de la disposition, de l'arrangement & des Ouvrages qui se fabriquent dans ces lieux. S. A. R. sçachant que M^r de Launay a de tres-beaux Tableaux originaux des plus grands Maistres, elle souhaitta d'aller dans les lieux où ils sont posez, & comme ce Prince a un gouft admirable pour la Peinture, il eut une satisfaction tres-sensible en les voyant, & il

en parla-en parfait connoisseur. S. A. R. vit aussi la Galerie où sont les Poinçons, & les Quarrez qui servent à frapper les Medailles & elle trouva le tout dans un si bel ordre que M^r de Launay doit être content d'avoir eu l'approbation d'un Prince si éclairé, & qui parle de toutes choses avec une justesse extraordinaire; ce qui fut remarqué dans tout ce qu'il dit, & dans toutes les questions que ce Prince fit en voyant travailler.

Je ne puis m'empescher de vous dire que nous n'avons

136 MERCURE

rien à Paris qui soit plus digne de la curiosité des Etrangers, que tout ce qui se voit chez M^r de Launay.

Mr L'Archevêque de Genes mourut dans cette Ville au commencement du mois de Février. C'étoit un saint Prélat qui consacroit tout son temps aux fonctions de son ministere, & à l'instruction de son troupeau. Il a fait de grands biens aux Pauvres durant le cours de son Episcopat. Il en étoit le Pere aussi bien que le Pasteur, & les regrets qu'ils ont marqué à sa mort doivent servir à son élo-

ge. Ce Prelat étoit d'une Maison qualifiée de l'Etat de Genes, & qui a donné plusieurs Senateurs à la Republique. Il étoit homme de Lettres, & il protegeoit ceux qui s'y attachoient. Ainsi il aura un jour place dans la Bibliotheque des Auteurs, & des Gens de Lettres de l'Etat de Genes, composée par Raphaël Soprani, en cas qu'on en donne un supplement. Il y a eu de tout temps des Personnes d'une profonde érudition à Genes, & il ne faut pas douter que l'Academie de

Mars 1705.

M

138 MERCURE

Gladiator Mentati qui est établie en cette Ville, ne contribuë à luy en donner, & à y entretenir l'amour des Lettrés. L'Abbé Giustiniani a aussi composé une Bibliothèque des hommes Illustres de Genes, fort estimée des Sçavans & de ceux qui s'attachent aux Sciences.

Mr l'Abbé de Magny, Doyen de l'Eglise Royale de S. Martin de Tours, Abbé de S. Crespin, nommé par S. M. à l'Evêché d'Oleron en Bearn, & préconisé avec un bref de retention de son Doyenné pour 5. années, mourut à Tours en sa maison

GALANT 129

Decanale le 26. du mois de Février dernier. On peut dire que ce n'est pas par des vûes d'ambition que cet Abbé avoit accepté l'Evêché d'Oleron, puisque pour le remplir il étoit obligé de quitter la premiere Dignité d'un des plus beaux Chapitres du Royaume & le país le plus délicieux de la France, puisqu'il en est surnommé le *Jardin*, pour aller passer ses jours aux pieds des montagnes des Pyrénées dans un Benefice qui n'étoit pas plus considerable que celuy qu'il quittoit; c'est pourquoy le Pape luy en avoit ac-

M ij

140 MERCURE

cordé la retention pendant 5. ans. L'Eglise de S. Martin de Tours a l'honneur d'avoir parmi ses Chanoines d'honneur le Roy de France , le Duc de Savoye , & autrefois les Rois d'Angleterre lorsqu'ils estoient Catholiques. L'Evêque de Poitiers est aussi Chanoine de cette celebre Eglise , & il prend ordinairement possession de cette dignité avant que de monter sur son Siège Episcopl. L'Eglise de S. Martin de Tours a une tres-belle Basilique qui n'est pas moins admirée de tous les étrangers qui la vont voir que

des François ; ainsi on doit juger qu'on ne quitte ordinairement la dignité qu'avoit feu Mr l'Abbé de Magny, que pour de grands Benefices ; mais cet Abbé se croyant véritablement appelé à la conduite des Ames, il avoit fait peu d'attention à ses interets , & il estoit prest d'entrer dans une carrière remplie de travaux difficiles , lors que Dieu a consommé sa vie par une sainte mort ; en effet ses Bulles sont arrivées 7. ou 8. jours après son décès ; je vous parlay amplement de luy lors de sa nomination.

142 MERCURE

Messire Armand Tristan de la Baume de Suze Archevêque d'Auch, & Abbé de Nôtre-Dame de Quarante, mourut à Paris le 4. de ce mois après une longue maladie; il avoit esté d'abord Evêque de Tarbes, & ensuite de S. Omer, & dans toutes les dignitez Ecclesiastiques qu'il avoit possédées, il avoit marqué un grand zèle pour les devoirs de sa profession & une grande étendue de lumieres dans les affaires dont il avoit été chargé. Il estoit frere de Louïs François, Comte de Suze & fils d'Anne de la Baume, Comte de

GALANT 143

Rochefort, & de Dame Catherine de la Croix Chevieres. Il estoit neveu de Louïs François de la Baume, Evêque de Viviers, qui avoit esté sacré Evêque de Pompeiopolis, le 14. May 1618. & Coadjuteur de Jean de l'Hôtel Evêque de Viviers, auquel il succeda l'an 1621. La Maison de la Baume Suze est une Maison ancienne de Dauphiné, où Suze a Titre de Comté. Au commencement du penultieme siècle Pierre de la Baume se fit estimer par son courage & fut pere de Rostaing Evêque d'Orange, mort le 24, Juillet 1555.

144 MERCURE

Guillaume de la Baume eut beaucoup de credit, & fut pere de François, Chevalier des Ordres du Roy & Lieutenant General en Provence; il y alla exercer cette Charge en 1578. mais n'ayant pû resister au parti du Comte de Carces, qui luy estoit opposé, il revint à Suze, & depuis en 1587. il se saisit de Montelimart & enleva cette Ville aux Huguenots qui la reprirent peu de temps après. Le Comte de Suze y fut tué avec deux mille hommes de ses Troupes, & son fils y fut fait prisonnier; c'estoit Rostaing de

GALANT 145

de la Baume qu'il avoit eu de Françoise de Levi de Vantadour. Il eut d'elle quelques autres enfans, & entr'autres la celebre Marquise de Buois. Rostaing épousa Madelaine des Prés Monpezat, fille d'Emanuel Philibert Marquis de Villars & d'Henriette de Savoye: il en eut Honoré de la Baume, tué au service de nos Rois, & de Catherine de Bressieu Meüillon, sa seconde femme, il eut Anne de la Baume Pere de Mr l'Archevêque d'Auch. La celebre Comtesse de la Suze a fait beaucoup d'honneur à

Mars 1705.

N

146 MERCURE

ce nom & pourroit passer pour une dixième Muse.

Messire N... Cenami, Prêtre de l'Ordre de S. Benoist de la Congregation de Clugny, & Prieur Clausral du Montiers, auprès de Moulins en Bourbonnois, est mort dans cette Ville dans la Communauté des Prêtres de la Parroisse de S. Gervais, où il s'étoit retiré depuis quelque temps. Le talent de la Predication luy avoit acquis dans le monde une grande réputation, & elle auroit encore esté plus considerable si la mort ne l'eust enlevé au milieu de sa course

& sur le point de commencer une nouvelle Mission. Il avoit esté choisi pour prêcher le Carême à la Paroisse de S. Côme, & il y avoit déjà prêché le jour de la Purification suivant l'usage de ceux qui doivent prêcher le Carême. Il avoit annoncé la parole de Dieu dans les meilleures Chaires du Royaume, à Lyon, à Dijon, à Moulins, à Grenoble, & en plusieurs autres lieux: Monsieur le Cardinal le Camus avoit pour luy une estime singuliere, & l'avoit souvent employé dans sa Cathedrale. Mr Cenami brilloit

N ij

148 **MERCURE**

dans les Panegyriques & dans les Pièces d'éloquence. L'Oraison funebre de feu Mr Brulart premier President du Parlement de Dijon, qu'il prononça devant M^{rs} du Parlement, fut tres-applaudie, & elle fut imprimée quelque resistance qu'il y apportast. Le Panegyrique de S. Jean qu'il prononça l'année dernière dans l'Eglise de *S. Jean le Rond*, devant M^{rs} du Chapitre de Nôtre-Dame, & le Panegyrique de S. Denis, prononcé en la même année dans l'Eglise de S. Paul, luy firent beaucoup d'honneur. Il estoit

GALANT 149

nommé pour prêcher le Carême prochain à la Paroisse de Versailles. Enfin il ne manquera rien à son éloge lors qu'on sçaura qu'il avoit l'approbation du P. Massillon, & que ce Pere a dit plusieurs fois que Mr Cenami l'égaloit. Le talent de la Predication n'étoit pas le seul qu'eust cet Abbé. Il a traduit plusieurs pièces de Poësie Latine, du P. d'Augieres Jesuite, qui ont esté trouvées aussi bonnes que leurs Originaux. M^{rs} les Evêques d'Autun, oncle & neveu, avoient une singuliere consideration pour Mr l'Abbé Cenami, qu'ils

N iij

150 MERCURE

avoient voulu attirer plusieurs fois à Autun. La famille de M^{rs} Cenami est originaire d'Italie & établie à Lyon. Mr le Sacristain de S. Paul de Lyon & Curé de S. Laurent, est frere de celuy qui vient de mourir.

M^r Quentin de Richebourg, M^c des Requestes & Conseiller honoraire au Parlement de Paris, est aussi decedé. Il laisse un fils aussi M^c des Requestes, de Dame N . . . Baltazard, d'une ancienne Famille dans la Robe de Paris, & nièce de feu M^{ic} Pierre du Laurens dernier Evêque de Belley. M^{rs} de Ri-

chebourg sont alliez aux plus anciennes Maisons du Parlement. Jacques Desligneris, Président au Parlement de Paris, & cadet d'une ancienne Famille du pays de Beauce, étoit petit-fils d'une Quentin. Ce grand Magistrat avoit esté Lieutenant General au Baillage d'Amiens, ensuite Conseiller au Parlement de Paris; & enfin President de la 3^e Chambre des Enquestes. En 1544. il alla au Concile de Trente par ordre du Roy, Henry II. Il y souûtint avec beaucoup de courage, les Libertez de l'Egli-

152 MERCURE

se Gallicane. Il mourut 2. ans après, le 11. Aoust 1556. Il faut voir Blanchard. Le fameux Raimond Diocre Predicateur celebre, & Chanoine de Nôtre Dame de Paris, mort en reputation de sainteté, en l'an 1084. dans le temps que Guillaume de Montfort étoit Evêque de cette Ville, étoit aussi petit fils d'une Quentin. C'est de ce Chanoine dont on a dit des choses singulieres adoptées par quelques-uns, & rejetées par d'autres. Quoy qu'il en soit il s'étoit fait une grande reputation dans toute l'Europe par

GALANT 133

ses Sermons & par sa vaste & profonde érudition. Marie Jeanne Quentin, mere de M^r de Caumartin Intendant des Finances, étoit sœur de feu M^r de Richebourg. Feu M^r Quentin de Richebourg s'étoit acquis dans le Conseil une tres-grande reputation, tant à causé de ses lumières, que de sa probité, & aussi étoit-il des plus employez.

Les deux pieces qui suivent doivent servir à égaiër une si triste matiere.

A MONSIEUR * * *

Votre question, Monsieur, est singuliere. Vous me demandez quel est le beau temps des Muses, & celui qui leur plaist davantage. Il n'en est point fait mention dans la Poëtique des Anciens & des Modernes. Il faut pourtant, sans rien decider faire un essay sur ce sujet. Dans le jour, les Muses choisissent les heures du matin, Aurora musis amica. L'Aurore est favorable aux Muses. C'est parce que l'esprit est alors libre, & qu'il jouit d'un repos

GALANT 155

qui n'est pas troublé du bruit que le jour avancé excite. Entre les mois, celui de May semble être le mois favoroy des neuf-Sœurs. Ce mois est composé d'un humide, doux, & d'un chaud moderé, ce qui le rend propre à la production. Ce mois est gay, cette gayeté les anime, & les rayons du Soleil y sont si temperez, qu'on diroit que ses jours ont la douceur & la beauté de l'Aurore ; c'est aussi le mois du Rossignol, ce Prince des Chantres de l'air. Quant aux Saisons, les Muses preferent aux autres le Printems, & l'Automne : Il y a dans l'un des fleurs & dans

156 MERCURE

*l'autre des fruits : Aussi doit-il y
y avoir dans les Vers du beau &
de l'utile ; de l'agrément, & du
goût. Milton, ce grand Poète, qui
faisoit également de beaux vers en
Anglois & en Latin, ne tra-
vailloit que dans ces deux Saisons.
Il touchoit admirablement dans le
Printems & dans l'Automne,
la Lyre d'Apollon ; mais il la lais-
soit desaccordée pendant l'Hyver
& l'Esté. Je suis cet exemple
dans ces petits vers Latins &
Français.*

*Vere atque Autumnno sua con-
dunt carmina Musæ,*

Non Æstas nec Hyems tem-
 pora commoda sunt ;
 Arida vel torpens vena est his
 partibus Anni,
 Temperiem poscunt aeris
 Aonides.

IMITATION.

Dans l'Automne & dans le
 Printems,
 Lorsque les fleurs naissent de
 Flore,
 Où que Pomone ses fruits
 dore,
 Les Muses composent leurs
 Chants,
 Mais l'Esté fait tarir leur
 veine.

158 MERCURE

L'Hyver elle coule avec
peine.

Si l'air n'est temperé dans le
sacré vallon,

On n'y trouve pas Apollon.

Le Madrigal qui suit doit
estre de saison dans un temps
de nouvelles. Il est de Mr Chau-
veau de Chartres qui a donné
au Public deux Volumes d'hi-
stoires galantes & comiques &
plusieurs petits contes en vers,
qui ont esté bien reçûs.

LE NOUVELISTE BOSSU.

MADRIGAL.

*Un petit bossu pointilleux,
 Voulanz se railler d'un boiteux,
 Luy demanda, quelles nouvelles,
 Vous qui marchez d'un & d'autre
 costé ?*

*L'autre pour reprimer sa sottise vanité,
 Luy répondit en verité,
 Je n'en ay point apris de belles.
 C'est de vous, Compere Niquet,
 Qu'on doit en attendre de telles,
 Puisque vous portez le paquet.*

Le 9. de Janvier il y eut une
 assemblée au College de Propa-

160 MERCURE

ganda fide , dans la grande Salle où se tient ordinairement l'Academie des Conferences sur le Droit & sur l'Histoire Ecclesiastique. Mr le Chevalier Maffei y prononça un éloge tres-éloquent de feu Mr l'Evêque de Meaux , & il s'étendit fort sur les services que ce Prelat avoit rendus à l'Eglise Catholique par quantité d'excellens ouvrages, pour deffendre la Foy contre les heretiques, & pour combattre toutes les erreurs des derniers temps. Il fit un detail circonstancié de tous les ouvrages de ce grand Prelat , & celuy

GALANT 161

sur lequel il s'étendit le plus fut l'histoire des variations des Eglises protestantes. Tout le monde, dit l'Orateur, attendoit ce grand Ouvrage annoncé depuis plusieurs années, comme une preuve invincible, sous le poids de laquelle la reformation devoit demeurer accablée. L'attente ne fut pas vaine. L'Auteur tira des variations & des traits de legereté & d'inconstance qui parurent dans les premiers reformateurs, des conclusions ruineuses au parti protestant. Mr de Meaux dans cet excellent Ouvrage, remonte jusqu'au commencement de la reformation, dont
Mars 1705. O

162 MERCURE

il découvre les injustes motifs & le rapide progrès que Dieu ne permit sans doute qu'en haine des désordres de son Peuple, & peut-estre des Ministres de ses Autels. L'Orateur parla ensuite du Schisme de Luther que Mr de Meaux parcourt avec beaucoup d'exactitude. Cet Heresiarque, que ses indignes admirateurs appelloient, le Tonnerre & la Trompette qui tira le monde d'une profonde lethargie, anima la plume de nôtre grand Prelat, continuë le Panegyriste : Il démontra d'une manière également solide, la fausseté & l'illusion de ses dogmes,

GALANT 163

en parlant de la ligue de Smalca-
de. Il la representa comme une re-
bellion declarée & comme la suite
des discours seditieux de Luther.
L'endroit enfin de cet Ouvrage
incomparable sur lequel l'O-
rateur répandit plus de loüan-
ge, fut celuy où feu Mr l'Evê-
que de Meaux deffendit la pri-
mauté du Pape & la qualité de
Chef de l'Eglise, contre les at-
taques des Protestans ; il finit
par les loüanges qu'il donna à
ce Prelat sur le zèle qu'il mar-
qua dans les dernieres années
de sa vie , lorsqu'il sembloit
que quelques étincelles de l'he-

O ij

164 MERCURE

resie de Molinos vouloient troubler la paix de l'Eglise. En parlant de Michel Molinos le Chef & l'Auteur d'une Secte detestable , il toucha quelque chose du Cardinal Petrucci. Le Cardinal Ottoboni assista à ce discours avec Don Annibal Albani Neveu du Pape, & un grand nombre de Prelats , & de personnes distinguées , qui virent , avec édification, la memoire d'un Evêque dont les travaux avoient esté utiles à l'Eglise , honorée d'une maniere dont il y a fort peu d'exemples. L'Orateur reçût de grands applaudissemens.

M^r le Baron de Leyen, qui avoit esté élu Evêque d'Aichstet, s'estant excusé d'accepter cette Dignité, le Chapitre de cette Eglise a élu en sa place M^r le Baron Knobel de Katzenellebogen. Ce dernier réparera avantageusement la perte que le Chapitre d'Aichstet vient de faire par la mort de son dernier Evêque, & par le refus de M^r le Baron de Leyen. Il descend d'une ancienne famille d'Allemagne, dans laquelle il se conserve une vieille tradition que le Cardinal de Preneste (Conon) fils d'Egi-

166 MERCURE

non, Comte d'Urrac en Allemagne, & un de ceux qui établirent la *Congregation Arrofiaine* de l'Ordre de S. Benoist, étoit petit-fils d'une Camille Knobel de Katzenellebogen. Le Pape Paschal II. donna en 1107. le Chapeau de Cardinal à ce Prelat, & le nomma en même temps à l'Evêché de *Preneſte*, aujourd'hui *Paleſtrine*. Il l'envoya ensuite en Orient, où il tint un Concile dans la Ville de Jerufalem contre l'Empereur Henry V. qu'il excommunia, parce qu'il avoit maltraité le Pape. Cette excommunica-

tion fut confirmée en plusieurs Assemblées qui se tinrent en divers Royaumes de l'Europe. Gelase II. qui succeda à Paschal, n'eut pas moins d'estime pour le Cardinal Conon. Il l'envoya Legat à *latere* en Allemagne, où il réunit tous les Electeurs & Princes de l'Empire contre Henry qu'il excommunia une seconde fois, dans le Concile de Cologne. Le zele de ce Prelat parut encore dans le Concile de Soissons, où il condamna l'Heresiarque Abailard, avec ses écrits qu'il fit brûler. Conon refusa genereu-

168 MERCURE

sement le Pontificat qu'on luy offrit , après la mort de Gelase II. & il fit élire Guy , Archevêque de Vienne , qui prit le nom de Calixte II. La Maison du nouvel Evêque d'Aichstet est alliée à celles de Wirtemberg & à plusieurs autres illustres Maisons.

Le Roy d'Espagne a nommé à l'Evêché de Portorico le Pere Domingo Perez Urbano , de l'Ordre des Trinitaires. Ce nouveau Prelat porte un nom bien celebre en Espagne. Antonio Perez , Archevêque de Tarragone , & ensuite d'Avila estoit
de

GALANT 169

de l'Ordre de S. Benoist : il fut General de sa Congregation en Espagne. Il avoit esté d'abord nommé à l'Evêché d'Urgel , ensuite à celuy de Lérida, d'où il fut transferé à l'Archevêché de Tarragonne. Il mourut à Madrid l'an 1637. âgé de 68. ans. Il a laissé des Commentaires sur la Regle de S. Benoist. Un autre Antonio Perez , fils de Gonzalvo Perez, Secretaire de Charlesquint , s'avança sous Philippe II. qui l'exila ensuite. Perez se refugia en France, où il mourut en 1610. Nous avons de luy des Lettres tres-ingenieuses.

Mars 1705.

P

170 MERCURE

Antonio Perez Professeur en Droit dans l'Université de Louvain, suivit son pere qui estoit un des Domestiques de l'Infante Elisabeth, femme de l'Archiduc Albert, lorsqu'elle vint en 1599. dans les Pays-bas. Il a donné au Public *Institutiones Imperiales*. Jean Perez de Saavedra estoit de Cordouë. Il souffrit de grandes persecutions pour introduire l'Inquisition en Portugal, par ordre du Pape Paul IV. Ce Tribunal s'y est maintenu depuis ce temps-là. Jacques Perez de l'Ordre des Hermites de S. Augustin

tin, fut Evêque de Chryfopolis, Il a fait des Commentaires sur les Pſeaumes. Jerôme Perez de l'Ordre de la Mercy vivoit en 1555. Il laiffa des Commentaires sur S. Thomas. Portorico est une Ile ſituée dans la Mer du Nord, vers l'Amérique, à l'entrée du Golfe de Mexique, & à l'Orient de l'Ile de San Domingo ou d'*Hispaniola*. L'Ile de Portorico contient quinze cens hommes capables de porter les armes. Il faut voir de Laet dans ſon Histoire du nouveau Monde. Le Religieux qui vient d'eſtre pourvû de cet

Evêché, est généralement estimé en Espagne.

Le R. Pere Froylan Diaz, de l'Ordre de S. Dominique, & Confesseur du feu Roy d'Espagne Charles II. a esté pourvû de l'Evêché d'Avila, qu'il a d'abord fait quelque difficulté d'accepter. La conduite de ce Pere avoit esté renduë suspecte au Roy d'Espagne; elle a même esté examinée par des Commissaires nommez pour ce sujet; mais ayant eu le bonheur de se justifier, le Roy ne s'est pas contenté de le déclarer innocent, & en consideration du

feu Roy son grand oncle, de luy donner une pension considerable, & de luy assigner des revenus pour entretenir un équipage, mais Sa Majesté Catholique l'a aussi nommé à cet Evêché, qui est venu à vacquer. Avila sur l'Adaia, *Abula*, *Arbacenta*, & *Albicella*, est une Ville d'Espagne dans la vieille Castille, avec Evêché Suffragant de Compostelle. Cette Ville est celebre par la naissance de Sainte Therese. C'est une Ville assez ancienne, Ptolomée en parle sous un nom Grec qu'elle portoit alors. Elle est presque au

174 MERCURE

ped des Montagnes qui portent le nom d'Avila, *Sierras d'Avila*. Il ne faut pas confondre cette Ville avec celle du même nom, qui est sur la riviere de *Napo*, qui est une petite Ville de l'Amérique meridionale dans le Perou & dans la Province de *los Quixos*. Elle est du costé de *Quito*. Plusieurs grands hommes ont porté le nom d'Avila; Diego d'Avila de l'Ordre des Trinitaires; François d'Avila de l'Ordre de S. Dominique; François d'Avila, Chanoine Espagnol; Gilles Gonzales d'Avila, Historiographe du

VALANT 175

Roy d'Espagne, natif d'Avila même & mort en 1658. Gilles Gonçales d'Avila, de Toledo, & de la Compagnie de Jesus, & qui mourut en 1596. âgé de 63. ans. Il faut voir Nicol. Antonio. *Bibl. Script. Hisp.* & Alegambe.

L'ouvrage que je vous envoie est de feu M^r Philebert Mareffal, Bachelier en Theologie, sçavant Ecclesiastique & fort estimé de feu M^r Faure, Evêque d'Amiens. Il estoit Chanoine de Picquigny, & mourut en 1688. Comme cet ouvrage est de saison, j'ay crû

P iiij

devoir vous l'envoyer préféra-
blement à beaucoup d'autres
qui me restent, & qui ne pour-
ront si tost trouver place dans
mes Lettres, à cause que les nou-
velles courantes, & sur tout
celles de la guerre, en occu-
pe la plus grande partie.

DISSERTATION sur la Lune Paschale.

*La Pâque des Chrétiens n'est
jamais dans la Lune de Mars ;
mais toujours dans celle d'Avril ;
c'est cependant une erreur presque
universelle que l'opinion contraire ;*

au moins parmi le Peuple, qui veut que la Pâque soit toujours en Mars ou dans la Lune de Mars. Mais pour en desabuser les plus prevenus ; on présume qu'il suffiroit qu'ils voulussent reflechir sur ces trois propositions, qu'ils ne peuvent d'ailleurs raisonnablement contester.

1°. Que la Pâque des Juifs se faisoit le 14. du premier mois.

2°. Que ce premier mois n'est pas celui de Mars, qui est un mois solaire ; mais un mois lunaire.

3°. Que les Chrétiens pour faire leur Pâque se servent encore de la même Lune, qui est assurément

178 MERCURE

celle d'Avril.

La premiere de ces propositions est aussi certaine que l'Escriture même, & il suffit d'en rapporter les termes qui se lisent au chap: 23. du Levit. v. 5. Mense primo, quartadecima die mensis ad vesperam Phase Domini est, &c. Dans les Nombres 28. 16. & dans l'Exod. 12. v. 2. 6. & 18. rien n'est plus clair.

La seconde proposition se prouve par deux raisons.

1^o. Parce qu'il n'est pas vraisemblable que par ce premier mois, dans lequel Dieu commanda à Moïse de celebrer la Pâque, on

doive entendre celui de Mars, qui n'étoit pas encore institué ; car ce Commandement fut fait à Moïse peu de temps avant la sortie des Juifs de l'Egypte, environ l'an 2513. après la creation du monde, selon la Chronologie qui se trouve à la fin de la Bible de Vitré & de l'Histoire du vieux & du nouveau Testament par Mr de Royaumont : & le mois de Mars qui est le premier des Romains, suivant ce vers d'Ovide :

Martis erat primus mensis,
venerisque secundus.

n'a esté institué que par Romulus
qui fut le premier d'entr'eux qui

180 MERCURE

qui distribua l'année par mois) que 747. ans après ; car Florus dans l'abregé du premier Livre de l'Empire des Romains, nous apprend que cet Empire n'a commencé que 700. ans avant Auguste, lequel étoit dans la quarantième année de son regne lors de la Naissance de Jesus-Christ, l'an 4000. du monde.

2°. Si le mois de Mars étoit ce premier mois, fixé dans l'Ecriture pour la celebration de la Pâque, celle des Chrétiens se devoit encore faire le Dimanche d'après le 14. de ce mois comme on verra dans la suite : & conséquemment elle ne seroit jamais plus retardée

que quand elle tomberoit le 21. & seroit souvent plus avancée ; cependant l'usage de l'Eglise nous fait connoistre qu'elle ne peut estre plus avancée que le 22. de Mars, & qu'elle peut estre retardée jusqu'au 25. d'Avril. Voici sur ce sujet les paroles du 8. Canon des Apôtres. Si quis Episcopus aut Presbiter, aut Diaconus, sanctum Paschæ diem ante vernale æquinoctium, cum judæis celebraverit, abjiciatur.

Ce premier mois n'estoit donc pas celuy de Mars, qui est un mois Solaire, mais un mois de Lune. En effet le premier mois de l'année le

182 MERCURE

gale des Juifs, dont l'Ecriture dit
Mensis iste vobis principium
mensium : primus erit in men-
sibus anni. Exod. 12. 2. *estoit*
celui de Nisan, dans lequel ils fai-
soient leur Pâque : Mensis Nisan,
(dit Rabanus) primus est in men-
sibus anni, in quo etiam Pas-
cha celebrant Hebræi. Or selon
Joseph : Reliquerunt Ægyptum
in mense Xantico, Lunâ quinta-
decimâ. Les Hebreux sortirent
de l'Egypte immédiatement après
y avoir célébré la Pâque pour la
premiere fois le quinzième du mois
Xantic ; qu'il explique ailleurs
estre celui de Nisan : Moyse

autem Nisan , qui est Xanticus ,
 mensẽm primum in suis factis
 ordinavit , quod per hunc He-
 bræos ex Ægypto eduxisset :
 eundem etiam omnium quæ
 ad rem divinam pertinerent
 exordium fecit. *Antiq. lib. 1.
 cap. 3. où l'on voit clairement que
 par le mois Xantic , ou Nisan ,
 Joseph entend un mois de Lune ,
 ne faisant aucune distinction entre
 le mois & la Lune : Reliquerunt
 Ægyptum mense Xantico, Lu-
 nâ quintadecimâ. Ce qui est con-
 forme à l'Écriture qui ordonne dans
 les Nombres ch. 28. v. 16. de faire
 la Pâque le 14. jour du premier*

184 MERCURE

mois : Mense autem primo, quartadecimâ diem mensis, phasc Domini erit.

Mais la Rubrique du Breviaire leve toute difficulté quand elle dit en parlant des Festes mobiles. Is vero apud Hebræos vocatur primus mensis, cujus 14^a Luna vel cadit in diem verni æquinocitii quod die 21. Martii contingit, vel propius ipsum sequitur. Car si ce premier mois est celuy dont le 14. tombe au jour de l'equinoxe du Printems, qui est le 21. de Mars ou immédiatement après; il reste pour constant qu'il est tres-different de celui

de Mars : que c'est un mois de Lune ; & que c'est de là même d'où provenoit la variation de la Pâque, qui se trouvoit quelquefois plus avancée, & d'autres fois plus retardée selon la disposition de la Lune avec cette equinoxe ; car cette feste, qui se devoit toujours célébrer le 14. du premier mois, pouvoit tomber le jour même de l'equinoxe, jamais auparavant ; mais au contraire plus souvent après.

C'est aussi le sentiment de Mr. Gassendi dans son Institution Astronomique ; chap. 26. conformément à la Loy des Juifs, rapportée par Joseph & par les Rabins. Voyez

Mars 1705. Q

186 MERCURE

les reflexions sur la Religion Chrétienne par Mr Ferrand; page 272. et 276. aussi bien que Cornelius à Lapse dans son Commentaire sur S. Mathieu, c. 26. v. 15. dont voicy les termes : Pascha autem celebratur die 14. mensis primi ad vesperam, puta in plenilunio mensis primi, Nisan dicti, qui erat is in quem cadebat plenilunium incidens in æquinoctium vernum, vel illud proxime sequens. Ce qui prouve invinciblement que ce premier mois de l'année legale des Juifs étoit un mois de Lune.

La troisième proposition, sça-

voir que les Chrétiens d'aujourd'hui pour déterminer le temps de leur Pâque se servent encore de la même Lune, dont se servoient les Juifs pour célébrer la leur, résulte de la rubrique du Breviaire, de *Festis mobilibus*: qui le déclare notamment & sans équivoque, lorsqu'elle dit que toute la différence qui s'y trouve, est que si le 24. de la Lune qui peut arriver le 24. de Mars ou immédiatement après, (auquel jour l'équinoxe a esté déterminé, selon le moyen mouvement du Soleil, par le Pape Silvestre, & par les Peres des Conciles de Nicée, d'Arles, d'Antio-

Qij

188. MERCURE

che, & de plusieurs autres, pour
garder l'uniformité dans toute l'E-
glise, si, dis-je, ce 14. de la Lune
vient à tomber un Dimanche; la
Pâque est transférée au Dimanche
suivant, afin de ne pouvoir estre
accusé de Judaïser. Ne cum Judæis
conveniamus, si forte dies 14.
Lunæ caderet in dominicam.

Reste donc à prouver, après
toutes ces propositions, que cette
premiere Lune est celle d'Avril;
c'est ce qui sera aisé à conclure quand
on aura montré que la Lune appar-
tient toujours au mois dans lequel
elle finit, parce que celle de Pâque
qui ne commence jamais avant le

luit de Mars pour être à son 14. le
 21. dudit mois, au plutôt, ne peut
 finir qu'en Avril; à moins qu'o-
 par embolisme elle ne finisse quel-
 ques jours en May; & en ce cas,
 elle est censée être Lune d'Avril.
 C'est ce que les Computistes appe-
 lent: Error terminationis.

Je dis donc que la Lune apar-
 tient toujours au mois dans lequel
 elle finit, suivant cette maxime
 de Sacrobosco, dans son traité, de
 Computu Ecclesiastico, chap.
 des mois Lunaires: In quo com-
 pletur, Mensi Lunatio detur.
 Cette maxime est si raisonnable,
 que quand elle ne seroit pas, il

190 MERCURE

faudroit nécessairement l'établir ainsi. En voicy la raison.

Supposons que cette question n'ait jamais esté agitée; & qu'au mois de Janvier la Lune commence avec le mois; cette Lune seroit assurément la Lune de Janvier, puis qu'elle y commenceroit & qu'elle y finiroit; par consequent la suivante seroit celle de Février; la troisième celle de Mars, & ainsi des autres. Cependant, la Lune de Février dans cette supposition, commenceroit en Janvier, & finiroit en Février; parce que le cours Synodique de la Lune n'étant que de 29. jours 12. heures 44.

minutes & 3. secondes, la Lune de Février commençant immédiatement après celle de Janvier, seroit au plus tard à son premier jour le 30 dudit mois de Janvier; la Lune de Mars ensuite commenceroit en Février & finiroit en Mars; celle d'Avril, & ainsi des autres; de telle sorte qu'en recommençant l'Année, la Lune qui devoit appartenir à Janvier, commenceroit onze jours dans le mois de Decembre, & finiroit autant de jours avant la fin de Janvier; parce que douze Lunes ne font qu'environ 354 jours; & douze mois Solaires environ 365.

192 MERCURE

qui sont onze jours davantage; d'où il faut nécessairement conclure que la Lune n'appartient pas au mois dans lequel elle commence, mais à celui dans lequel elle finit; & conséquemment que la Lune de Pâque, qui finit toujours en Avril, est incontestablement la Lune d'Avril.

C'est pourquoi Sacrobosco, qui a traité cette matière exprés, & à qui par conséquent on doit plutôt ajouter foy qu'à tout autre, qui n'en a parlé que par occasion, & sans y avoir réfléchi, dit positivement dans son Comput Ecclesiastique, en parlant des Fêtes
Mobiles,

Mobiles, que le terme de Pâque est toujours le 14 de la Lune d'Avril; & que la raison pourquoy la Pâque n'est point fixée à un jour certain, c'est parce que les Lunes d'Avril sont quelquefois plus avancées, & quelque fois moins; à cause que la première, (c'est à dire la plus avancée) doit commencer après les Nones de Mars, qui est le huitième; & la dernière, ou la plus retardée, au cinquième d'Avril.

D'où l'on peut encore inferer que le premier mois Solaire des Hebreux, est celuy qui correspond à nôtre mois d'Avril; car

Mars 1705,

R.

194 MERCURE

leur premier mois Solaire est celui dont la Lune est au 14. le 21 de Mars, ou immédiatement après, comme nous avons déjà dit. Or c'est la Lune d'Avril qui est en son 14 à l'Equinoxe du Printemps, parce qu'elle finit toujours dans le mois d'Avril; & par conséquent c'est le mois qui répond à notre mois d'Avril, qui est le premier mois Solaire des Hebreux. En effet, Mensis Nisan respondet Aprili. Dit Jansenius d'Ipre, sur la Genese. Mensis Pandicus apud Athenienses, (dit Rabanus,) ipse est qui apud nos Aprilis nuncupatur, & apud hebræos Nisan.

GALANT 195

Ce sentiment se trouve encore conforme à celui de Gratian, dans ses Decrets, primâ parte, distinct. 76. Cap. hujus; dont voici les termes : primus enim mensis apud illos, (en parlant des Hebreux, (est Aprilis, quartus Julius. &c. la glose sur le Chap. Celebritatem. Dist. 3. de la Consecration. Part. 3. l'explique encore de même. Pascha debet celebrari post decimam quartam diem Lunationis Aprilis, qui est primus Mensis secundum hebræos. La Pâque se doit célébrer après le 14. jour de la Lune d'Avril, qui est le premier mois

R ij

196 MERCURE

chez les Hebreux. Il ne se peut rien de plus clair, ny de plus positif, pour conclure qu'en effet la Pâque des Chrétiens n'est jamais dans la Lune de Mars, mais toujours dans celle d'Avril; puis le premier mois de l'Année legale des Juifs, dans lequel Dieu leur avoit ordonné de faire la Pâque, & dans lequel les Chrétiens la font encore, est un mois de Lune; & que cette Lune est celle d'Avril; qu'on peut apeller le premier mois Solaire des Hebreux.

M^r l'Abbé de Quelus, Aumonier du Roy ; & qui a esté nommé à l'Evêché d'Auxerre, s'estant retiré au Seminaire de S. Magloire pour se préparer à son Sacre , en sortit au commencement de ce mois , & fut sacré par Monsiieur le Cardinal de Noailles , assisté de M^r l'Evêque de Senlis & de M^r l'Evêque de Troyes. Cette ceremonie se fit aux Carmes déchaufsez. Tout ce qu'il y a de Cardinaux & de Prelats à Paris s'y trouverent , ainsi qu'un grand nombre de personnes de la plus haute distinction de la

R iij

198 MERCURE

Cour & de la Ville. Monsieur le Cardinal de Noailles traita à dîner les deux Evêques qui l'avoient assisté dans cette cérémonie, & M^r l'Evêque d'Auxerre.

On a imprimé chez le S^r Augustin Brunet dans la grande Salle du Palais, de nouveaux Elemens des Mathematiques. Cet ouvrage contient un Traité de Geometrie fort exact; un Traité d'Arithmetique, & un Traité d'Algebre; le tout compris dans un volume in 12. M^r Polynier est Auteur de ces nouveaux Elemens; la lecture en fait au-

tant de plaisir que l'usage en est utile. Je ne vous entretiendray pas plus au long de l'excellence de ces Sciences ; puisque tout le monde sçait que les Mathématiques sont presentement cultivées avec plus de soin & avec plus d'ardeur qu'elles ne l'ont jamais esté ; elles deviennent une des plus serieuses & des plus belles occupations de la jeune Noblesse , & generalement de tous les beaux esprits. Plusieurs de nos Rois ont donné des marques si particulieres de leur estime en faveur de ces Sciences ,

R iiii

200 MERCURE

qu'ils ont établi dans plusieurs endroits du Roiaume un grand nombre d'Écoles publiques pour en instruire leurs Sujets, & pour rendre l'Etat aussi florissant en habiles gens, qu'il est fertile en braves guerriers.

Ces Elemens après avoir subi la plus severe critique, n'ont été précisément attaquez qu'en un seul endroit. Vous en jugerez par l'exposition de la chose même, après que vous aurez connu l'estat de la question que voicy.

On a accusé M^r Polynier d'avoir démontré la seconde pro-

position des proportions par la premiere partie de la huitième proposition ; qui dépend elle-même de cette seconde proposition. Voicy de quelle maniere ceux qui ont pris la deffense ont répondu. *Il faut observer que la huitième proposition tend à faire voir que deux grandeurs égales ont même rapport à une troisième. Il suffit d'avoir une legere teinture des premiers Elemens de Mathematiques pour juger facilement si ceux qui ont insulté M^r Polynier en cette occasion , ont eu le moindre fondement, & pour faire voir que*

202 MERCURE

cette seconde proposition ne dépend en aucune maniere de la huitième, en voicy l'énoncé & la demonstration.

Le produit des termes extrêmes d'une proportion geometrique est toujours égal au produit des termes moyens.

DEMONSTRATION.

Soient ces quatre grandeurs en proportion geometrique a à b comme c à d: je dis que le produit des termes extrêmes qui est a d, est égal au produit des termes moyens qui est b c.

Je nommeray x l'exposant du rapport de a à b , c'est-à-dire que le quotient de a divisé par b sera x ; le produit bx du quotient x multiplié par le diviseur b sera égal à la grandeur à diviser a .

Le rapport de c à d est égal à celui de a à b , par la supposition. J'auray donc aussi le quotient de c divisé par d égal à x , & enfin dx sera égal à c .

Je viens de démontrer que l'antecedent c est égal à dx : presentement je démontre que le rapport bx à b est égal au rapport de a à b ; & que le rapport de dx à d est égal à celui de c à d . J'ay nommé

204 MERCURE

x l'exposant du rapport de a à b ;
 il est évident que l'exposant du
 rapport de bx à b est aussi x . Donc
 bx est à b comme a à b . Je trou-
 ve de même que l'exposant du
 rapport de c à d étant appelé x ;
 l'exposant du rapport de dx à d est
 aussi x . Donc dx est à d comme c
 est à d .

En la place de la grandeur a je
 puis donc substituer bx , & en la
 place de c je puis aussi luy substi-
 tuer dx . Enfin au lieu de cette pro-
 portion, a est à b comme c est à d ,
 j'auray son équivalente, sçavoir
 bx à b comme dx à d .

Il paroist évidemment que le

produit des termes extrêmes de cette dernière proportion est égal au produit des termes moyens ; c'est-à-dire que bxd est égal à bdx ; puis-que de part & d'autre de l'égalité on apperçoit les mêmes grandeurs. Or multiplier l'un par l'autre les deux termes extrêmes, & l'un par l'autre les deux termes moyens de cette seconde proportion, c'est la même chose que multiplier l'un par l'autre les deux termes extrêmes, & l'un par l'autre les deux termes moyens de la première proportion ; puisqu'on vient de voir que ces deux proportions sont égales en toutes manières. Donc ad est égal

206 MERCURE

à bc : ce qu'il falloit démon-
trer.

Cette démonstration ne dépend donc nullement de la proposition huitième. Elle est exposée encore beaucoup plus clairement dans le Livre dont elle est tirée ; parce que les définitions & les axiomes qu'elle suppose y sont citez exactement. Outre qu'il s'y trouve encore une recapitulation qui est omise icy, parce que la vérité que l'on nous y fait voir suffit pour montrer l'injustice de la Critique.

Ce livre est in octavo, & le prix est de 55. sols.

Il paroît depuis peu un autre livre nouveau qui se vend chez le S^r Jean Guilletat, ruë S. Jacques à la Bonne-foy, près la ruë des Mathurins. Ce livre qui est de la composition de M^r Fromentin, est *un Traité du Bonheur*. L'Auteur entreprend de prouver dans ce Traité de Morale que tous ceux qui se plaignent de la Fortune sont dans l'erreur ; que chacun peut estre l'Artisan de son bonheur ; que Dieu n'a point créé l'homme pour estre malheureux ; & que ce seroit en quelque sorte contredire sa

208 MERCURE

Sagesse que d'estre dans ce sentiment. L'Auteur fait voir que Dieu a rendu l'Homme souverain sur la terre, qu'il a soumis tous les animaux à son pouvoir, & qu'il l'a comblé de richesses; qu'il ne luy en a pas donné la propriété, mais la jouissance, parce qu'il a voulu que l'homme preferast les delices de l'esprit aux plaisirs sensibles du corps; & que c'est dans ces biens spirituels, qui sont les vrais biens, qu'il doit trouver sa felicité, & non dans les autres qui n'étant que passagers & perissables ne le peuvent ren-

être véritablement heureux. Il assure que dès que l'homme a l'usage de la raison il est non seulement heureux dans tous les âges, & dans toutes les conditions de la vie; mais qu'il ne cesse pas de l'être dans les différentes situations où il se trouve, quoy qu'au sentiment du vulgaire, il paroisse très-misérable. Voilà le plan de l'Ouvrage de cet Auteur. Cet Ouvrage est divisé en 5. parties qui contiennent plusieurs Chapitres. La lecture en doit être très-utile. Le stile en est beau & ce Livre se peut lire avec plaisir.

Mars 1705.

S

210 MERCURE

M^r Mariotte, Secrétaire & Greffier des Estats de Languedoc, vient de donner au Public une Carte gravée par M^r Picard le Romain, de la Seance ordinaire de leur assemblée. Cet Ouvrage a esté trouvé par les Personnes de bon goust, bien imaginé, & bien exécuté. Monsieur le Duc du Maine, Gouverneur de Languedoc, l'ayant jugé digne d'être présenté au Roy, Sa Majesté s'arresta en voyant cette seance, la trouva curieuse, & voulut bien même faire l'honneur à l'Authéur de louer sa pensée.

CALANT 218

On trouve cette Carte chez
M^r Picard Graveur demeurant
dans la rue S. Jacques près la
la Fontaine S. Severin, au
Buste de Monseigneur le Dau-
phin.

Messire N... Cybo Patriar-
che titulaire de Constantino-
ple & frere du feu Cardinal
Cybo Doyen du Sacré Collège,
mourut à Massa dans un âge
fort avancé, dans le mois de
Février dernier. Il estoit fils de
Charles Cybo Prince de Massa,
tres-estimé par son esprit, par
son courage & par son inclina-
tion bien-faisante, & de Dona

S ij

212 MERCURE

Brigida Spinola: Son frere aîné étoit Alberic II. du nom, Prince de Massa, Marquis & Seigneur Souverain de Carrera, Lavenza & Duc d'Ajetto, qui a laissé une grande posterité de Fulvia Pic, fille d'Alexandre Pic, Prince de la Mirande, & grande Tante du jeune Prince de la Mirandole. Charles Cybo étoit fils aîné d'Alderame Cybo, qui se trouva à la bataille de Lepante & qui aimoit les Arts & les Sciences, & de Marfise d'Est son épouse; celuy-cy estoit fils d'Alberic Cybo que l'Empereur Maximilien I. fit Prince de

Massa , qui se signala à la bataille de S. Quentin , & en plusieurs autres occasions , & lequel on a remarqué avoir eu part à l'estime de quatorze Papes , de six Rois de France , de six Empereurs & de trois Rois d'Espagne. Il avoit épousé Elizabeth de la Roüere , fille de François Marie Duc d'Urbin dont il eut Alderame duquel je viens de parler. Il devint l'aîné de la maison par la mort de Jules Cybo son frere , qui eut la tête tranchée par ordre de l'Empereur , pour avoir entretenu des intelligences avec les

214 MERCURE

Fiesques, qui vouloient établir les François dans l'Estat de Genes. Ce Prince infortuné ne laissa point d'enfans de Perrette Doria son épouse ; il estoit fils de Laurent Cybo, Comte de Ferentillo, Capitaine de la Garde du Pape Clement VII. & General de ses Armées, & de Richarde Malespines, Marquise de Massa. C'est cette Dame qui le fit perir pour faire tomber toute la succession à Alberic son second fils. Laurent Cybo estoit fils de François Cybo, Comte de Languilla & General de l'Eglise & de Madelaine de

GALANT 215

Medicis sœur de Leon X. François Cybo estoit fils du Pape Innocent VIII. (Jean Baptiste Cybo) qui l'avoit eu estant encore jeune d'une Demoiselle Napolitaine. La Maison de Cybo est une des plus anciennes de toute l'Italie, elle estoit considerable dès le dixième siècle sous l'Empereur Othon I. qui recompensa les services de Guy Cybo par le don de plusieurs Terres.

M^r l'Abbé de Chamilly, Abbé de la Couture est mort au Mans, dans de grands sentimens de pieté. Il avoit passé

La plus grande partie de sa vie dans une attention continuelle aux devoirs de son état ; & rien ne l'en avoit jamais pû détourner un seul moment. L'honneur qu'il avoit de toucher de près à Messire François de Bouton, Comte de Chamilly, Chevalier des Ordres du Roy, & Maréchal de France, & à M^r le Comte de Chamilly, qui a esté Ambassadeur en Dannemarc, le distinguoit moins dans le monde que la solide vertu dont il avoit toujours fait une constante profession. La Maison de Bouton
de

de Chamilly est originaire de Bourgogne, où elle est connue depuis que les Souverains de ce Pays là, unirent à leurs Etats les dix-sept Provinces des Pays Bas. La Reine des Romains, Marie heritiere de tous ces Etats, & épouse de l'Empereur Maximilien, avoit auprès d'elle un George Bouton qui la servoit en qualité d'Ecuyer, & lors que le Duc Charles le *Temeraire*, son pere, prit prisonnier à Peronne, le Roy Louïs XI. Il avoit pour Gentilhomme de sa Chambre Philippe de Bouton, qui fut toujours at-

Mars 1705.

T

218 MERCURE

taché à son service, & qui se trouva auprès de ce Prince lorsqu'il fut tué au Siège de Nancy. Cette Maison est aussi très considérable par ses alliances, & par ses dignitez.

Vous avez appris la blessure de M^r le Comte de Lautrec, & je vous donnay le mois passé un long détail de l'action dans laquelle ce Comte a esté blessé. On a crû long-temps que sa blessure n'étoit pas mortelle, on s'étoit flaté de revoir encore dans le service un si brave homme & d'une intrepidité si reconnüe. Il fut porté à Bres-

cia, après avoir esté blessé, où il fut visité des Personnes les plus distinguées de la Ville, & d'un grand nombre d'Officiers Allemans qui ne pouvant s'empescher de louer la valeur dans leur ennemi même, luy donnerent mille loüanges, & qui, tant qu'il a esté malade, n'ont pas manqué d'envoyer plusieurs fois tous les jours demander des nouvelles de sa santé.

Il y a long-temps que les Comtes de Lautrec sont connus en France. Ceux qui portoient cette qualité sous les ré-

T ij

220 MERCURE

gnes de Louis XII. & de François I. firent beaucoup parler d'eux en Italie, où ils eurent des Commandemens considérables. Les Vicomtes de Lautrec ont toujours tenu un rang considérable parmy les grands Seigneurs de Languedoc. Les derniers Comtes de Foix eurent le Vicomté de Lautrec par concession du Roy Philippes de Valois, & par mariages ou par alliances, les Seigneurs de Ventadour, de Bioule, d'Arpajon, de Bernois, de Montredon, de Monfa, &c. ont eû la même qualité de Vicomtes de Lautrec,

celuy qui vient de mourir tou-
choit de près à toutes ces gran-
des Maisons. Pour être pleine-
ment instruit de la succession
directe des Seigneurs de Lau-
trec, il faut consulter le trai-
té du Domaine du Roy de Du-
puis, l'Histoire des Comtes de
Toulouse, les Memoires de
Languedoc de Catel, & la Ge-
nealogie de la Maison de Foix.
Lautrec qui a donné le nom
aux Vicomtes de Lautrec est
une petite Ville de France en
Languedoc, dans l'Albigeois,
Elle est à 2. lieues de Castres,
située sur une montagne qui

222 MERCURE

produit d'excellens vins , il y avoit autrefois un Château qui est ruiné. Le Chapitre de S. Pierre de Burlas y a esté transféré depuis les troubles de la Religion.

Feu M^r de Lautrec est fils de M^r le Marquis d'Ambres, Lieutenant General en Languedoc , qui a eu le chagrin de voir mourir un fils qui foute-noit si bien l'éclat de sa naissance, & la valeur de son sang. Le Roy a donné son Regiment à M^r le Marquis de Vignolles son frere , Capitaine dans le même Corps.

M^r la Marquise de Salins est morte âgée d'environ 30 ans. Elle étoit poulmonique ; & il y avoit déjà long-temps qu'elle attendoit la mort avec une grande resignation à la volonté de Dieu.

M^r le Marquis de Salins, son époux âgé d'environ 35. à 36. ans en a esté si vivement touché, qu'il est aussi mort de chagrin . 8. jours après son épouse: d'où l'on peut juger de la parfaite union de leurs cœurs. Ils sont tous deux enterrez à S. Paul.

224 MERCURE

Dans la dernière nomination des Officiers Généraux, Mr le Comte de Renepont n'avoit pas esté nommé Maréchal de Camp, parce qu'on l'avoit oublié sur le Memoire des Brigadiers de l'Armée d'Italie qui est sous les ordres de Monsieur le grand Prieur de France. Il commande la Cavalerie dans cette Armée ; mais le Roy l'a nommé Maréchal de Camp & luy a donné son rang du 26. Octobre après celuy qui avoit esté le dernier nommé & S. M. a donné à Mr le Marquis de Ponts, son fils aîné, son Regi-

ment de Cavalerie ; ce Regiment portera toujours le nom de Renepont. Il a deux autres fils Capitaines dans ce Regiment qui sont Mr le Comte de Senlis & Mr le Chevalier de Renepont , & un quatrième Chevalier de minorité du grand Prieuré de France qui va faire ses Caravanes, afin de servir à son retour dans ce Regiment. Mr le Comte de Ponts, son aîné a esté tué Major de ce Regiment âgé de 23. ans : Sa Majesté luy ayant donné une Compagnie à 14. ans après la bataille de la Marfaille, lorsqu'elle

226 MERCURE

donna ce Regiment à Mr le Comte de Renepont son Pere. Il a servi autrefois sous le nom de Regiment de des Fourneaux & est fort ancien. La maison des de Ponts Renepont est fort ancienne & originaire de Bretagne, ainsi qu'il se voit dans le Connestable du Quesclin. Gilbin de Ponts acheta il y a plus de trois cens ans les Terres de Renepont & Malroy, proche l'Abbaye de Clairvaux. Elle est alliée par les de Ponts aux maisons de Choiseul, de Legruier, de Fontaine, de Luce, de Genne, d'Ancienville, dont

il y a eu un grand Maistre de l'Artillerie & grand Prieur de France, de Quinquanpois, d'Amboise Vignory, & d'Alamont, & par la maison de Catherine Bouteillier de Senlis, Mere de Mr le Comte de Renepont, elle est alliée aux maisons d'Estrées, & de Bethune, la Mere de Messieurs d'Estrées étant Bethune & fille d'une Bouteillier de Senlis: elle a aussi deux alliances avec la maison de Harlay, la sœur de Monsieur le premier President du Parlement de Paris, ayant épousé Mr le Mar-

228 MERCURE

quis de Moussi Colonel du Regiment de la Reine & Brigadier, qui fut tué à la bataille de Turquem & ne laissa pas d'enfant. Le bien de cette maison est considerable & appartient à Mr le Marquis de Rottelin. Cette Catherine le Bouteillier de Senlis estoit fille d'Antoinette d'Araucour & eut pour ayeuls N.... de Ludre & Catherine de Gournay de deux maisons illustres de Lorraine. Le second fils de Mr le Comte de Renepont, Capitaine dans ce Regiment, porte le nom de Comte de

Senlis , pour ne point laisser perir ce nom. Il y a plus de quatre cens ans qu'un de Senlis estoit Chancelier de France , cette maison possedoit de grande Terres , sçavoir celles de Chantilly , d'Hermenonville , de Moussi , de Grigneu, &c. Mr le Comte de Vigneuse qui estoit frere de Catherine le Bouteillier de Senlis est mort à la bataille de Rethel Mestre de Camp d'un Regiment de Cavalerie ; cette maison est originaire de l'Isle de France & possedoit la Charge de grand Bouteiller de France.

230 MERCURE

Paulin le.Boutellier de Senlis leur ayeul , fut envoy e par Henry III. pour estre Gouverneur de Monseigneur le Duc de Bar son beau-frere. Mr le Comte de Vigneuse n'a eu qu'une fille mari e   Mr le Comte d'Apremont , Cousin Germain de feu e Madame la Duchesse de Lorraine, elle estoit ni e de Catherine le Bouteillier de Senlis , mere de Mr le Comte de Renepont & de E... de Ponts Renepont Abb e de Macherez.

Quoique, lorsque j'ay com-

mencé à vous adresser mes Lettres , je me sois proposé de n'y jamais rien mettre qui püst chagriner personne , je ne sçay si cette Loy que j'ay crû me devoir imposer , doit avoir lieu , lorsqu'il s'agit de justifier des personnes attaquées injustement. Toutes les veritez sont permises dans le Barreau , & même celles qui chagrinent , pour ne pas dire davantage , ceux contre lesquels on se defend & dont on repousse les injures & les calomnies. Je dois vous dire à cette occasion qu'il court depuis peu une Lettre

232 MERCURE

imprimée, intitulée : *Réponse de Mr de Rouviere Maître Apoticaire , à la Lettre de Mr Biet aussi Maître Apoticaire adressée à Mrs les Doyen , Docteurs & Professeurs en Pharmacie de la Faculté de Medecine de Paris, & aux Maîtres & Gardes en charge des Marchands Apoticaire de la même Ville.*

Cette Lettre de Mr Biet est si remplie de calomnies , qu'à peine a-t-elle vû le jour qu'elle a esté regardée avec indignation de tous ceux qui ont bien voulu se donner la peine de la lire. Mr de Rouviere qu'elle atta-

que est recommandable du côté de l'honneste homme & par un profond sçavoir dans la profession dont il se mêle & par une longue experience. Il est Apoticaire des Camps & Armées du Roy où il a servi long-temps. Il a aussi l'honneur d'estre Apoticaire de la petite Ecurie de Sa Majesté, il sert en cette qualité plusieurs personnes de la plus haute distinction, non-seulement par la grandeur de leur naissance, mais aussi par les grands postes qu'elles occupent dans l'Eglise & dans l'Epée, qui font toutes cas de ce sçavant

Mars 1705.

V

Artiste, non-seulement parce qu'il est très-habile dans sa profession, mais aussi à cause de son mérite personnel. Il vient de le faire voir dans sa réponse à M^r Biet dans laquelle il a conservé une moderation si grande que l'on s'est estonné comment il a pû répondre à un si grand torrent d'injures avec une si grande sagesse. Je ne vous parlerois pas du demêlé de deux particuliers, s'il ne s'agissoit point de l'intérest public, puisque cette querelle est née à l'occasion de la Theriaque, & comme le public s'en sert, il est bon

qu'il soit informé qu'il n'y a rien à redire à celle de Mr de Rouviere , & si elle n'avoit pas esté trouvée parfaitement bonne , & qu'elle n'eust pas produit des effets merveilleux , Mr de Rouviere n'en auroit pas fait tant de fois & en si grande quantité. Il n'y a rien à repliquer là-dessus , & je laisse à tous ceux qui en ont usé à faire l'éloge de sa bonté. Je diray seulement que lorsque cet habile Artiste en fit la premiere fois, tout se passa avec tant d'éclat & en presence de tant de Sçavans & de tant de personnes de distinction

V ij

236 MERCURE

que la jalousie commença dès lors à s'emparer de l'esprit de quelques personnes qui professent le même Art. Tant il est vray que les grands succès en quelque profession que ce soit, attirent toujours de la jalousie, avec les loüanges les plus légitimement dûës.

Il paroist hors de doute que ce qui a esté écrit contre Mr de Rouviere est de M^r Biet Maistre Apoticaire. Premièrement, parce que plusieurs Apoticairez ayant vû paroistre ce Libelle & l'ayant condamné, dirent à Mr de Rouviere & à Mr Biet

qu'ils les vouloient accommo-
 der , jugeant bien que Mr de
 Rouviere devoit repousser des
 injures si atroces & des calom-
 nies si visibles , & ne croyant
 pas qu'il le feroit avec tant
 d'honesteté ; ce qui empêche
 encore de douter que M^r Biet
 est l'Auteur de cette Satyre est
 qu'on n'en fait point de mystere
 dans le Corps des Apoticairez,
 & que l'on trouve au bas les
 deux attestations qui ont esté
 données à Mr Biet touchant la
 Theriaque qu'il fit publique-
 ment il y a 7. ou 8. mois par
 Messieurs les Doyen , Docteurs

& Professeurs en Pharmacie de la Faculté de Medecine de Paris & par les Maistres & Gardes en Charge des Apoticaire de cette Ville. Je n'aurois pas nommé M^r Biet si je n'avois d'aussi fortes preuves que le Libelle dont il s'agit vient de luy.

Je vous fais part de ce qui fuit de la maniere qu'il m'a esté envoyé.

RELATION

Des Ceremonies faites à la benediction de la premiere pierre du Port Saint Charle, sur la Mer Mediterranée, à l'embouchure de la riviere d'Aude, près de Narbonne.

S'il y a lieu d'admirer que la France resiste tout à la fois à tant d'Ennemis liguez contre elle, on ne doit pas moins admirer que dans ce même temps on fasse au dedans du Royaume des Ouvrages publics, comme si l'on estoit dans la plus

240 MERCURE

profonde paix & qu'on travaille
toûjours pour la commodité & pour
l'utilité publique, tandis que tout
le reste de l'Europe ne retentit que
des frayeurs de la guerre & de la
desolation de plusieurs Estats.

C'est ce qu'on voit dans les tra-
vaux d'un nouveau Port qu'on fait
maintenant à l'emboucheure de la
riviere d'Aude, près de Narbon-
ne. Les Romains y avoient déjà
fait un canal qui est un ouvrage
digne d'eux; il est basti dans
l'Étang, il a en tout temps vingt-
cinq pieds d'eau, & il porte toute
forte de bastimens, sans qu'on puisse
s'écarter dans l'Estang jusqu'à ce
qu'on

qui on ait gagné la riviere d'Aude qui conduit à Narbonne ; mais ce canal n'estant que pour la communication de la Mer avec Narbonne, & la Mer jettant dans tout le Golphe de Leon beaucoup de sable, les grands bâtimens ne pouvoient point entrer dans le Grau, & plusieurs y faisoient naufrage parce qu'il n'y avoit pas un lieu de seureté sur cette coste.

On a donc conçu le dessein de faire un port au Grau de la Nouvelle par le moyen d'un mole ou d'une jettée de pierre qui aura environ trois cens toises dans la mer, & qui ouvrira naturellement l'en-

Mars 1705.

X

242 MERCURE

trée & la communication de la Mer à ce beau canal des Romains, pour entrer dans les étangs de Narbonne ; de sorte que les plus grands bâtimens entreroient & sortiroient à la voile avec leur chargement, de même qu'il est arrivé au Grand Agde. Ce nouveau Port s'entretiendra par luy-même dans un estat parfait, & les sables s'arrestant au derriere de la jettée, il y aura naturellement jusqu'à quinze pieds d'eau aux endroits où il n'y en a que deux ou trois pieds, & il pourra contenir dans sa longueur jusqu'à deux mille bastimens.

Ce projet ayant esté porté à la

Cour, le Roy qui veille toujours à la felicité de ses Sujets, l'a approuvé & a donné ses ordres pour l'exécuter. Les Estats de la Province se mirent aussitost en deuoir d'y faire travailler. Mr l'Archevêque de Narbonne, Président né de cette Assemblée s'est chargé par le zèle qu'il a pour tout ce qui regarde son Diocèse, d'y faire mettre au plûtost la main, & enfin le 12. de Novembre dernier tout s'est trouvé en estat d'y poser la premiere pierre & de l'y benir.

Mr de Montaignu, Ingenieur en Chef au port de S. Loüis de Cette, connu par ses longs servi-

244 MERCURE

ces & par son habileté, se rendit au Grau de la Nouvelle par ordre de la Cour, pour faire planter les piquets, & pour executer le devis qui en avoit esté fait par Mr de Riquet; Lieutenant de Roy au Gouvernement d'Antibe & Ingenieur general, & Mr Grasset Curé de Sigean fit la ceremonie, ce Port se trouvant dans l'étendue de sa Parroisse. On commença par une Messe solemnellè à la Nouvelle, où assisterent plusieurs personnes de qualité, & où il se trouva un concours extraordinaire de Peuple. Il y eut plusieurs Salves de toute l'Artillerie du Grau, & un con-

GALANT 245

cert de hautbois & de violons.

Après la Messe, la Procession s'embarqua, sans cesser de chanter, & l'on monta sur des Barques que les Entrepreneurs avoient eu le soin de faire conduire. On alla en pleine Mer à l'endroit où doit commencer la jettée, & l'on y fit la benediction avec les ceremonies ordinaires. M^r de Montaignu fit alors ses liberalitez aux Ouvriers & aux Matelots d'une maniere digne du grand Roy qu'il sert, & il representa que comme c'étoit la coûtume de donner aux Ports le nom de quelque Saint en le mettant sous sa protection, on

X üj

246 MERCURE

devoit donner à cetuy-cy le nom de S. Charles , pour memoire éternelle de la reconnoissance qu'on devoit à M^{re} Charles le Goux de la Berchere , Archevêque & Primat de Narbonne, qui en avoit procuré l'exécution. M^r le Curé en fit donc la dedicace au bruit de toute l'artillerie meslée du son des haut-bois & des violons , & il jetta ensuitte la pierre dans la Mer parmi les acclamations universelles de Vive le Roy. On y avoit attaché une plaque de Bronze sur laquelle on avoit gravé une Inscription , qu'on a aussi fait graver sur une pierre , pour la placer hors de l'eau , & qui marque le temps,

GALANT 247

Et la difficulté de cette entreprise, pour laquelle il a fallu bastir dans une plage orageuse, par le moyen d'une jettée dans la mer, Et changer la situation des lieux, Et de la nature. Cette Inscription est dans les termes suivants.

SUB LUDOVICO MAGNO,

PROMOVENTE CAROLO LE GOUX
DE LA BERCHERE,

NARB. ARCH. ET PRIMATE,

AUSPICE DIVO CAROLO,

IN MALEFIDA NUPER STATIONE CON-
STRUCTUS NUNC PORTUS;

FRÆNATA REPAGULIS ÆQUORA;

REPARATUS ORBIS;

ANNO M. DCCIV.

X iiij

248 MERCURE

La ceremonie ayant esté longue, le temps changea sur la fin, les vents s'esleverent, & bientôt ce fut une tempeste. La beauté du jour & l'empressement d'un chacun pour assister à cette feste avoient empêché de prendre toutes les precautions necessaires. On s'étoit servi de toutes sortes de Barques, & plusieurs se trouverent dans un danger évident. Cependant par une faveur particuliere du Ciel, le temps revint au beau, pendant qu'on disoit les Prieres qu'on fait en cette benediction contre les orages, & l'on revint avec joye. C'est à cette occasion que M^r.

CALANT 249

*l'Abbé Leonard Chanoine de l'E-
glise Primatiale de Narbonne fit
sur le champ le Madrigal sui-
vant.*

Graces au Ciel, à ses bien-faits,
Louïs d'un nouveau Port enrichit ses Sujets.

En vain Eole à sa naissance,
De son progrès est irrité :

De Neptune en vain la puis-
sance

S'oppose à sa tranquillité.

Le Ciel paroît serein, Dieu dis-
sipe l'orage,

Sa bonté propice à nos vœux,

Par ce prodige nous présage

La seureté du Port & son accès
heureux.

250 MERCURE

Mr Boussonel qui avoit eu la conduite de la Feste donna un magnifique repas à toute la Compagnie dans une Maison de campagne, au voisinage. On y but à la santé du Roy & de toute la Famille Royale, au bruit de plusieurs décharges de toute l'Artillerie ; les Violons & les Hautbois se firent entendre à l'envi, & chacun prit part à une Feste dont chacun espere retirer quelque profit. Cela donnera lieu aux Geographes de faire une addition sur leurs Cartes, & la posterité la plus reculée jouira des avantages & des commoditez d'une reparation si utile & si necessaire.

Quatre bandits s'estant mis à la teste de 20. hommes pour tâcher de rallumer la guerre dans les Cevennes , ceux qui ont abandonné le fanatisme & ont accepté l'amnistie que le Roy a eu la bonté de leur accorder , se sont attroupez pour marcher à eux , les ont assiegez dans les montagnes & les ont pris. Mr de Bâville qui a mandé cette nouvelle , ajoute qu'ils l'ont prié de faire sortir du Royaume ces seditieux , afin qu'ils ne puissent à l'avenir troubler la paix , qui est parfaitement rétablie dans les Cevennes.

252 MERCURE

Mr le Comte Jorger Chevalier de la Toison d'or, Conseiller d'Etat & Lieutenant general de la basse Autriche, mourut à Vienne le 17. de Février âgé de 81. ans. Ce Comte recommandable par luy-même & par ses lumieres puisées dans une longue experience étoit parent du celebre Melchior Goldast Jurisconsulte Allemand, qui fleurissoit au commencement du dernier siècle, & qui estoit natif de Bischoffzell en Suisse, d'où le Duc de Saxe le tira pour en faire son Conseiller. Il laissa plusieurs ouvrages

qui l'ont fait considerer parmy les Protestans , le plus considerable est le Recueil de divers Traités qu'il a fait en trois volumes in folio, imprimés en 1612. 1613. & 1614. sous ce Titre : *Monarchia S. Romani Imperii, sive tractatus de Jurisdictione imperiali seu Regia, & Pontificia seu Sacerdotali ; de que potestate Imperatoris sive Regis , ac Papae cum distinctione utriusque regiminis , politici & Ecclesiastici.* Goldast publica d'autres Livres, du nombre desquels est le Catalogue des Ecrivains de l'Histoire de Boheme & d'Allema-

254 **MARCURE**

gne. C'étoit un homme extrêmement laborieux & dont plusieurs Auteurs parlent avec éloge. On a imprimé en 1688. un Recueil de Lettres qui luy ont esté écrites. Le Comte Jorger avoit eu une grande partie de ses Manuscrits, & il avoit même fait d'excellentes notes sur quelques-uns.

Dame Anne de Frezeau de la Frezeliere, Veuve de M^{re} René Joseph de Rouxellé, Chevalier Seigneur Comte de la Roche-Millay, Marquis de Saché, mourut dans son Château de Gizeux en Anjou le 7.

Mars âgée de 73. ans. La maison de Rouxellé est une des plus anciennes de Touraine ; elle est alliée à celles de Montmorency, de la Trimouille, de la Rochefoucaud & d'Aumont. Cette Dame estoit fille de M^{re} Isaac de Frezeau, Marquis de la Frezeliere Maréchal de Camp & Colonel du Regiment de Touraine, qui estoit l'aîné de la maison de la Frezeliere, laquelle est illustrée par les plus grandes alliances du Royaume, & par beaucoup de Charges & de Dignitez considerables. Il y en a peu aussi en France qui

256 MERCURE

puissent prouver une aussi grande ancienneté, puisqu'elle remonte par filiations suivies jusqu'en l'an 1030. sans aucune mésalliance. Il s'est établi une branche de cette maison en Ecosse, par Simon Frezel Chevalier, qui y passa en l'an 1068. qui s'est fort multipliée & est si illustre qu'il y a trois Milords de ce nom, dont Milord Lowat, qui est l'aîné & le Chef de cette branche, est actuellement en France, où il a passé pour offrir ses services à son Roy legitime, après l'avoir proclamé en son pays.

Dame Charlotte de Farou de Saint Marcolle , est decedée en son Château de la Zaille en Loudunois , le quatorze Mars 1705. âgée de quatre-vingt trois ans. C'estoit une Dame d'une des meilleures maisons de Poitou , & ses bonnes qualitez surpassoient l'éclat de sa naissance. On peut dire que toutes les vertus étoient réunies en sa personne , & qu'elle eut peu d'égales en sagesse , en prudence & en bonne conduite. Elle estoit veuve en première nôces de M^{re} Adolphe de Bœrstel , Chevalier Seigneur de

Mars 1705.

Y

258 MERCURE

la Zaille & autres lieux que M^r Balzac marque dans ses Lettres avoir esté envoyé Ambassadeur en France à l'âge de dix-huit ans , par le Roy de Boheme & par les Princes de l'Empire ; auprès du feu Roy Louis le Juste de glorieuse memoire ; & lors que ses négociations furent finies , voulant s'établir en ce Royaume , ce Monarque luy accorda des Lettres de naturalité , & l'honora d'une Charge de Gentilhomme ordinaire de sa Chambre. On a generalement rendu justice à son rare mérite , il a eu l'apro-

bation, l'estime & l'amitié des Rois, des Princes & des grands Seigneurs de son temps. La Maison de Börstel n'étant pas assez connue en France, je me serviray de cette occasion pour dire qu'elle est des plus anciennes, & des plus illustres d'Allemagne. Elle est originaire de Zelande, & un Seigneur de Börstel à qui les Villes de Flessingue & de Wert appartenoient, épousa la dernière Comtesse de Hollande, & par son mariage devint Souverain de cette Province, que le Duc de Brabant par la suite usurpa sur luy.

260 MERCURE

Après cette usurpation, plusieurs de cette Maison s'établirent dans la haute Saxe, où ils bastirent le Château de Börstel, assez remarquable dans la Carte; & l'on voit que dès le temps de l'Empereur Othon I. ils y étoient déjà en tres-grande distinction, & qu'ils avoient les premiers Emplois de l'Etat, dans le Ministère, dans la Guerre, & dans les Ambassades. M^{re} Conrad de Börstel pere d'Adolphe 5^e. Chevalier, Seigneur de Gusten, Plotska, Westeregelen, Ilberstet, & autres lieux, étoit premier Minis-

tre d'Etat des Princes d'Anhalt,
& Gouverneur general de cet-
te Principauté. Cet Adolphe s'
a eu deux neveux dont l'un,
Fredéric de Börstel a esté Ca-
pitaine des Gardes du Corps
du feu Roy de Suede, Colonel
du Regiment de VVestergo-
thie, Gouverneur de Gottem-
bourg, & Bahous, & Gene-
ral Major des Armées de Sa
Majesté Suedoise, qui le fit en
consideration de ses services
Baron du Royaume; & l'autre
Ernest Amedéc de Börstel,
grand Echançon de feu son Al-
tesse Electorale de Brandebourg

262 MERCURE

Colonel du Regiment de ses Gardes , General - Major de ses Armées , & Gouverneur du Duché de Magdebourg , lequel Gouvernement est encore possédé par Jean Henry de Börstel. Il y a aussi une Demoiselle de Börstel qui a eu l'honneur d'être Fille d'honneur de feuë Madame l'Electrice Palatine , Mere de Madame ; & sa mere a esté Gouvernante de Monsieur l'Electeur de Brandebourg , & elle a presentement un neveu qui est premier Gentilhomme de la Chambre du Prince Electoral. Elle s'est

mariée en France à M^r de Doumeny Lieutenant de Grenadiers au Regiment des Gardes Françaises, & le Roy l'a gratifié d'une pension. La Dame de Farou, de son mariage avec M^r de Börstel n'a eu qu'un fils unique, que la situation de ses affaires, après avoir eu l'honneur de servir quelque temps le Roy, a obligé de ne pas suivre l'intention qu'il avoit de consacrer ses jours au service de Sa Majesté; mais s'étant marié avec une Demoiselle alliée de Monsieur le Chancelier, du côté des Presidents Cottereau de

264 MERCURE

Tours ; & cousine de M^r le Marquis de Rasily Lieutenant General pour le Roy en Touraine , & Sous-Gouverneur de Messieurs les Enfans de France , & de M^r de Saintot, dont le mary est Introduceur des Ambassadeurs, il se trouve avec une nombreuse famille , & a deux fils de grande esperance , dont l'aîné qui sert depuis douze ans dans la Marine , est Enseigne des Vaisseaux du Roy , & le cadet est Commissaire Provincial de l'Artillerie , qui a eu l'honneur d'être Page de son Altesse Serenissime

renissime Monsieur le Duc du
Mayne. En secondes nôces,
la Dame de Farou avoit épou-
sé M^{ic} Joseph le Brun, Che-
valier, Seigneur de la Brosse,
Gouverneur de la Ville & du
Château de Chinon.

L E T T R E

écrite de Condom le 12. Mars,
touchant la mort d'un hom-
me âgé de 110. ans.

*Il faut que je vous fasse part
d'une nouvelle qui merite d'estre
écrite. Quoi qu'il ne s'agisse que de
la mort d'un Paisan., les circon-*

Mars 1705.

Z

266 MERCURE

stances qui l'ont précédée & le grand âge de cet homme la rendent célèbre dans ces Cantons. Je croy vous avoir parlé de ce Vieillard pendant que vous estiez icy. Il se nommoit François Desbarats ; il estoit Metayer d'une Metairie que j'ay à trois quarts de lieues d'icy ; il mourut le 6. du mois dernier, après une fièvre d'un mois, ayant passé les quatorze derniers jours de sa vie sans prendre autre nourriture qu'un peu de vin ; il a parlé & conservé son bon sens jusques au dernier moment ; de sorte qu'il s'est trouvé en estat de faire un Testament pour le reglement de sa fa-

mille, & ce Testament n'a esté fait que peu de jours avant sa mort, qui est arrivée à la cent-dixième année de son âge. Ce bon sens & cette force que je vous marque dans les derniers jours de sa vie ne vous surprendront pas, après que je vous auray dit qu'il venoit entendre la Messe à Condom, de son pied, pendant tout l'Hyver les jours de Fêtes & les Dimanches, & que je vous auray fait le recit d'une action qu'il fit il y a trois ans. Il avoit en cherchant quelque chose avec une lampe sous son lit, mis par accident le feu à la paille du lit, il estoit seul dans la Metairie, qui sans difficulté

268 MERCURE

se seroit toute embrasée, sans la
presence & la force d'esprit de ce
bon Vicillard, lequel voyant l'ac-
croissement du feu à son lit, prit
tout l'équipage quoique enflammé,
& le porta hors de la maison, où il
fut plus en commodité d'arrester le
feu, & d'éviter qu'il ne prist au
plancher de la chambre qui estoit
fort bas & fort sec. Il luy en coüta
un œil de cette affaire-là; car s'estant
brûlé la jouë fort avant, il luy resta
une fluxion sur l'œil qui luy fit per-
dre la vûë de ce côté-là. Je ne vous
impose en rien de ce que je vous
écris. Cela s'est passé sous mes yeux
& plusieurs autres personnes ont

esté informées de ce que je vous raconte. On trouve peu de gens de cet âge qui conservent cette fermeté & ce jugement. Je suis, &c.

C'est une chose surprenante & digne de la plus haute admiration & du plus grand étonnement, que depuis un assez grand nombre d'années que Philippe V. est monté sur le Trône d'Espagne, il ne vienne que de trouver le temps d'aller voir l'Escorial, quoique cette Maison ne soit qu'à 6. lieues de Madrid, que l'on en parle par toute la Terre, & qu'elle passe

270 MERCURE

pour une des merveilles du monde ; mais ce Prince n'a eu d'autre occupation depuis qu'il est sur le Thrône que celle des affaires de son Etat. Il partit peu de temps après son élévation à la Couronne pour la Catalogne , où il fit un assez long séjour pour y régler beaucoup de choses ; il passa ensuite en Italie , où il visita la plus grande partie des differens Etats qu'il y possède , & sa présence & ses manieres engageantes , sans descendre pourtant de ce qu'il doit à son rang , luy engagerent plus les Peuples

& l'assurèrent plus de leur fidélité que le droit qu'il a de leur commander. Ce Prince ne donna pas en Italie de moindres marques de sa valeur & de sa bonté. Il se trouva en personne à la défaite du General Annibal Visconti & à la bataille de Luzzara qu'il eut le bonheur de gagner. Les affaires d'Italie ne demandant plus sa présence, il retourna à Madrid, où par le bon ordre qu'il avoit donné, il trouva toutes choses dans la même tranquillité qu'il les avoit laissées. Il s'appliqua avec toute l'assiduité imaginable au

Z iiiij

272 MERCURE

maniment des affaires, sans que la vûe d'aucun plaisir l'en pûst détourner, & la guerre s'estant allumée entre l'Espagne & le Portugal, il se mit à la teste de son Armée, fit fuir ses Ennemis par tout où il en trouva, prit un grand nombre de Places & fit presque toute leur Armée prisonniere de guerre. Il continua à son retour à Madrid de donner la même application aux affaires, & quoiqu'il fust extrêmement souhaité à l'Escorial, les Religieux qui sont en possession de ce Convent qui bruloient du desir de l'y voir,

à cause des grandes choses qu'ils en avoient oüy dire, sa reputation ayant toujourns augmenté depuis qu'il estoit sur le Trône d'Espagne, ce Monarque ne put neanmoins satisfaire au desir de ces Religieux n'y à l'impatience qu'il avoit de voir ce beau lieu, qu'au mois de Février dernier ; mais à peine eut-il le temps d'en examiner toutes les beautez & de respirer l'air de la Campagne, qu'ayant reçu des depesches importantes qui luy furent apportées par Monsieur le Duc de Gramont, il partit aussi-tôt

274 MERCURE

pour Madrid , afin de delibere-
rer avec son Conseil sur les af-
faires aussi pressantes qu'import-
tantes, dont il estoit question;
ainsi ces affaires l'obligerent de
quitter l'Escorial presqu'aussi-
tost après son arrivée , comme
elles l'avoient empêché d'y aller
pendant plusieurs années. On
avoit observé à l'arrivée de leurs
Majestez l'usage que l'on a d'il-
luminer ce fameux Monastere
la premiere fois que les Rois y
viennent. Il le fut en cette oc-
casion avec beaucoup de ma-
gnificence. La façade extérieure
& les dedans estoient éclairez

de plus de quarante mille lumieres. Le *Te Deum* fut chanté en Musique dans l'Eglise du Monastere des Jeronymites qui assisterent tous à cette ceremonie revêtus de Chapes tres-riches. Ils firent voir ensuite au Roy les Reliques , les precieux Ornaments & les autres raretez de ce lieu. Les jours suivans leurs Majestez prirent dans le Parc le divertissement de la Chasse qui est tres-abondante. Sa Majesté en partant de ce lieu voulut marquer la satisfaction qu'elle avoit de la reception que luy firent les Religieux, & nom-

276 MERCURE

ma le Prieur à l'Evêché de Mondoedo. en Galice. La Galice est une Province d'Espagne qui a eu autrefois titre de Royaume. Elle a l'Ocean Atlantique au Couchant, & le Royaume des Asturies au Levant.

L'Escorial est un petit Village à 6. lieues de Madrid, où est un Palais du Roy d'Espagne qui renferme un Monastere & un College. Ce Palais contient de superbes appartemens bâtis à l'Italienne. Le Monastere renferme 4. Cloîtres outre celuy de l'Apotiquairerie. L'Eglise dediée à S. Laurent est d'une

belle structure, le grand Autel est élevé de 17. degrez de porphire & environné de quatre rangs de colonnes de jaspe. Sous ce grand Autel il y a une Chapelle voûtée où reposent les Corps des Rois d'Espagne. Ce magnifique Sepulchre a esté bâti par l'ordre de Philippes IV. & se nomme *Pantheon*, parce que sa structure est prise sur le dessein du *Pantheon* de Rome.

M^r l'Abé de Moussi, Doyen & Grand Archidiacre de l'Eglise Cathedrale de Rodez,

278 MERCURE

ayant laissé par sa mort cette dignité vacante ; M^r l'Evêque de Rodez en a pourvû M^r l'Abbé de Luzignan, son neveu, & son Grand-Vicaire. Nommer seulement cet Abbé, c'est faire en même-temps l'éloge de sa personne, & celuy de sa naissance ; il est au gré de tout le monde, & est de l'illustre Maison dont il porte le nom. Sa branche se separa dans le commencement du douzième Siècle de sa tige, par Simon de Luzignan, Sire de l'Ezay, l'un des fils d'Hugues septième du nom, surnommé

le Brun, Sire de Luzignan, chef des Maisons Royales de Jerusalem & de Chipre, des Comtes de la Marche, des Seigneurs de Partenay, d'Archiac, de S. Geslais, de l'Ezay, de la Rochefoucault, & de plusieurs autres qui se glorifient d'avoir pris leur origine dans le sein de Melluzine, cette Fée dont on raconte tant de si grandes merveilles.

M^r le Comte de Luzignan Pere de l'Abbé de ce nom, est par son merite l'objet de l'estime & de la veneration publique. M^r le Marquis de l'Ezay, &

280 MERCURE

M^r le Commandeur du Luzignan, qui est l'homme du Roy à Malthe, sont ses freres. Il avoit une sœur qui étoit mère de M^r le Comte de la Roche-Aymond & de M^r l'Evêque du Puy.

M^r le Marquis de Luzignan frere de M^r l'Abbé de Luzignan a épousé la Dame heritiere d'Estissac-la-Rochefoucault.

L'Eglise de Rodez est une des premieres & des plus illustres du Royaume; on en attribue l'établissement à S. Martial Apôtre des Aquitains. Elle a

presque toujours eu des Evêques & des Chanoines des plus grandes Maisons. On a remarqué qu'à l'élection du Bienheureux Evêque François d'Estaing, faite à la fin du quinzième siècle, assisterent des Chanoines des Maisons de la Tour d'Auvergne, de la branche de Turenne; de Melun; de Polignac; de Turenne de la branche de Saourssac; de Chalançon; de Tournon, & de Cenarét, dont quelques uns furent depuis élevez à la dignité Episcopale de Rodez, & des Sièges voisins.

Mars 1705.

Aa

282 MERCURE

J'ay enfin esté assez heureux pour trouver la Liste que vous avez souhaité d'avoir, & je vous l'envoie.

O F F I C I E R S *de l'Escadre des Vaisseaux* *de Malte.*

Le S. Jean, 64. Canons
400. hommes.

Commandant General,
Le Commandeur Frere An-
toine Castel de S. Pierre, de la
Langue & Prieuré de France.
Capitaine en second,

CALANT 283

Le Chevalier Frere François de Chevêtre Cintray, de France.

Premier Lieutenant,

Le Chevalier Frere Felix Orlandini, d'Italie.

Second Lieutenant,

Le Chevalier Frere Francisco Guerrero, d'Arragon.

Premiere Enseigne,

Le Chevalier Frere François Groüin, de la Roumagerre, d'Auvergne,

Seconde Enseigne,

Le Chevalier Noble Laurent de Vente des Pennes, de Provence.

Aa ij

284 MERCURE

Troisième Enseigne,
Le Chevalier Noble Afran-
ca Petrucci, d'Italie.

Quatrième Enseigne,
Le Chevalier Noble
de Broglia.

Major,
Le Chevalier Frere Claude
de la Coste Simianes, de Pro-
vence.

Provediteur,
Le Chevalier, Frere Guil-
laume Sannazaro, d'Italie.

Caravanistes,
Cotoner, Mansi, Chateau-
vert, Guerin.

GALANT 285

Le S. Jaques, 56. *Canons*,
350. *hommes.*

Premier Capitaine,

Le Commandeur Frere
François des Bans de Marcüil,
de la Langue de France, Prieuré
d'Aquitaine.

Second Capitaine,

Le Chevalier Frere Pierre
Jean Baptiste de Perfi, d'Aqui-
taine, son neveu.

Premier Lieutenant,

Le Chevalier Frere Henry
Louis de la Marie, de France.

Second Lieutenant,

Le Chevalier Frere

286 MERCURE

Premier Enseigne,

Le Chevalier Frere François, Louis Nicolas de Marlay, d'Auvergne.

Second Enseigne,

Le Chevalier Noble Jean Baptiste de Thibaut, de la Carte.

Troisième Enseigne,

Le Chevalier Noble André de Grille, de Provence.

Caravanistes.

Martainville, Pagani, du Chatellier, des Chastelliers.

La Sainte Catherine,

54. Canons 350. hommes.

GALANT 287

Premier Capitaine.

Le Chevalier Frere Joseph
de Langon, d'Auvergne.

Second Capitaine.

Le Chevalier Frere Dom
Emanuel de Olondrez, de Na-
varre.

Premier Lieutenant.

Le Chevalier Frere Ignace
de Clermont Chattes, de Pro-
vence.

Second Lieutenant.

Le Chevalier Frere Alexis
d'Alogny de la Croix, d'Aqui-
taine.

Premier Enseigne.

Le Chevalier Frere Blaise Ni-

288. MERCURE

colas Albani , d'Italie.

Second. Enseigne.

Le Chevalier Noble Jean François de Monchy d'Oquin-court , de France.

Troisième Enseigne.

Le Chevalier Frere Ferdinand de Langon , d'Auvergne.

Caravanistes.

Saint André , Madon , du Guast , un Espagnol.

La Fregate de son Eminence.

La Nôtre-Dame du Pilar & S. Joseph , 30. Canons & 250. hommes.

Premier

GALANT 289

Premier Capitaine.

Le Commandeur Frere Octave Starampi, d'Italie.

Second Capitaine.

Le Chevalier Frere Adrien de Langon, d'Auvergne.

Premier Lieutenant.

Le Chevalier Frere Gabriel Charles de Chaumont d'Avranches, de France.

Premier Enseigne.

Le Chevalier Frere Dom Cajetan Puxadas, d'Aragon.

Second Enseigne.

Le Chevalier Noble Antoine Jean-Baptiste de Fleurigny, de France.

Mars 1705.

Bb

290 MERCURE

Troisième Enseigne.

Le Chevalier Noble Domi-
nique de Ricard la Jary, de Pro-
vence.

Caravanistes.

Deux Freres Espagnols.

Les Capitaines & les Lieute-
nants doivent avoir fait leurs
vœux ; l'Escadre a dû mettre
à la Mer le 18. de ce mois.

RELATION
De ce qui s'est passé dans les Ré-
jouissances faites par la Na-
tion Françoisse de Smirne, à
l'occasion de la Naissance de
Monseigneur le Duc de Bre-
tagne.

Mr le Comte de Pontchartrain
ayant fait l'honneur à Mr Royer,
Consul de Smirne, de luy mander la
Naissance de Monseigneur le Duc
de Bretagne, il luy ordonna de
de faire des Réjouissances avec la
Nation; au sujet d'un événement
si heureux autant que le Pais le
pourroit permettre. Ce Magistrat
qui n'a pas moins de zèle pour ce qui
regarde Sa Majesté, que d'atten-
tion à tout ce qui a du rapport à son

Bb ij

292 **MERCURE**

employ, n'ent pas plustost reçu cet ordre qu'il fit assembler la Nation pour luy en faire part. Il seroit difficile de nommer ceux qui en eurent le plus de joye. Leur empressement à seconder les intentions de leur Consul pour lequel ils ont de l'estime & de l'amitié autant qu'il en a pour eux, est au delà de toute expression; & le soir de la Feste qu'on trouva à propos de faire en cette rencontre fut donné à Messieurs les Deputez. & comme dans un pays où la magnificence des Nations étrangères paroist autant par des presens, que par d'autres marques exterieures, il estoit necessaire de faire voir à cet egard quelle estoit celle de nostre Nation pour un sujet qui luy faisoit tant de plaisir, on envoya du sucre, du caffè & des vestes de drap au Cady & à

Les Officiers, On fit encore les memes
 presens de vestes au Commandant
 des Janissaires, au Doüanier, au
 Vayvode, & a quelques Grands de
 la Villa, en leur apprenant qu'un
 Prince estoit né a la France, que Sa
 Majesté, de même que ses Sujets
 avoient le bonheur de voir la qua-
 trième generation dans cette nais-
 sance, & qu'on vouloit bien accom-
 pagner cette nouvelle d'une bonnè-
 teté de la part du Consul, & de la
 Nation. Il est inutile de dire de
 quelle maniere ce compliment fut re-
 ceu, puisqu'il est aisé de se l'imagi-
 ner; & les Turcs parurent tres-sen-
 sibles a tout ce qui leur fut dit & en-
 voyé de notre part. On fit la même
 liberalité a six Dogmans de France
 actuellement servans, aux trois Ja-
 nissaires de la porte du Consul, &

294 MERCURE

à un quatrième qui fut employé pour le ceremonial de la feste, & on donna à chacun des Drogmans une veste de drap bleu, & une de drap vert à chaque Janissaire. On prepara ensuite la Maison Consulaire, qui au moyen des Galleries qui regnent autour de la Cour, & par celles qui répondent à la Marine, se trouve parfaitement bien disposée pour le dessein & pour la beauté d'une Feste; on n'épargna pas la Mirthe & le Laurier aux portes, le long & aux piliers de toutes ces galeries par des Arcs de triomphe & par d'autres figures. On éleva des pyramides sur la façade de la Cour pour y placer des Gobelins Fleurdelisés que l'on mit au nombre de plus de quatre mille, au bas, & sur le haut des balustrades de ces galeries, avec une in-

finis de Lamprons, de Banderolles
 & des bandes d'Oripeau. Les Ar-
 mes du Roy, celles de Monseigneur
 le Duc de Bretagne, & de la Ville
 de Marseille, estoient dans cette
 façade, au bas de laquelle & au
 plein pied de la Cour il y avoit un
 Cabinet de verdure avec une fon-
 taine de vin, au dessus de laquelle
 estoit cette inscription : Princeps
 natus est nobis ; accedite sitien-
 res , græco more bibite , &
 alacri animo dicite , iô pæan ,
 & iô bis dicite pæan. Les cho-
 ses estant dans cet estat, le 24.
 Novembre Mrs. les Marchands de
 la Nation se rendirent à la Mai-
 son Consulaire, où après que Mr
 le Consul leur eust distribué un nœud
 de rohan blanc à chacun, qu'ils
 mirent à leurs chapeaux ainsi que lui,

296 MERCURE

on seroit un déjeuner, & dans le même instant que ce Magistrat bas à la Sainté du Roy, de Monsieur de Dure, Duc de Bretagne, & de toute la famille Royale, & que la Nation eut suivi son exemple, on arbora le Pavillon de la Marine, on mit le feu à tant boîtes, le canon des Vaisseaux tira, & la fontaine de vin fut ouverte. Il n'en falut pas davantage pour obliger le peuple, qui attendoit impatiemment le commencement de cette Feste, d'accourir d'abord à la Maison Consulaire. Toutes sortes de Nations s'y rendirent, & on y but le jour & la nuit du bon vin de cette Fontaine, qui en fournissoit abondamment à tout le monde, & qu'on n'entendit d'autres sons ce temps-là que des acclamations qui marquoient assez la part

que les gens du pays prenoient à
 nombre joye, & comme Mr le Consul
 de Venise avoit déjà donné de la
 monstrations de la serme, aussi bien
 que les personnes de sa Nation,
 nostre Consul pour honorer davan-
 tage cette Feste, l'envoya prier
 en Ceremonie d'y vouloir assister;
 en sorte que sur les quatre heures
 après midy, s'estant rendu avec sa
 Nation, qui fut aussi prie, à la
 Maison Consulaire, où la nostre
 estoit déjà, on alla ensemble avec
 le ceremonial ordinaire, & au son
 des violons à l'Eglise des Reverends
 Peres Capucins qui estoit tout-à-fait
 bien illuminée & ornée, & où l'on
 chanta le Te Deum, au bruit de
 cent boîtes & de canon des Kwis-
 seaux. Au sortir de l'Eglise les Re-
 verends Peres Capucins, qui vou-

298. MERCURE

lurent à leur tour donner des marques d'allégresse, ayant préparé une pièce en vers dont leurs écoliers estoient les Acteurs, elle fut représentée dans leur Cour où ils avoient fait dresser un Theatre avec beaucoup de propreté & de bon goust. On distribua en sortant quelques aumônes, & on se retira ensuite avec le même ordre à la Maison Consulaire, à la clarté de plus de quarante flambeaux de cire blanche; & comme on avoit profité du temps que l'on estoit aux Capucins pour allumer les Lamprons & les Gobelets, on vit lors qu'on fut à la porte; une illumination qui surprit tous les spectateurs par sa beauté, & par sa magnificence, & l'on ne fut pas plus tôt aux appartemens d'en haut qu'on aperçut dans toutes les chambres une

infinie de lustres garnis de bougies ;
 en sorte que la maison paroissoit tou-
 rez en feu par le dehors & par le de-
 dans. Dès qu'on fut dans la grande
 Salle, on porta des verres aux deux
 Consuls, & aux deux Nations ;
 l'on but ensemble à la santé du Roy,
 ce qui fut accompagnée d'une salve de
 cent Boetes, & d'une salve de Canon.
 Peu de temps après on servit à sou-
 per, & l'on rouvrit deux tables,
 dont l'une estoit de quarante couverts,
 & l'autre de vingt-cinq. La pre-
 miere estoit pour les deux Consuls, &
 pour les principaux Marchands des
 deux Nations ; & la seconde, qui
 est tenue par le fils du Consul de
 France, estoit pour les François un
 peu moins distingués. Il y avoit trois
 autres tables dans les autres Cham-
 bres de la maison, l'une pour les

300 MERCURE

Drogmairs de France & de Venise, la
seconde pour les Estrangers des Mar-
chands, & la troisieme pour les Ar-
tisans; ce qui composoit en tout plus
de cent cinquante personnes. Rien
ne manqua à la magnificence de sou-
vertes tables, & l'on ne peut sur tout
rien ajoûter à celle des deux tables de
la Salle Consulaire, l'arrangement,
la propreté, & le bon goust s'y trou-
vent au souverain degre, les Veni-
tiens, & tous les autres étrangers
qui estoient durant le repas, en fu-
rent honnez, & principalement lors-
qu'ils virent la quantité des confi-
tures qu'on feroit au fruit. On but
d'abord à la santé de Monseigneur
le Duc de Bretagne, & de la Fa-
mille Royale; & ensuite celle de la
Republique de Venise; on continua
par celles de Mrs les Ambassadeurs

GALANT 305

de France & de Venise; on n'oublia pas les deux Consuls, & les deux Nations. Et toutes ces fantes furent accompagnées de plusieurs décharges de Canons. On tint table long-temps; tout le monde étoit en joye & les liqueurs ne furent pas épargnées. Au sortir de table, on alla à un appartement de la Marina, où les Dames commençoient à s'assembler; on y dança long-temps au son des Instrumens, après quoi, on y servit une collation où les confitures étoient en abondance; l'on en donna à des Turcs de consécration, qui vinrent pour voir la feste, on leur servit encore du Caffé, & des Liqueurs, de même qu'à tous ceux qui en demandoient, en sorte qu'une infinité de gens passèrent la nuit, parmi lesquels étoient Mr. le Consul

302 **MERCURE**

de Venise avec la plus grande partie de sa Nation. Les Sénateurs firent leurs festes en particulier; les Dogmans & les Censeurs Jurs de la nation; auxquels on distribua quelque argent firent aussi la leur. Les Janissaires de la maison Consulaire eurent soin de donner des pipes, & du Caffé à tous les Mussulmans qui se presenterent à la porte; & personne enfin ne s'en retourna mécontent; étant remarquable que parmi un concours de plus de neuf à dix mille personnes qui vinrent successivement pour voir cette feste, on n'ait pas oüi parler de la moindre querelle, n'y d'aucun accident arrivé à qui que ce soit, quoique la nuit, il se soit trouvé des Grecs & des Armeniens couchez dans les rues que le vin avoit surpris: Ce qui peut

bien être un effet de la prévoyance de
 notre Consul, qui avoit pris à cet
 égard des justes mesures auprès des
 Commandans de la Ville. On ne
 doit pas passer sous silence, que les
 Reverends Peres Jesuites voulans de
 leur costé donner des marques de leur
 joye en faveur du Prince, dont nous
 avons célébré la naissance, compo-
 serent un Discours sur ce sujet, qui
 fut prononcé par un des enfans de
 Mr Barbier premier Drogman le
 27. du même mois, dans leur Eglise,
 qu'ils prirent le soin d'orner propre-
 ment & de bien illuminer. Ce
 Discours fut suivi de quelque Vers,
 que cinq ou six de leurs écoliers reci-
 terent à la louange du Roy; après
 quoi Mr Duranti Evêque de Sco-
 pia, & Administrateur des Eglises
 de Smirne & de Scio, chanta

304 MERCURE

Pontificalement le Te Deum, où Mrs les Consuls de France & de Venise assisterent avec Mrs les Marchands des deux Nations, & une infinité d'autres personnes.

Mr le Marquis de Baliviere, Commandant à Thionville, ayant sçû qu'un Parti de trois cent Hussars & de deux cent Fantassins Allemans devoit faire une course dans le Pays Messin, & qu'il devoit passer entre deux Postes dans lesquels il y avoit quelques troupes, en envoya de nouvelles dans ces deux Postes, avec ordre de laisser passer les ennemis sans se découvrir. Il sortit le 10. de ce mois à cinq heures du soir avec une partie de la Garnison de

GALANT 305

Thionville, & s'alla embusquer au delà des deux Postes dont je viens de vous parler. Il attendit les Ennemis qui parurent le 11. au matin. Il les attaqua & les poussa vivement avec grande perte de leur part, & lorsqu'ils furent entre les deux Postes cy-dessus marquez, ils furent battus en flanc des deux costez, de maniere qu'ils furent presque tous défaits, & que ceux qui resterent eurent beaucoup de peine à se sauver. Le Commandant du Parti & le reste des prisonniers ont esté conduits à Metz, avec un grand nombre de chevaux.

Un Officier des Hussars ennemis, fameux Partisan, demandoit avec hauteur quelques

Mars 1705

C c

306 MERCURE

hommes qu'un de nos Partis luy avoit pris, & menaçoit de couper la teste à tous les François qui tomberoient entre ses mains. Ce Partisan étant sorti avec quarante de ses plus braves Hussars pour aller à la petite guerre, il a esté enveloppé, attaqué & battu par un autre de nos Partis & ayant esté blessé dans l'action & fait prisonnier, il a esté conduit à Saar-Louis avec douze hommes de sa troupe.

L'Estampe que je vous envoie portant son explication, je ne vous en diray rien davantage.

M^r Thomassin, fameux Graveur, qui loge à la rue saint Jacques à l'Image saint Jean,

vis-à-vis la rue du Plâtre, vient de mettre au jour un Portrait du Roy gravé d'après Mr Rigault qui fait honneur à l'Art qu'il professe. Cet ouvrage doit être estimé à cause de la beauté de la gravure, du Prince qu'il représente, & de la parfaite ressemblance.

Voicy un état de tous les Regimens qui ont esté donnez depuis ma dernière Lettre de ceux qui ont esté vendus, des Gouvernemens donnez par le Roy, & des autres grâces faites par Sa Majesté, ainsi que des Emplois militaires achetez.

Le Roy a donné le Regiment de Dragons qu'avoit feu Mr le Comte de Lautrec à Mr le Mar-

308. MERCURE

quis de Vignolles son frere & le Regiment de Mr de Vignolles à Mr de Châteaumorant, le plus ancien Colonel réformé de l'armée d'Italie.

Celuy de Bourbon qui avoit Mr de Vieuxpont, a esté donné à Mr de Laval.

Mr d'Entragues a traité du Regiment d'Orleans, Infanterie, & il a donné en paiement son Regiment à Mr le Chevalier de Brancas, frere de Mr de Brancas qui a vendu celui d'Orleans à Mr d'Entragues.

Mr de Pujol a acheté le Regiment de Santerre de Mr le Chevalier de Croissy.

Mr de Gasteja, celui de Tourneffs. Mr de Villaine, petit-fils de

CALANT 309

Mr Dongbis, celui de Medoc, qui avoit Mr le Comte de Chamillart, & Monsieur de M. à son

M. le Marquis de Maury, fils de Mr le Marquis d'Estampes & Guidon des Gendarmes d'Orleans, a acheté cette Compagnie de Mr de Saint-Christophe, à qui Monsieur le Duc d'Orleans a donné un logement dans le Palais Royal & une pension. Celle de Mr le Chevalier du Lisouët a été donnée à Mr le Marquis de Saffenage.

Mr de Fournemine a vendu à Mr de Vertilly la Compagnie des Gendarmes de la Reine, & Mr de Marbeuf, Lieutenant Colonel du Regiment de Dragons de Bretagne, dont Mr de Vertilly étoit ci-devant Colo-

310 MERCURE

nel, a acheté ce Regiment.

Le Roy a donné des Brevets de Mestres de Camp à Mr de Gassion, Exempt des Gardes du Corps.

A Mr de Bonasse, Lieutenant Colonel de Ruffec.

A Mr de Reaucourt, ancien Lieutenant Colonel.

A Mr de Bassompierre, ancien Capitaine de Cavalerie.

A Mr de Coadecles, Lieutenant de Grenadiers dans le Regiment des Gardes Françaises.

A Mr d'Audifré, l'un des Aide-Majors de ce Regiment.

Et à Mr de Soury, Officier dans le Regiment des Gardes Suisses.

Le Roy a fait Maréchal de Camp, Milord Clare, & Brigadiers Mr le Chevalier de Saint

GALANT 311

Pierre, Lieutenant Colonel du Regiment de Robecq; Mr de Charre, Colonel Irlandois reformé, & le Lieutenant Colonel de Provence.

Mr de Marcé a esté nommé pour commander à Saar-Louis sous les ordres de Mr de Choisy, Lieutenant General & Gouverneur de cette Place, Mr de Bohan, Maréchal de Camp, qui y commandoit sous ce Gouverneur, ayant esté pourvu du Gouvernement de Longwy, vacant par la mort de Mr de Villerte de Navés.

Sa Majesté a donné à Mr Ducloux, Exempt des Gardes du Corps, la Majorité de la Ville de Saintes.

Es. elle a accordé à Mr de

312 MERCURE

Comte de Grignan un Brevet de retenue de deux cent mille livres sur sa Charge de Lieutenant General de Provence.

La revue des quatre Compagnies des Gardes du Corps se fit le 12. & le 13. de ce mois dans la *Bellevedere* de Marly, depuis dix heures jusqu'à midy trois quarts. Le Roy dit plusieurs fois *qu'il en estoit content, & que ses Gardes n'avoient jamais esté ny plus beaux ny mieux montez.*

La Revue étant finie, Mr de Gassion s'approcha du Roy & luy demanda si Sa Majesté étoit satisfaite de sa Brigade. Elle répondit, *qu'elle la trouvoit tres-belle, & qu'il n'y manquoit rien.* Mr de Gassion qui sert de Lieutenant General, repliqua *que*
Sa

Sa Majesté luy faisant l'honneur de l'employer ailleurs, il ne pouvoit se trouver à la teste de sa Brigade; qu'il n'estoit pas juste qu'il occupast un Poste qu'un autre rempliroit très-bien; il ajoûta, que cela étoit contre les interets de Sa Majesté; qu'il luy rendoit la Brigade pour en disposer comme il luy plairoit. Le Roy charmé de ce discours luy parla avec tant de bonté, que Mr de Gassion se retira les larmes aux yeux. Mr de Neuchelles supplia le Roy de luy accorder cette Brigade, que Sa Majesté luy accorda sur le champ, comme au plus ancien. Mr le Chevalier de Baliviere est monté à la Lieutenance, par la demission de Mr de Gassion; & Mr de Paris-

Mars 1705. Dd

314 MERCURE

Fontaine a esté gratifié de la Pension de premier Exempt. Le Roy a nommé Mr de Montesson, Lieutenant General, pour commander ses Gardes pendant la Campagne. Le Bâton d'Exempt de Mr de Neuchelle a esté donné à Mr de Ligondez.

Sa Majesté fit le 19. de ce mois dans les avenues du Château de Versailles, la revuë de ses Gardes Françoises & Suisses. Ces Corps sont si beaux, les Officiers en sont si lestes, & les Soldats si bien choisis & si bien faits, & leurs habits uniformes font un si bel effet que cette Revuë fust faite en présence d'une infinité de personnes qui étoient venuës de Paris pour la voir. Le Roy en fut extrêmement satisfait & le

témoigna tant aux Colonels
 Generaux de ces deux Regi-
 mens qu'aux autres Officiers.
 Rien n'est comparable aux soins
 & à l'activité de Monsieur le
 Duc de Guiche pour tout ce
 qui peut regarder la beauté &
 la bonté du Regiment des Gar-
 des Françoises , & je vous ay
 déjà marqué que ce Regiment
 fut à peine de retour de la
 Campagne derniere , qu'il se
 trouva complet. Jugez du bon
 état où il devoit estre , à la Re-
 vuë dont je vous parle.

Mr de Cronstrom , Envoyé
 Extraordinaire de Suede, & qui
 remplit avec autant d'éclat que
 d'esprit les fonctions de cet em-
 ploy , se rendit il y a quelques
 jours à Versailles avec un bril-

Dd ij

316 MERCURE

lant équipage , & alla avec une nombreuse suite , & conduit par Mr le Baron de Breteüil ; Introduceur des Ambassadeurs , à l'Audience du Roy. Il complimenta Sa Majesté au nom du Roy de Suede , sur la naissance de Monseigneur le Duc de Bretagne. Sa Majesté reçut son Compliment avec plaisir, étant fait de la part d'un Monarque aussi distingué par sa valeur que par sa justice , & qui ne sçait pas moins imposer la Loy à ses ennemis qu'à ses passions. Il y avoit à la suite de cet Envoyé un Officier qui n'a que des bras postiches & qui ne laisse pas que d'écrire. Sa Majesté qui en avoit déjà entendu parler voulut voir cet Officier , & luy fit diverses questions sur ce sujet. C'est en

France où il a trouvé ces nouveaux bras, & ils ont esté faits par le Pere Sebastien ; Carme, & de l'Academie Royale des Sciences, où il a esté parlé dans plusieurs Séance publiques de ce merveilleux secret.

L'Allemagne étant la partie de l'Europe où les plus grands évenemens de cette Guerre se sont passez, & où selon toutes les apparences il s'en passera encore de grands, la description de cet Empire ne peut qu'être bien reçeuë des curieux, & des personnes interessées aux évenemens de la guerre presente. Mr de Fer, qui depuis long-temps travaille sur ce sujet, vient d'en donner uue grande Carte semblable à celle d'Espagne qu'il

D d iij

318 MERCURE

donna l'année dernière, c'est à dire que l'Histoire ; la Chronologie & la Genealogie accompagnent agreablement la Geographie ; les soins qu'on a pris de cet Ouvrage, font qu'il peut être regardé comme un des plus beaux en ce genre. Lemême Auteur donnera dans tout le mois d'Avril prochain une Carte de plusieurs feüilles tres particuliere du Cours de la Moselle, de la Saare, & du Rhin, depuis les Villes Forestieres jusqu'à Cologne, dans laquelle on pourra remarquer les lieux où se feront les mouvemens des Armées. Il mettra en même temps au jour une Carte du pays Messin tres-exacte, une Carte d'Espagne d'une grande feüille & la

fixième & dernière partie de
l'Atlas curieux.

Mr d'Usson a esté nommé
pour commander à Nice & sur la
coste de ce Comté.

Mr le Marquis de Gramont
commandera en Franche-
Comté.

Monsieur le Maréchal de Cha-
milly aura sous ses ordres Mr
de Congis en Poitou, & Mr le
Comte de Chamilly dans l'Au-
nais.

Mr le Maréchal de Château-
renaud qui doit commander en
Bretagne, aura aussi sous ses or-
dres Mr de Polastron, Mr le
Marquis de Thianges & Mr de
Clodré.

Mr de Moncault servira en

320. MERCURE

Normandie sous Mr de Matignon.

Mr le Chevalier de Casaux Capitaine d'Infanterie a esté fait Aide-Major general de l'Armée de Monsieur le Maréchal de Marcin.

Monsieur le Prince a nommé Colonel de son Regiment de Cavalerie de Condé, Mr de Montpipau Capitaine dans le Regiment du Maine. Mr de Cerisi, qui estoit Colonel du Regiment de Condé, ne pouvant plus servir à cause de ses incommoditez.

Il est temps de reprendre la suite du Siege de Veruë. Je commence par la Lettre suivante.

Au Camp devant Veruë le 27.
Février.

Depuis 4. ou cinq jours nous jouissons du plus beau temps du monde ; presque toutes les neiges sont fonduës & les chemins commencent à se dessicher. Il est arrivé ce matin un petit accident à Monsieur le Duc de Savoie. Je vous ay mandé qu'il avoit des Fourneaux sous tous les ouvrages que nous attaquions , pour nous faire sauter quand on s'en seroit emparé. Il deserta hier deux de ses habiles bombardiers qui demanderent a Monsieur de Vendosme à diriger deux de nos mortiers ; ce qu'on leur a accordé. Ils ont mis ce matin le feu à un Saucisson qui communiquoit à trois Fourneaux qui ont fait

sauter l'Angle de l'épaule du Bastion de la droite de nostre attaque. Cet effet rend la breche considerable de la premiere & seconde enceinte, de maniere qu'on y monteroit en carosse, je ne sçay si l'on s'y établit. Nous n'avous presentement d'autre objet que la troisième enceinte, qui est déjà bien maltraitée. L'on parle d'attaquer incessamment la communication & de monter à l'assaut de la Ville en même tems, le tout est miné jusqu'aux fondemens.

Je dois presentement vous parler de l'attaque du Fort de Veruë & des retrachemens qui le couvroient. Vous en trouverez un détail fort exact dans la Lettre suivante.

Au Camp devant Veruë , le
2. Mars.

Je me donne l'honneur de vous faire part , en descendant de cheval, de l'action qui s'est passée cette nuit avec tout le succès & avec tout le bonheur que l'on pouvoit souhaitter. C'est l'attaque du Fort de l'Isle & de l'ouvrage de la teste du Pont des ennemis que nous avons emportez avec toute la valeur possible , quoyque ces ouvrages fussent bien palissadez , & qu'ayant esté faits avec tout le soin imaginable , ils fus-

324 MERCURE

sent gardez par deux bataillons ennemis. Monsieur de Vendôme ayant resolu de forcer ces deux ouvrages la nuit du premier au deuxiême, il fit avec Mr de Vaubecourt la disposition des troupes pour l'attaque du haut Pô, qu'il ne declara qu'à deux ou trois personnes & il fit attaquer le costé du bas Pô par Mr de las Torres, suivant la disposition que voici.

Disposition de l'attaque du
haut Pô.

Mr de Vaubecourt.

Attaque du Pont.

Mr de Mauroy.

Mr de Leuville.

GALANT 325

Compagnie de Grenadiers.

Leuville. 2

La Saare. 1

Bataillons qui soutenoient les
Grenadiers.

La Saare. 1

Croy. 2

Labour. 1

Face du costé du Pô.

Mr Destouches.

Auvergne. 2. Compagnies

Grancey. 1

Cambresis. 1. Bataillon.

Bresse. 1

Balligny. 1

Face & flanc interieur du Bas-
tion de la gauche.

Mr d'Estaires.

Mr de Colandre.

Normandie. 3. Compagnies

Flandre. 1

326 MERCURE

Normandie. 3 Bataillons

Coussine.

Mr de Siougeac.

Mr Dautrey.

Bourgogne 2. Compagnies

L'Isle de Frante. 1

Beauce. 1

Auvergne. 2. Bataillons

Face & flanc interieur du Bastion de la droite.

Mr le Comte de Coni

Mr Lambers.

Piemont. 3. Compagnies

Perigord. 1

Piemont. 3. Bataillons

Six Grenadiers des Compagnies qui ont attaque le Fort portoient chacun six Grenades, cinq portoient des eschelles & dix portoient des haches, & chaque soldat avoit 30. coups à tirer.

GALANT 327

Travailleurs avec Mr de Mauroy.

60. de l'Isle de France avec 20. haches & 40. gabions.

Avec des troupes du Fort.

100. De Flandre. Gabions 50

50. De Grancey. Gabions 50

50. De Bourgogne.

500. Sacs à Terre.

Avec l'Artillerie.

100. de Bourgogne avec 100. Gabions.

Avec Mr de Lorme.

100. de la Saare.

100. de Grancey.

Disposition de l'attaque du bas Pô.

Mr le Comte de las Torres.

Attaque du bas Pô.

Mr d'Orgemont.

Mr de Guerchois.

Mr le Prince Pio.

328 MERCURE

Mr de Tessé.

Grenadiers. *Compagnies*

Lombardie. I

Borezan. I

Louvigny. I

Grenadiers qui soutenoient.

Tessé. 2

Vendôme. I

Face & flanc interieur du Bas-
tion de la droite.

Mr de Morangiez.

Mr de Choissinet.

La Marine. 3. *Compagnies.*

Morangiez. I

Tournefis. I

Anjou. 2. *Bataillons*

Medoc. I

Lombardie. I

Bovezan. I

Louvigny. I

La Marine. 3

Courtine.

Mr de Bonelles.

Lionnois.

Maulevrier.

2

2

Toutes les Troupes s'assemblerent à l'entrée de la nuit à un Pont qu'il falloit passer pour aller devant l'Isle. Elles commencerent à passer le Pont à dix heures, avec beaucoup de silence. On les mit en bataille en débouchant, & on marcha droit aux Forts que l'on devoit attaquer à deux heures du matin, après qu'on auroit donné le signal ; qui estoit de douze bombes qu'on devoit tirer. Tout cela s'exécuta si à propos & avec

Mars 1705.

Ee

330 MERDURE

tant d'ordre que nous ne fûmes
découverts qu'à la portée de piſto-
let, par une ſentinelle ennemie
qui cria, qui vive. A ce moment
Grenadiers ſe jetterent dans la
fosſé, couperent les paliffades à
coups de hache, & monterent ſur
les parapets, par le moyen des
eſchelles qu'ils avoient portées.
Le deſordre fut ſi grand parmi les
Ennemis qu'après avoir fait trois
décharges, ils ne ſongerent plus
qu'à ſe ſauver; mais comme nous
eſtions déjà entrez dans l'ouvrage
de la teſte du Pont, ils ſe
trouverent hors d'eſtat de faire
retraite & de recevoir du ſecours.

par le Pont; parce que la première chose que firent nos Grenadiers, ce fut de le rompre pour ôter toute communication avec les troupes du Camp de Crescentin, lesquelles parurent toutes de l'autre côté du Râ, & firent feu sur nous sans aucun effet. Enfin nous avons fait 193. prisonniers parmi lesquels sont le Colonel & le Lieutenant Colonel qui commandoient dans les deux Forts, nous avons pris deux Drapeaux & nous n'avons eu que six Grenadiers tués & seize blessés. Suivant le cours ordinaire des affaires de la guerre, on se feroit estimé

E c ij

332 MERCURE

heureux de n'y perdre que cinq cens hommes. Pendant que les choses se passoient ainsi du costé des Forts, on fit une fausse attaque à la brèche, mais on avoit défendu aux troupes qu'on y employa d'y establir de logement, si les assiégez ne faisoient pas jouer leurs mines, ce qu'ils ne jugerent pas à propos de faire.

On fera sommer demain Verné. Nous verrons ce que rpondra le Gouverneur. Si la Garnison refuse de capituler, elle court risque d'estre emportée d'assaut, à present qu'elle ne communique plus avec le Camp de Monsieur le Duc de Savoye.

Il y a une autre Relation qui porte que les Ennemis estoient si peu préparez à cette attaque, que le Commandant du Fort a esté pris en robe de Chambre, & qu'on se saisit de quatre canons pendant l'attaque.

Plus l'on examinera cette action, plus on en trouvera les circonstances glorieuses pour Monsieur de Vendôme, & l'on verra qu'il ny a pas moins de de teste que de cœur dans tout ce qu'il entreprend. Il avoit quelques jours auparavant fait répandre le bruit qu'il devoit donner plusieurs assauts à la place, & il avoit pris des mesures pour que les Ennemis en fussent avertis, & ils le furent si bien qu'ils tournerent toute

leur attention du costé de la Place : ce qui a esté cause que le Gouverneur du Fort qui ne pensoit rien moins qu'à l'assaut qu'on luy a donné, a esté puis en robe de chambre.

Je vous manday à la fin de ma Lettre du mois dernier que M^{rs} le Duc de Vendosme devoit assaillir le Fort du Pont de Veruë & les retranchemens qui le couvroient, le premier de ce mois à deux heures du matin. Il a exécuté ce projet de même qu'il l'avoit mandé au Roy plus de huit jours auparavant. Ce Prince n'avoit mis le Siege devant Veruë que dans le dessein d'attaquer d'abord le Fort & les retranchemens qu'il n'a pris que le premier de Mars, & il avoit

est si résolu d'attaquer Monsieur le Duc de Savoye dans son Camp de Crescentin. Ceux qui ont fait attention à tout ce qui s'est passé à ce Siege doivent se souvenir qu'il s'estoit mis en marche pour ces expéditions quelques jours après l'avoir commencé, & que le Pô grossi en une nuit avoit empêché l'exécution de ses desseins dont il n'avoit pas laissé néanmoins de tirer de grands avantages, puis que des deserteurs ayant averti Monsieur le Duc de Savoye de ce que ce Prince estoit sur le point d'exécuter, il degarnit les hauteurs de Guerbignan pour fortifier son Camp; ce qui donna lieu à Monsieur de Vendôme de s'en saisir, ainsi que des

équipages qui avoient esté laif-
sez sur ces hauteurs. Depuis ce
temps-là S. A. n'a pû mettre son
premier projet en execution,
les neiges & les pluyes l'en
ayant toujours empêché, jus-
qu'au temps qu'il l'a executé,
Cependant comme ces mêmes
neiges & les continuelles crûes
des Eaux l'empêchoient d'a-
vancer le Siege, il a eu la precau-
tion de faire cantonner ses trou-
pes ; de sorte qu'on peut dire
qu'elles n'estoient en campagne
& qu'elles ne souffroient que le
jour qu'elles alloient à la tran-
chée, aussi la longueur du Sie-
ge n'a pas esté si prejudiciable
aux Troupes que l'on s'est ima-
giné, & l'on peut dire que par
le feu continuel de Canons que
l'on

l'on faisoit contre la Place & par le grand nombre de bombes que l'on y jettoit, les Ennemis perdoient beaucoup plus que nous, estant de toutes maniere accablez de nos feux, & nous faisant peu ressentir les leurs, parce que nôtre canon qui battoit continuellement les enceintes de la place, démontoit le leur & les empeschoit de paroistre.

Dés que le beau temps a paru Monsieur de Vendosme en a profité, comme vous pouvez voir par les Relations suivantes, & que les Regimens d'Aost & de Tarentaise, qui sont deux des meilleurs Regimens de Monsieur le Duc de Savoye, ont esté entierement perdus pour ce Prince. Monsieur de
Mars 1705. Ff

338 MERCURE

Vendosme qui avoit pris toutes les mesures imaginables, pour que son dessein ne fust point découvert, n'en avoit pas même confié le secret, & c'est par cette raison qu'il fit monter la tranchée par Mr le Comte de Vau-
becourt, qu'il envoya queoit après qu'elle eut esté montée, afin de mettre son projet, pour lequel il avoit fait préparer toutes choses (sans qu'on sceust son dessein) en execution. Ce Prince avoit aussi pris deux autres précautions tres-necessaire & dignes de l'attention d'un grand Capitaine; comme il scait, qu'en de pareilles occasions il y a souvent des deserteurs qui vont avertir les Ennemis pour entirer de grosses

récompenses, il avoit fait mettre beaucoup d'Officiers sur les ailes, afin qu'aucun Soldat ne pût desertter; ce qui luy réussit heureusement. Il avoit eu aussi la précaution de faire dresser deux batteries de canon sur le bord du Pô, qui firent tout l'effort qu'il en avoit esperé; car Monsieur de Savoye ayant voulu faire marcher ses troupes à la clarté de plusieurs lanternes, nôtre canon donna dans les lieux où ces lumieres paroissent, de maniere que les Ennemis ayant perdu beaucoup de monde, & en estant fort incommodéz, furent obligez de se retirer.

Voicy encore un extrait d'une lettre de Versailles sur l'attaque

Ff ij

340 MERCURE

du Fort de communication dont
je viens de vous parler.

A Versailles le 9. Mars.

Il vient d'arriver un Courrier de
Monsieur de Vendosme parti du
deux de ce mois. La nuit du pré-
mier au deux, sur les trois heures,
Monsieur de Vendosme fit attaquer
le Fort de l'Isle, où estoient les deux
bataillons d'Aost & de Tarentaise.
Le Fort fut escaladé, on tua tout ce
qui estoit dedans à la reserve de deux
cent Soldats & de 24. Officiers que
l'on fit prisonniers, nos Soldats se
lassant de tuer. Nous n'avons perdu
dans cette affaire que dix hommes.
Dès que le Fort fut pris, on fit tirer
le Canon du Fort même sur le Pont,
qui fut rompu, & dont huit batteaux

furent emportez par le courant de la riviere ; ce qui a achevé d'oster toute communication de Crescentin à Veruë. On a mis dans le Fort Mr de Mauroy, Maréchal de Camp, pour y commander.

La Lettre qui suit continuera de vous faire voir ce qui s'est passé au Siege depuis la prise du Fort de communication.

Au Camp devant Veruë ce
9. Mars.

Par ma dernière du 7. Je vous manday qu'on devoit monter à l'assaut à toutes les enceintes de notre artillerie. Effectivement toutes les mesures estoient prises pour cela & le jour & l'heure fixée; mais on a chan-

F f iij

342 MERCURE

gé de dessein tout à coup. & Monsieur de Vendosme sachant que la Garnison n'a que tres-peu de vivres, a mieux aimé prendre le parti d'affamer les Assiegez que de risquer le moindre Grenadier. On ne sera cependant pas dans l'inaction de nostre costé.

Mr de Lapara fait construire un Pont au dessous de Verné & nostre Cavalerie & tous nos Grenadiers passeront le Pô, selon le projet resolu pour s'approcher de Crescentin, il y a apparence que Mr de Savoye l'abandonnera, & il a deja commencé à en faire sortir ses meilleurs effets. La proximité de Crescentin à Veruë a donné lieu à Monsieur de Savoye d'entretenir un commerce de Lettres avec sa garnison, par le moyen d'une espeece de bombes qui ne sont

chargés que de terre & qui ne crevent point. Monsieur le Duc de Savoye a demandé à échanger les derniers prisonniers que nous luy avons fait en nous emparant de sa communication. Nostre General y a consenti, & cela s'exécuta hier. On se presse de finir cette affaire-cy pour en commencer une autre. Mr le Marquis d'Aix a esté fait prisonnier en voulant se jeter dans Veruë.

Les Lettres de Milan du 10. portant que les Paysans de Monferrat avoient arresté & conduit p. isonnier le General Taun, allant avec un guide de Gennes à Turin à son retour de Vienne, où Monsieur le Duc de Savoye & le General Staremberg l'avoient envoyé peu de temps auparavant pour représenter à l'Empereur la mauvaise situation où estoient les affaires en Piémont. FF iiij

344 MERCURE

Vous trouverez la prise de Crescentin dans la Lettre de Monsieur de Vendôme que vous allez lire.

Au camp devant Veruë.
le 14. Mars

Je fis faire hier un pont au dessous de Veruë, au moyen duquel je devois investir avec toute la cavalerie de cette armée & un corps d'infanterie considerable, le camp de Crescentin, pour obliger les ennemis à l'abandonner, mais ils n'ont pas attendu d'y être forcez. Si-tost qu'ils ont esté informez de nos mouvemens, ils

se sont retirez de ce poste, & ont repassé aujourd'huy la Doire sur leur pont avec toutes leurs troupes. J'ay passé le Pô dans le même temps avec 250. chevaux & 8. compagnies de Grenadiers, & je me suis saisi de Crescentin sans aucune resistance.

La suite de ce siège & le détail de ce qui s'est passé au départ de Monsieur de Savoye de Crescentin, paroissent dans la Lettre que voicy.

Au camp devant Veruë le 15.

La nouvelle batterie de 3. pieces de 24. dans le bastion de la

346 MERCURE

gauche du fort de l'Isle fut achevée, & commença à tirer le 13. Elle voit les revers du Donjon du costé du Pô, & incommode fort les assiegez dans les appartemens qu'ils ont faits pour mettre leurs malades & leurs blessez. On vit le même jour filer du costé de Chiwas une quantité considerable de chariots chargez de munitions de guerre.

On a commencé nostre pont à une portée de canon de la droite de l'armée sous les hauteurs de Monfestin.

Les ennemis ont mis le feu aux fascinages & aux palissades de la

communication depuis Crescentin jusqu'au Pô, & nos prisonniers qui ont esté échangés, ont rapporté qu'ils avoient trouvé le même jour à 3. en revenant à nostre camp, l'Hôpital de Crescentin sur le chemin de Turin.

L'apresdinée de ce même jour une partie des bagages de l'armée ennemie défila, & Monsieur le Duc de Savoye vint en personne reconnoistre le pont, auquel Monsieur de Vendosme faisoit travailler.

Le 14. les ennemis battirent la generale deux heures avant le jour, & ils partirent de Crescen-

348 MERCURE

tin à la pointe du jour. Monsieur de Sarvoye qui conduisoit l'arriere-garde, ne sortit de son ancien camp qu'à sept heures du matin, après avoir fait rompre les digues qui retenoient les eaux, & formoient une inondation autour de Crescentin.

Ceux qui disent avoir compté le nombre des troupes sorties du Crescentin, ne s'accordent pas entr'eux, les uns assurant qu'il n'en est sorti que 2000. hommes de pied, & les autres soutenant qu'il en est sorti trois mille.

Nostre pont fut achevé le 14. & Monsieur de Vendosme passa

dessus le même jour à la teste de 250. chevaux & de huit compagnies de Grenadiers, & après avoir fait reconnoistre le pais & chassé quelques troupes de Hussars, qui estoient restez pour observer nos mouvemens, S. A. s'avança jûsqu'à la portée du fusil de Crescentin. Les habitans en sortirent en foule pour venir implorer la clemence du Roy. Monsieur de Vendosme y laissa les 8. compagnies de Grenadiers, qui seront relevées aujourd'hui par quelques bataillons.

Monsieur de Savoye a repassé la Doire, & a dirigé sa marche

350 MERCURE

du costé de Chivas. Nous avons profité de dix-huit batteaux du pont des ennemis qui estoient demeurez échoiez, & d'une grosse chaîne de fer soutenüe par des colonnes de bois plantées dans le Pô, en forme d'estacade, pour assurer le pont. Monsieur de Vendosme a ordonné qu'on remontât aujourd'huy le sien, le plus près que faire se pourra de son armée & de Crescentin. S. A. compte que le décampement de Monsieur de Savoie, & la disette des vivres confirmée par tous les deserteurs & par les habitans de Crescentin, forceront le Gouverneur de

Veruë à capituler dans peu de jours.

On tire très-peu de canon de part & d'autre du costé des brèches, dont il paroît que les assiegez ont aétourné les decombres, mais on jette pendant la nuit une très-grande quantité de pierres.

Les assiegez firent sortir hier au soir les paisans qui sont dans Veruë, mais ils ont esté obligez de rentrer dans la place, parce qu'on leur déclara qu'on feroit tirer sur eux. Les deserteurs qui nous sont venus aujourd'huy confirment que chaque soldat de la garnison a esté réduit par jour à

352 MERCURE

neuf onces de pain, & à un morceau de lard gros comme le pouce.

Je dois ajouter icy la description du Camp de Crescentin, qui vous fera connoître, qu'il falloit que Monsieur le Duc de Savoye eust bien peu de troupes puisqu'il a abandonné un Camp qui lui étoit si avantageux, & où il n'étoit pas aisé de le forcer. Ce Camp est tres-fort par lui-même ayant la Doria pour retranchement d'un costé, & un Canal tres-bien fortifié, & qui faisant un angle se jette ensuite dans le Pô, de sorte qu'il forme une espece d'Isle. A l'égard du Camp de Chivas, on écrit que ce Camp est bon, mais qu'il a besoin de beaucoup de

troupes pour estre deffendu, & que Monsieur de Savoye en ayant tres-peu, il n'y a pas d'apparence qu'il le garde long-temps.

Les Lettres du 19. portent que Monsieur de Savoye a mis dans Chivas son Infanterie qui est au nombre de deux mille cinq cens hommes, & sa Cavalerie dans les Villages des environs de la Doria; & que Monsieur de Vendôme a laissé dans Crescentin Mr de Morangiez pour y commander; & que Son Altesse a envoyé sa Cavalerie à Trin & aux environs de cette Place sous les ordres de Mr le Comte d'Estain.

L'Article du Siege de Gibraltar de ma dernière Lettre finit-

Mars 1705.

Gg

354. MERCURE

loit à l'arrivée de Monsieur le Maréchal de Tossé. La pluye n'avoit point discontinué depuis six jours lorsque ce Maréchal arriva au Camp, & comme elle continua encore plusieurs jours depuis son arrivée, & que les dernières nouvelles de ce Siege ne marquent pas même qu'elles y aient entièrement cessé, loin qu'il fust possible de rien entreprendre contre la Place, le mauvais temps ne permettoit pas même de rétablir tout ce que la pluye y avoit ruiné; cependant les Espagnols avoient si bien pris leurs mesures pour faire conduire au Camp plusieurs des choses qui y manquoient qu'elles y arriverent en même temps que Monsieur le

Maréchal de Tessé ; c'est-à-dire le 10. de Fevrier. Les ennemis de leur costé ayant eu un vent favorable, firent entrer dans Gibraltar des secours à plusieurs reprises. Lorsque Monsieur le Maréchal de Tessé arriva devant cette Place, il reçut des complimens de la part de Monsieur le Prince d'Armstadt, qui luy envoya d'excellent vin, dans le dessein de luy faire croire que la Place n'en manquoit pas. Je ne dois pas oublier de vous dire, pour détruire tous les bruits qui ont couru qu'aussi-tost après l'arrivée de Monsieur de Tessé, il se forma une parfaite intelligence entre ce Maréchal & Monsieur le Marquis de Villadarias ; que

G g ij

356 MERCURE

Monſieur de Teſſé a parlé fort
avantageuſement de ce Marquis
dans pluſieurs de ſes Lettres,
& que ce Marquis veut bien
ſervir ſous ce General.

Je vais vous parler d'un fait
dont il n'a point eſté parlé dans
aucune des nouvelles publi-
ques de France ; cependant il
paroît qu'il n'y a pas lieu d'en
douter puifqu'il eſt écrit non-
ſeulement par les ennemis, mais
même par Mr. Tulk, Lieute-
nant Colonel, qui ſert à Gibral-
tar. Il mande à ſa femme qui
demeure à Rotterdam, dans une
Lettre dattée de Gibraltar du
13. de Fevrier, qu'après eſtre en-
tré dans le Détroit avec les Baſti-
mens ſur les quels eſtoient le ſecours
& les munitions que les Anglois

avoient dessein de faire entrer dans cette Place, ils rencontrèrent près de la Baye quelques Vaisseaux avec Pavillon Hollandois, & dont ils ne se desioient point, mais qu'ayant arboré Pavillon François, ils les attaquèrent lorsqu'ils furent à portée; qu'il avoit vû prendre trois de leurs Bâtimens & un autre couler à fond; que celui sur lequel il estoit avoit eu le bonheur de se sauver dans la Baye de Gibraltar & qu'il étoit entré dans la Place avec les cinq Compagnies du Regiment de Vasse qu'il commande & qui font ensemble trois cens hommes; que le Colonel de ce Regiment avoit esté tué & le Major Kapel-Fox & que les François poursuivoient les autres Vaisseaux qui s'étoient jettés sur les Costes de Barbarie.

318 MERCURE

Mr de Pointis partit le 2. de
Fevrier de Cadix avec son Es-
cadre & plusieurs Bâtimens de
charge, pour se rendre devant
Gibraltar, où il arriva heureu-
sement le 26. A peine Monsieur
le Maréchal de Tessé eut-il
scû son arrivée qu'il partit du
Camp pour aller conférer avec
luy; le temps se trouva si mau-
vais à son retour que pour re-
veir il ne put faire pendant
toute une journée que le che-
min qu'il auroit fait en peu
d'heures, si le temps avoit esté
plus beau; ce qui fait connoître
qu'il a esté impossible d'avancer
les travaux devant la Place,
tant que le mauvais tems a duré
& qu'il duroit encore après
l'arrivée de Mr de Pointis.

Plusieurs Lettres écrites long-temps après son arrivée, marquent que les pluies continuoient encore.

Les nouvelles de Gibraltar du commencement de Mars, portent qu'un Vaisseau François qui croisoit vers le Détroit, en avoit pris un des ennemis, chargé de munitions & de vivres pour la Garnison de cette Place, qui suivant le rapport des Deserteurs souffroit beaucoup, quoique le Prince d'Armatac témoignast vouloir se défendre jusqu'à l'extremité.

Les dernières Lettres de Madrid du 14. portent que Mr Ducasse y étoit arrivé le 9. qu'on avoit débarqué à Alicante du Vaisseau du Roy l'*Entreprenant*,

360 MERCURE

cent milliers de poudre pour le Camp de Gibraltar, dont le Siege continuoit avec esperance de succès, depuis le secours de canons & de munitions qu'on y avoit envoyez, & que l'Escadre de Mr de Pointis avoit esté renforcée de quatre Vaisseaux,

Il est temps de vous parler de tout ce qu'a fait Monsieur le Duc de la Feuillade depuis le peu de temps qu'il est en campagne. Un grand desir d'acquiescer de la gloire anime sa valeur & toutes ses actions. Il se fait un extreme plaisir de rendre compte à la Cour de tout ce que font de remarquable tous ceux qui se distinguent, & sa generosité est si generalement recon-
nuë

nuë qu'on luy a souvent vû demander pour d'autres, des choses qui luy devoient appartenir; ainsi l'on ne doit pas être surpris d'apprendre que les troupes se font un tres-grand plaisir de servir sous un General de ce caractere.

Il donna ordre à Mr de Narbonne de passer le Vaar le 4. de ce mois au point du jour, ce qu'il fit sans aucun obstacle, & il alla camper à Simiere où Monsieur le Duc de la Feüillade arriva le 5. Il avoit donné ordre dès le 4. au soir qu'on occupast le poste de la Trinité, qui est le seul endroit par où les troupes venant par le Col de Tende, auroient pû passer pour se jeter dans Nice, où

Mars 1705: Hh

362 MERCURE

dans Ville Franche. Monsieur le Duc de la Feuillade partit le 6. au matin sur les avis qu'il reçut par Monsieur le Prince de Monaco que 4. à 500. hommes levez en Suisses, & en d'autres lieux pour la Reine d'Angleterre, & qui portoient le nom de Gardes de cette Princesse étoient en marche pour se jeter dans ces deux Places. Il marcha au point du jour avec sept Bataillons, & étant arrivé auprès de la Place, il fit sommer le Gouverneur qui demanda jusqu'à la nuit pour se déterminer, ce que Monsieur le Duc de la Feuillade luy accorda. La nuit étant venuë, & le Gouverneur ne s'étant point rendu, il fit attaquer le poste des Capucins,

par le 2^e. Bataillon de Dauphiné, qui s'en empara malgré le feu du Canon du Fort, & de deux fregattes Angloises qui étoient dans le Port, & il fit aussi tôt de son costé attaquer la Ville par le Bataillon de Flandre, & de l'autre par le premier Bataillon de Dauphiné qui l'emporterent l'espée à la main. Il y avoit dedans soixante & dix Soldats des Bataillons de la Croix-Blanche, & de S. Lazare avec 30. Marelots des deux Fregattes Angloises. Le Gouverneur avoit demandé un plus grand secours d'hommes & quelque Artillerie aux Officiers de ces Fregattes, qui n'avoient voulu donner que 30. hommes & 30. pieces de Canon. Cette

364 MERCURE

petite garnison ayant esté faite prisonniere de Guerre, la Ville s'attendoit d'être pillée, mais Monsieur de la Feuillade empescha le pillage en ordonnant aux Habitans de cette Ville où il y a un grand Magasin d'Escarlate d'en donner à chaque Officier pour un habit, & de distribuer deux cent loüis d'or aux Soldats. Nous n'avons perdu personne dans cette expedition; mais les vents contraires empeschoient l'arrivée de nôtre Flote; ce qui retardoit l'execution des projets de Monsieur le Duc de la Feuillade, parce qu'elle portoit toutes les munitions de Guerre; cependant ce Duc après la prise de Ville-Franche n'avoit pas laissé de

Faire investir le Château dont l'attaque a esté différée par les raisons que je viens de dire, Monsieur de la Feuillade fit aussi investir Nice par seize Bataillons, & deux Regimens de Dragons. La Lettre que vous allez lire vous apprendra la suite des expéditions de ce Duc.

Au Camp de Simiere, près de
Nice le 11. Mars.

Sur les avis certains que Monsieur le Duc de la Feuillade reçut que le bataillon de la Reine d'Angleterre & les 600. hommes de milice qui estoient venus jusqu'à Torbia estoient partis le 8. entre midy & une heure pour s'en retourner à Sospello

H h iij

366 MERCURE

Et que Mr de Senantes fils de Mr le Marquis de Catail qui commandoit ces Troupes avoit écrit à son Pere qu'il alloit rassembler les restes des milices des montagnes jusq' au nombre de 14 à 1500. hommes, & tenter absolument de se jeter dans Nice ou dans Villefranche, il prit son parti dans l'instant de les surprendre & de les faire attaquer dans Sospello, qu'il sçavoit être tout ouvert, excepté un assez bon réduit pour contenir tout au plus 200. hommes. Pour cet effet ils détacha le 9. à midy Mr le Chevalier de Mianne avec 300. Grenadiers, 300. Fantassins & 260. Dragons choisis, & luy donna ordre de les attaquer dès qu'il les auroit joints. Il fit une si grande diligence qu'il arriva le même jour à Sospello à 9. heures du soir avec la Teste de ses Troupes, le

reste ayant peine à suivre. Les Ennemis qui ne furent avertis qu'un quart d'heure auparavant, estoient dans un si grand desordre que Mr de Mianne s'en estant apperceu, les attaqua vigoureuſement avec le peu de troupes qu'il avoit ; il les mit entièrement en déroute, il y a eu 60. Soldats du bataillon de la Reine d'Angleterre tuez sur la place, quantité de bleſez, dont on ne ſçait point le nombre, & 60. prisonniers. Il nous vient outre cela à tout momens des Deserteurs. Tout le reste s'est dispersé dans la montagne, les milices, qui se jetterent au premier coup dans tous les precipices sans faire ferme un moment, ont esté si effrayées de cette action à laquelle elles ne s'attendoient pas, qu'il y a lieu de douter que Mr de Senantes avec

368 MERCURE

*ce qu'il en pourroit ramasser, oser
 tenter une nouvelle entreprise.*

Du 13. dudit mois.

*Monfieur de la Feüillade vient de
 se rendre maistre de Torbia, il y
 avoit dedans 10. Soldats & 50.
 Paysans, qui se sont rendus sans
 tirer un coup.*

*Mr Le Chevalier de Roanez
 vient d'arriver à Antibes avec qua-
 tre Galeres.*

Les Lettres du 19. du Camp
 devant Nice portent que Mon-
 fieur le Duc de la Feüillade a fait
 ouvrir la tranchée la nuit du
 15. au 16. à 700. toises de cette
 Place : que pendant cette nuit
 on avoit fait 300. toises de tren-

chée que pendant la nuit du 16. au 17. on en avoit fait 100. toises, que le lendemain on en avoit fait encore 100. toises & que l'on avoit établi une batterie de deux pieces de Canon de 12. livres de bale, que l'on continuoit à pousser la trenchée avec succès, & que Mr de Miane avoit été blessé la dernière nuit d'une pierre qu'une bombe avoit fait écarter & qui luy avoit fendu la joue jusqu'à la mâchoire.

Monsieur le Duc de la Feuillade a sous luy trois Lieutenans Generaux qui sont Mrs de Gevaudan, de Narbonne & de Berulle, & trois Maréchaux de Camp, sçavoir Mrs de Robecq, de Polignac & de Vergerot.

Mr le Marquis Tilladet a

vendra la charge de Sous-Lieutenant des Gendarmes Ecois, à Monsieur d'Auvillars Enseigné des Gendarmes Dauphins, & a acheté le Régiment de Mr le Comte de Fimarcon, son frere, Maréchal de Camp de la dernière promotion. Je ne vous ne parleray point de cette Maison, dont le nom est Cassagnet-Lomagne & qui est la branche Cadette des Comtes souverains de ce nom. Elle a produit des hommes illustres depuis deux Siècles, & elle estoit tres-distinguée dès l'an 1280. Les Coutumes du pais d'Armagnac en fournissent des preuves incontestables.

Le mot de l'Enigme du mois

passé estoit *La Croix*. Ceux qui l'ont trouvé sont Mrs Duparc, Enseigne dans les Troupes du Roy : Le Blanc, du Quesnoy : le petit Duval, d'Andely : Barder, & son ami Duplessis, Me Chirurgien au Mans : le Brun, Me de pension : Robinet, proche S. Pierre aux Bœufs, le Recteur de Chambery : l'Abbé Jean : le nouveau don Rodriguez : le heros du Canada : le petit Loup de Versailles & sa Marcine : l'Echo fidele : & Piquet, Imprimeur. Mlles de la Mare & sa fille : d'Hozier : Tamiriste : la Nymphe Forestiere de S. Germain en Laye : la belle & sincere Italienne, & la plus belle & gracieuse Dame du Cloître Nôtre-Dame.

372 MERCURE

L'Enigme qui suit donnera
de l'occupation à vos amis.

ENIGME.

*D'une autorité sainte ; incapable
d'erreur ,*

*Je suis l'ouvrage pur. Jadis je fus
austere ,*

*Et dans les heureux temps où regna
la ferveur ,*

*On fournit à l'envi ma penible car-
riere.*

*La sensualité d'un œil jaloux le
vit ,*

*Et pour me supplanter mettant tout
en usage ,*

*A cent pretextes vains , enfin elle
joignit ,*

*Des Docteurs relâchez le prophane
langage.*

C'est

GALANT 373

C'est ainsi qu'elle a scû, lâchement
prévaloir.

Ouy, depuis trop long-temps on mé-
prise, on élude

Mes salutaires loix, & leur sacré
pouvoir

N'est presque reveré que dans la
solitude.

Au torrent de l'abus s'oppose vai-
nement

L'oracle, dès le jour que je viens à
parêre,

Qui dans le Temple saint parle &
dit gravement :

O mortel, souvien-toy de neans de
ton estre !

La Gaillarde commandée par
Mr du Clair & armée en course
par des particuliers, est arrivée
à la Rade de la Rochelle. Sa
Mars 1705. I i

374 MERCURE

cargaison consiste en plus de cent mille piaftres, en Cocheville, en Indigo & en Tabac pour plus de trois millions. Le tout a esté chargé à fret par des particuliers. Cette Fregate a fait une prise qui a esté vendue aux Isles. Je puis vous assurer que cette nouvelle est vraie.

Puisque vous souhaitez que je vous marque en peu de paroles la situation où se trouvent les affaires de la guerre dans le moment que je vous écris, je vais satisfaire vostre curiosité le mieux qu'il me sera possible ; mais je ne vous répons pas qu'il n'y ait rien de changé dans le moment que vous recevrez ma Lettre.

L'Empereur s'apliquant presqu'uniquement à tout ce qui regarde la guerre de Hongrie, & faisant tourner presque toutes ses forces de ce costé-là, les Anglois & les Hollandois se plaignent de ce qu'il ne veut entrer dans aucun des temperamens, qui pourroient luy faire conclure un accommodement avec des Sujets qui ont quelques raisons de se plaindre. Ils menacent mesme & reprochent à l'Empereur les services qu'ils luy ont rendus; mais S. M. I. se met peu en peine de leurs menaces, persuadée que si elles avoient effet, ils s'en ressentiroient aussi-bien que luy. Les Hollandois de leur costé ne sont en guerre meilleure

376 MERCURE

intelligence avec les Anglois, que les Anglois & eux sont avec l'Empereur. L'Angleterre veut absolument que la Hollande rompe le commerce qu'elle fait avec la France, & a fait arrêter plusieurs de ses vaisseaux qui servoient à ce commerce. La Hollande en demande la restitution, & menace même d'accorder des représailles, si on ne les luy rend. & de ne rien fournir pour la guerre de Portugal. Elle fait connoître hautement qu'elle est convaincuë que cette guerre ne peut réussir, & déclare qu'elle n'aura plus que cette année la complaisance d'y envoyer du monde & des vaisseaux. Elle est persuadée que la Religion donne de l'horreur

aux Portugais pour cette guerre, que les Grands du Royaume & les Ministres n'aspirent qu'à la paix, & que le Roy même cherche les moyens d'en sortir. Quant aux Anglois, ils sont tellement portez pour la continuer, qu'ils ont fait un Traité avec le Roy de Maroc pour luy aider à prendre Ceuta, & pour luy faciliter les moyens de faire des conquestes en Espagne. S. M. C. leur est tres-obligée de ce Traité, qui luy donnera moyen de trouver de l'argent & des soldats en Espagne, encore plus qu'elle n'auroit fait, quoi que son armée, qui doit agir contre le Portugal, soit de 30000. hommes d'infanterie & de 8000. chevaux;

Li iij

378 MERCURE

mais il y a lieu de croire que ce nombre augmentera, cette guerre devenant de plus en plus une guerre de Religion, & n'estant faite que pour défendre l'entrée d'Espagne aux Anglois, aux Hollandois & aux Maures, qui professent tous des Religions contraires à la Catholique, qui regne uniquement en Espagne, & pour laquelle les Espagnols répandroient jusqu'à la dernière goutte de leur sang, ainsi que pour la conservation de leur Roy; ces peuples ayant toujours esté attachez à leur Religion avec une constance inébranlable, & à leurs Rois avec une inviolable fidelité. On ne scauroit assez s'estonner du Traité que les Anglois ont fait

avec le Roy de Maroc; & l'Archiduc doit estre le premier à s'en plaindre, puisqu'il semble qu'ils veulent le faire partager la Couronne d'Espagne avec les Maures. Leur politique est inconcevable, & il leur seroit impossible de mieux faire, s'ils avoient dessein d'agir contre leurs interests. Pendant que tout se prépare du costé d'Espagne & de Portugal pour l'ouverture de la Campagne, Monsieur le Duc de Savoye continuë de demander du secours avec les plus fortes instances. On luy en promet depuis un an. Il y a trois mois que Monsieur le Prince Eugene est nommé pour le commander. Ce Prince est sur le point de par-

380 MERCURE

rir il y a plus de deux mois ; mais ne voulant point risquer sa reputation , il ne veut point marcher que ce secours ne soit déjà avancé. Il sollicite tous les jours l'Empereur , mais plus la saison avance , plus les Mécontents font de progres , & moins l'Empereur se trouve en estat de luy donner les troupes qui ont esté plusieurs fois sur le point de marcher. Les Danois ne veulent point partir sans qu'on leur ait payé ce qui leur est dû , & cette affaire n'est pas encore terminée. Les troupes de Brandebourg , qui doivent passer en Italie , selon le Traité fait avec M. Marlborough ont toujours differé leur marche depuis plus de trois mois , sous

divers pretextes ; mais l'on commence à assurer qu'une partie a commencé à marcher le 24 de ce mois. Voila en quoy consistent les Troupes qui doivent aller secourir Monsieur le Duc de Savoye , auxquelles se doivent joindre quatre Regimens de Monsieur l'Electeur Palatin ; mais ces Troupes ont bien du chemin à faire avant que d'arriver devant Veruë pour le secourir , & tous les discours que les Alliez tiennent là-dessus ne peuvent ébloüir les peuples les plus grossiers : cependant Monsieur le Grand-Prieur , qui doit le premier avoir affaire à ces Troupes si long-temps promises , & encore plus long-temps attendües , se met en état de les

382 MERCURE

bien recevoir, & s'est servi d'une précaution qui les doit fort embarrasser, & qui en fera perir beaucoup si elles osent avancer, puisqu'il a fait consumer ou fait enlever tous les vivres, & tous les fourages des lieux par où elles doivent passer pour venir à luy. Pendant toutes ces menaces des Ennemis, les recrues de l'Armée de Monsieur le Duc de Vendosme avancent journellement, & il recevra bientôt plus de 20000. hommes. Les Troupes qui sont employées dans le Comté de Nice pourront aussi avancer, après leur expedition, & les Ennemis auront besoin de toutes les Troupes qu'il publie qu'ils auront en Italie, non pas pour attaquer;

mais pour se deffendre. Quant aux affaires de la Guerre qui regardent le Rhin, la Moselle, la Meuse & la Flandre, il seroit malaisé d'en parler juste. Il paroist que les plus grands efforts de part & d'autre doivent être sur la Moselle, & que les autres Armées ne seront formées que de ce que l'on ne jugera pas à propos d'envoyer de ce costé là. Il y a trois mois que les Ennemis menaçoient beaucoup; mais ils ont changé de ton & de manieres, & il y a même lieu de présumer qu'après toutes leurs menaces, ils seront réduits à se deffendre.

Vous trouverez dans la Lettre que vous allez lire, en quel état étoit le siege de Verue le

384 MERCURE

jour qu'elle a esté écrite.

Au Camp de la Verue le 20
Mars.

Les assiegés continuent à se défendre. La garnison s'est retirée dans le Donjon. La brèche des murs en crintes est si grande que 6. bataillons y peuvent monter. On croit toujours qu'on ne donnera point d'assaut à cause des mines; parce qu'on espere d'obliger dans peu la garnison à se rendre prisonniere de guerre par la faim, n'ayant de viures que au plus que pour jusqu'au 28. de ce mois; joint à cela que nous avons 32. pieces de canon & dix mortiers qui tirent de toutes parts. Monsieur de Vendôme a ordonné qu'on fist tirer 60. coups par jour à chaque piece de ca-

non,

non, & a fait redoubler le service de mör tiers.

Il est à remarquer que la garnison s'étant retirée dans le Donjon, qui est le lieu où l'on se retire ordinairement pour capituler, lors qu'il y a de ces sortes de fortifications dans une Ville, la Ville doit être presque regardée comme si l'on en étoit en possession, puisqu'elle ne se deffend plus.

Vous trouverez dans la Lettre suivante des nouvelles du siege de Nice, & vous y verrez la justice que l'Officier qui écrit rend au zele, & à l'activité de Monsieur le Duc de la Feuillade.

Mars 1705.

Kk

386 MERCURE

Au Camp devant Nice

le 20. Mars.

La tranchée est à présent à deux cents toises de la Place. Il y auroit eu plus de diligence sans la pluye qu'il a fait pendant deux jours, qui a rempli la tranchée d'eau. On ne scauroit gueres plus avancer sans le secours du canon & des munitions, que l'on attend icy depuis dix jours. Nous avons deux mortiers avec lesquels on a jetté environ 150. bombes dans la Ville, dont une a mis le feu dans un Magasin de fourage, qui a esté entierement bruslé, sans avoir neanmoins fait aucun dommage aux maisons. Monsieur le Duc de la Feuillade a fait venir deux pieces de canon d'Antibes,

qu'on a mis hier en batterie, & dont on doit se servir aujourd'huy pour tirer à boulets rouges. Il ne paroît pas que le Gouverneur veuille se rendre qu'il n'y soit forcé par une brèche. Il fait un feu continuel sur la tranchée & par tout ailleurs où il paroît du monde. Il a environ 30 piéces en batteries tant à la Ville qu'au Chateau, nous n'avons en ce pendant jusqu'à présent que 30. soldats tuez ou blesez. Nostre General est continuellement en mouvement, tant à Ville-Franche qu'icy; il se trouve par tout; visitant tous les jours la tranchée & les postes des Grenadiers, qui sont à la teste des ouvrages, où il s'expose beaucoup.

On a débarqué le canon, les petits mortiers & beaucoup de munitions,

388 MERACURE

que Mr de Rouvenac a remporté sur
les gaberies. Mr le Chevalier de
Rois ne da pas s'y jeter, & s'en
Toulon pour y entrer.

La Bataille de Château de Ville-
Franche a esté faite le même jour
que nous avons ouvert icy la tran-
chée. Aussi-tôt qu'il fera pris on
s'attachera aux Forts de Montal-
ban, & de S. Hospito.

Mr le Marquis de Gevran
est entré avec cinq Bataillons dans
Pignerol, où il restera.

Je vous ay parlé de l'ouvertu-
re de la tranchée devant Nice,
mais je ne vous ay pas dit qu'el-
le fut ouverte par Mr de Ver-
getot & par les deux Bataillons
de Sourches, & par 3. Comp-
gnies de Grenadiers. Mr le
Gouthail premier Brigadier des

Ingenieurs a la conduite de l'attaque, & Mr. Filley Maréchal de Camp fait la fonction dans cette Armée de principal Ingenieur. Il on servoit à Landau lorsque cette Place fut reprise par Monsieur le Maréchal de Tallard. On assure qu'on tire du Château de Nice 5. ou 600. coups par jour; mais que les travaux des Assiegeans sont si bons qu'il n'y a encore eu que sept ou huit Soldats ruez des éclass de Canon.

Le Roy a donné à Mr. de Bourbitou, Colonel d'un Regiment d'Infanterie, son agrément pour acheter une Lieutenence dans le Regiment des Gardes Françoises, en conservant son rang de Colonel. Mr

Kk iij

390 MERCURE

de Brose a acheté le Regiment
qu'avoit Mr de Bourbitou.

J'apprens dans ce moment
les nouvelles suivantes, je croy
qu'elles seront confirmées par
le temps.

Les Mécontens ont poussé
les Imperiaux jusque dans les
retranchemens des Faubourgs
de Vienne, & leur ont tué
beaucoup de monde.

Monsieur le Prince Eugene
n'est pas parti pour aller en
Italie, comme on l'avoit dit.
On assure que l'Empereur a
contremandé la plus grande
partie des Troupes qui y de-
voient passer, pour les en-
voyer en Hongrie contre les
Mecontens.

Tous les Vaisseaux que Monsieur le Duc de la Feuillade attendoit, sont arrivez avec toute l'Artillerie, & les Munitions.

Mr. Amelot, a esté nommé Ambassadeur en Espagne à la place de Monsieur le Duc de Gramont. Trois ordinaires d'Angleterre ont manqué. Je suis, Madame, vôtre &c.

à Paris ce 31. Mars 1705.

AVIS.

On debitera le *Mercur* d'Avril le 6. de May.

Avis pour placer l'Estampe.

Elle doit regarder la page. 306.

T I A B L E T

P	
<i>Préface.</i>	
<i>Lettre sur le Traitté de la Pâque.</i>	
<i>Journal du voyage du General des Marburins en Espagne.</i>	43
<i>Ceremonie faite à Alby.</i>	60
<i>Deux Lettres sur une nouvelle dé- couverte d'Eau Minerale à Aix en Provence.</i>	66
<i>Premier article des morts.</i>	104
<i>Mariage.</i>	114
<i>Article rempli d'érudition.</i>	116
<i>S. A. R. Monsieur le Duc d'Orleans visite le cabinet des Medailles & tout ce qu'il y a de curieux dans ce lieu.</i>	132
<i>Second article des morts.</i>	136
<i>Le beau temps des Muses.</i>	154
<i>Madrigal.</i>	158
<i>Blaze de Mr l'Evêque de Meaux</i>	

TABLE

prononcé à Rome.	157
Nominations d'Evêchez en Allema- gne & en Espagne.	165
Dissertation sur la Lune Paschale.	175
Sacre de Mr l'Evêque d'Auxerre.	197
Nouveaux Elements de Mathéma- tique.	198
Traité du Bonheur.	207
Carte qui représente la séance des Estats de Languedoc.	210
Troisième article des morts.	211
Rang de Maréchal de Camp donné à Mr le Comte de Renepont & son Regiment donné à son fils.	224
Reponse de Mr de Rouvère à un Libelle diffamatoire, dans lequel le public se trouve intéressé.	230
Relation des Ceremonies faites à la benediction de la premiere pier-	

T A B L E

Le Port S. Charles sur la Mer Mediterranée ; à l'embouchure de la Riviere d'Aude, près de Nar- bonne.	238
Article des Cevennes.	251
Quatrième article des morts, par mi lesquels on trouve la mort d'un homme âgé de 110. ans.	252
Voyage du Roy d'Espagne à l'Es- curial.	269
Benefice donné à Mr l'Abbe de Luzignan.	277
Liste des Officiers de l'Escadre des Vaisseaux de Malthe.	282
Relation de ce qui s'est passé dans les résistances faites par la Na- tion Françoise de Smirne à l'oc- casion de la Naissance de Mon- seigneur le Duc de Bretagne.	291
Avantages remportez par deux de nos Paris.	304

T A B L E

- Portrait du Roy gravé par Mr Tho-
massin d'après Mr Rigault. 306
- Etat de tous les Regimens donnez
de ceux qui ont esté vendus depuis
la dernière Lettre, des Gouver-
nemens donnez par le Roy & des
autres graces faites par S. M.
ainsi que des emplois militaires
achevez. 307
- Reviè faite par le Roy des 4. Com-
pagnies des Gardes du Corps. 312
- Reviè des Gardes Françoises &
Suiſſes. 314
- Audience donnée par le Roy à l'En-
voyé extraordinaire de Suede. 315
- Nouvelle Carte d'Allemagne. 317
- Officiers nommez pour commander en
divers endroits. 319
- Mr de Montspiau est nommé Colo-
nel du Regiment de Condé & Mr
de Casaux Aide-Major general

T A B L E

de l'Armée de Mr le Maréchal de Marcin.	320
Suite du Siege de Vernë, idem.	
Retraite de Monsieur le Duc de Sa- voys de Crescentin, & ce qui s'est passé depuis sa retraite.	344
Suite du Siege de Gibraltar.	353
Détail de tout ce qu'a fait Mr le Duc de la Feuillade depuis son depart pour Villefranche.	360
Fregatte arrivée à la Rochelle dans la charge est estimée plus de 4. millions.	373
Situation presente des affaires de la guerre.	374
Suite du Siege de Vernë.	383
Suite du Siege de Nice.	385
Agrémens donnez pour des Regi- mens.	389
Nouvelles diverses.	390 & 391

